

À l'écoute de nos clients



Rapport annuel 2001

DOSSIER N°1

Jacques Gauthier

Occupation : Président, Boralex inc.

Objectif : Démarrer son entreprise.

Résultat : 250 employés, 400 millions de dollars d'actifs.

J'ai toutes les **ressources** à ma disposition.

Se lancer en affaires est tout un défi. Il faut trouver un banquier qui voudra bien courir le risque de nous prêter de l'argent. On a joué cartes sur table, le courant a passé et la Banque Nationale a dit oui. Notre exigence : pouvoir compter sur des interlocuteurs compétents, qui connaissent notre secteur d'activités et qui sont capables de maîtriser les rouages de notre business. C'est plus facile de négocier quand on est sur la même longueur d'onde.



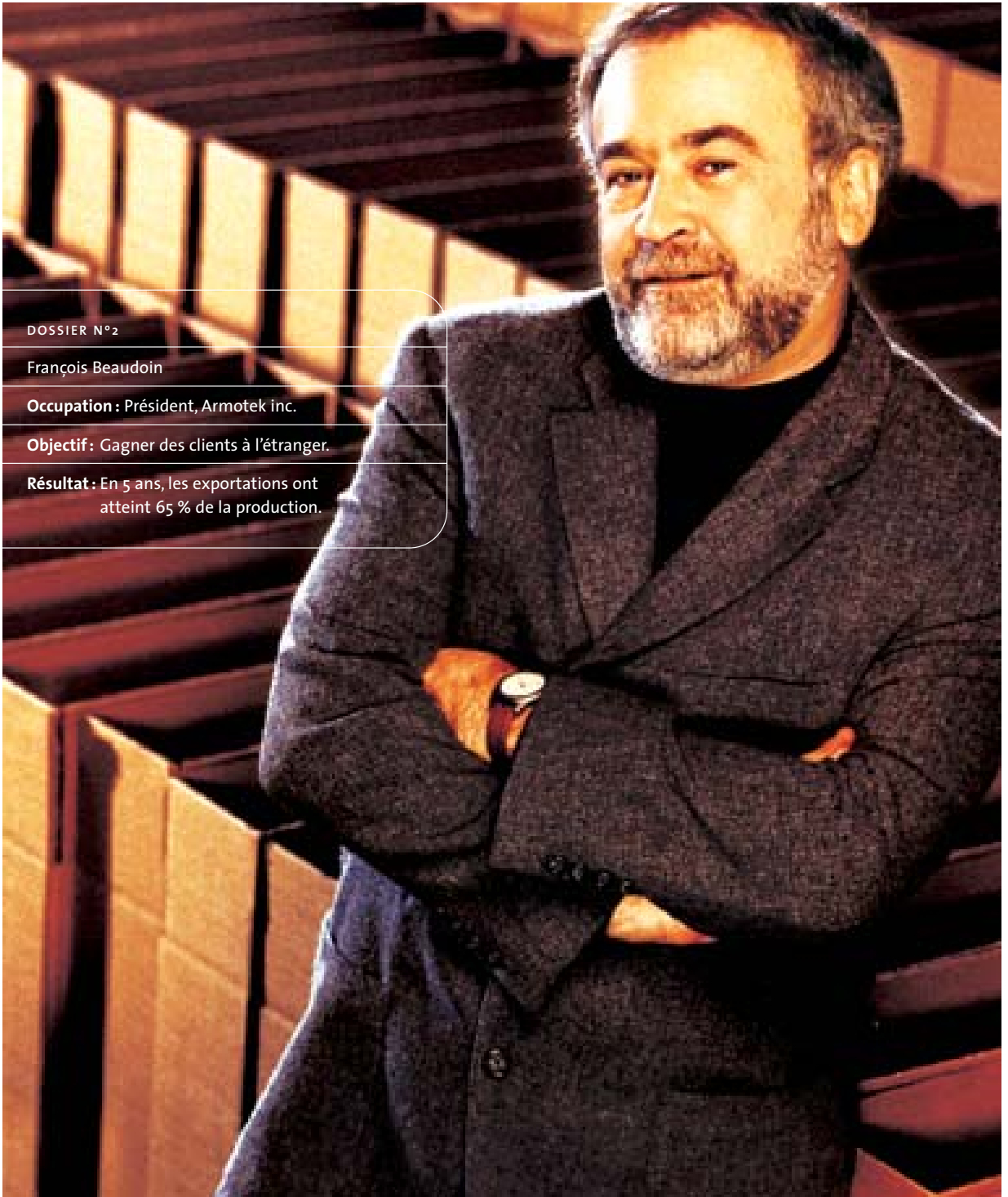
DOSSIER N°2

François Beaudoin

Occupation : Président, Armotek inc.

Objectif : Gagner des clients à l'étranger.

Résultat : En 5 ans, les exportations ont atteint 65 % de la production.



J'ai multiplié mes ouvertures vers l'international.

Le marché canadien ne me suffisait pas. Je voulais exporter mes produits et mon savoir-faire. Et je voyais loin. C'est là que la Banque Nationale est intervenue. Elle a cru à mon projet et j'ai pu passer les frontières. Les services internationaux s'occupent de mes affaires. Pendant ce temps, j'avance.

Je tiens les **commandes** de mes affaires.

Être pilote d'avion, c'est être souvent loin de chez soi. D'où le besoin impératif d'avoir accès à mes affaires bancaires n'importe où dans le monde, à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. Retirer de l'argent comptant, procéder à un transfert d'un compte à un autre, surveiller mes dépenses ou mes placements, augmenter ma marge de crédit... J'ai le choix de faire tout ça d'un guichet automatique ou par Internet. La Banque Nationale a véritablement réussi à intégrer la technologie dans ses services en la gardant simple et accessible à tous ses publics. Désormais, je décolle toujours l'esprit tranquille, en plein contrôle !



DOSSIER N°3

Suzanne Petitgrew

Occupation : Premier officier Boeing 767

Objectif : Avoir constamment ses finances bien en main.

Résultat : Elle accède à ses comptes partout, en tout temps.



Quand on est producteur agricole, accroître ses activités signifie acheter des terres cultivables, des entrepôts et de la machinerie. On a donc parfois besoin de liquidités rapidement. Et à la Banque Nationale, ça ne traîne pas. Ce sont des gens ouverts, proches du monde agricole, qui comprennent nos urgences et vivent notre réalité. Nous leur faisons confiance et ils nous font confiance.

DOSSIER N° 4

Vianney et Marguerite Turcot

Occupation : Producteurs agricoles

Objectif : Agrandir l'exploitation agricole.

Résultat : 10 ans plus tard, l'entreprise est 10 fois plus grande.

Notre banquier prend **soin** de nos affaires... comme nous prenons **soin** de nos terres.

Je **vois** l'avenir de mon entreprise sous un nouvel angle.

DOSSIER N° 5

Gyula Géfin

Occupation : Designer graphique, Gyula Géfin Grafix

Objectif : Trouver l'appui d'une banque.

Résultat : Tout s'est réglé en moins d'une semaine.





C'est en rentrant d'Europe après 15 ans d'absence que j'ai décidé de me lancer à mon compte. Déçu de mon institution financière, j'ai frappé à la porte de la Banque Nationale. Quel accueil ! On m'a traité comme MOI je traite MES clients, en client important. La flexibilité qu'on m'a accordée a renforcé mes relations avec ma clientèle et je me suis rapproché de mes fournisseurs. En trois mois seulement, mon conseiller a réussi à m'apporter sécurité et croissance. Et dans ce monde des affaires de plus en plus impersonnel, il est rassurant de constater qu'on peut encore créer des liens solides avec son banquier.



Je me sens privilégié.

DOSSIER N° 6

Johnny Carrier

Occupation : Président, Les constructions de mausolées Carrier inc.

Objectif : Optimiser le rendement de son portefeuille.

Résultat : Son capital se porte à merveille.

Dès ma première rencontre avec le directeur de compte, j'ai été convaincu : chaque client est unique et mérite un traitement personnalisé. Enfin un banquier qui parlait le même langage que moi ! En fait, la Banque Nationale est la seule institution financière à avoir pris le temps de m'écouter. Plus que des conseillers et des gens d'affaires, ce sont des partenaires de croissance. Ils mettent mes intérêts à la bonne place.

TABLE DES MATIÈRES

- 15 Message du président du Conseil et chef de la direction
- 17 Message du président et chef de l'exploitation

Le réseau financier Banque Nationale

- 20 La « culture client » des banques prospères de l'avenir
- 23 Organisation et activités de la Banque Nationale
- 33 Conjoncture économique
- 35 Analyse par la direction

Exercice 2000-2001

- 50 Données financières supplémentaires
- 62 Résultats trimestriels
- 66 Glossaire des termes financiers

Renseignements supplémentaires

- 70 Administrateurs
- 71 Régie d'entreprise
- 72 Direction
- 74 Principales filiales et bureaux à l'étranger
- 75 Notice annuelle
- 77 Renseignements destinés aux actionnaires et aux investisseurs



LE PRÉSIDENT DU CONSEIL
ET CHEF DE LA DIRECTION

En 2001, nos activités ont culminé
vers la plus forte performance
financière de notre histoire.

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines.

ANDRÉ BÉRARD

CHERS ACTIONNAIRES,

L'année 2001 a été remarquable pour la Banque Nationale. Nos initiatives ont culminé vers la plus forte performance financière de notre histoire. Les objectifs que nous nous étions fixés pour 2001 ont tous été atteints et nous sommes mieux positionnés que jamais pour affronter les défis de l'avenir.

Le bénéfice avant charges d'écart d'acquisition a augmenté de 10 %, pour atteindre 582 millions de dollars ou 2,88 \$ par action. Compte tenu du résultat fortement négatif des activités abandonnées de prêts sur garantie aux États-Unis, les résultats excluant ces dernières décrivent mieux la réalité de la Banque et son potentiel pour les années à venir. On observe alors que le bénéfice avant charges d'écart d'acquisition a augmenté de 26 %, pour atteindre 627 millions de dollars ou 3,11 \$ par action. Les revenus ont progressé de 2,3 %, pour s'établir à 3 247 millions de dollars. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est chiffré à 17,2 %, alors qu'il était de 15,0 % pour l'exercice précédent. Nous pouvons maintenant nous enorgueillir d'avoir l'une des meilleures rentabilités parmi les grandes banques canadiennes.

Au cours de l'exercice, le Conseil d'administration a déclaré des dividendes de 0,82 \$ par action, une augmentation de 9 % par rapport à l'exercice précédent. L'investisseur qui a acheté des actions ordinaires de la Banque Nationale il y a cinq ans a bénéficié d'un rendement annuel composé moyen, dividende compris, de 17 %. Pour la même période, le rendement annuel moyen composé de la Bourse canadienne (selon l'indice TSE 300) a été de 6 %.

La culture de responsabilité que nous nous donnons, à tous les niveaux de l'organisation, explique en bonne partie nos excellents résultats. La première responsabilité est celle que nous avons envers nos clients particuliers, dans le but d'améliorer de façon constante nos produits et services, et de rendre plus accessible notre réseau de succursales, de points de service et de commerce électronique. Peu d'entreprises peuvent prétendre être en relation avec leurs clients à toutes les étapes de leur vie et pour les projets qu'ils ont le plus à cœur. Pourtant, c'est ce que nous faisons en nous efforçant de leur fournir des conseils personnalisés et taillés sur mesure qui augmentent leur confiance envers la Banque.

La deuxième responsabilité est celle que nous avons envers nos clients entrepreneurs, afin de les aider à concrétiser leurs plans d'affaires et leurs projets d'expansion. Nous misons sur notre position de chef de file bancaire du marché québécois des PME et des grandes entreprises, en sachant très bien que nous pouvons répondre à leurs besoins financiers et conserver leur confiance à la seule condition de disposer d'un savoir-faire de classe mondiale. Nous devons toujours avoir à l'esprit que la meilleure façon pour nous de servir tous ceux qui ont un intérêt dans notre entreprise (nos actionnaires, bien sûr, mais aussi nos employés, nos partenaires, nos communautés et nos gouvernements) est de créer de la richesse et, également, de faire créer de la richesse par tous les entrepreneurs qui nous ont choisis comme partenaire de leurs affaires.

Enfin, nous assumons notre responsabilité envers nos actionnaires en poursuivant nos investissements dans des secteurs à fort potentiel que nous connaissons bien, que nous maîtrisons et qui constituent des niches où nous sommes un joueur majeur. Nous ne voulons pas nous engager dans des créneaux où nous avons des raisons de croire que nous sommes des acteurs de seconde zone. Dès que nous ne sommes pas – ou plus – parmi les deux ou trois principaux intervenants financiers sur un marché donné, nous nous retirons.

Les banques de partout à travers le monde, mais surtout en Occident, font face à cinq enjeux majeurs qui n'ont jamais été aussi importants dans toute leur histoire, en plus d'arriver tous en même temps : un modèle industriel fondé sur une plus grande concurrence ; un mouvement de consolidation et de fusions généralisé ; un nouveau cadre législatif et réglementaire plus libéral ; des changements technologiques sans précédent ; un vieillissement de l'imposante cohorte des *baby-boomers*, accompagné d'un transfert de patrimoine financier d'une génération à l'autre qu'on ne reverra pas de sitôt.

Ces enjeux constituent pour la Banque Nationale autant de défis à relever, surtout que le Canada et le Québec forment la société où ces facteurs ont eu le plus d'importance. Dans ce contexte, pourtant, il n'est pas facile de prévoir ce que l'avenir nous réserve. La récession qui a pris forme en 2001 et qui se poursuivra en 2002, et les conséquences multidimensionnelles des attentats du 11 septembre ajoutent aux incertitudes venant du marché et de la concurrence. Malgré tout, la Banque Nationale aborde l'année 2002 avec plusieurs atouts, dont une excellente rentabilité et une solide capitalisation. Le Canada et le Québec ont une économie forte, dynamique et diversifiée, si bien qu'ils pourront rebondir avec force dès que la croissance reprendra aux États-Unis.

Notre excellente performance arrive à un moment où la Banque Nationale est à la croisée des chemins. La nouvelle *Loi canadienne sur les banques* nous ouvre de nouveaux horizons et les choix que nous ferons pourraient nous renforcer dans des créneaux où nous nous tirons déjà très bien d'affaire, comme en témoignent nos résultats.

La possibilité d'accueillir un actionnaire majoritaire qui apporterait des expertises complémentaires, du capital ou une ouverture internationale n'est pas incompatible avec notre modèle d'affaires de banque régionale. D'ailleurs, un nouveau partenaire sera plus susceptible de se manifester dès lors qu'on lui propose une expansion solide et prometteuse sur le marché québécois et canadien.

À compter de mars 2002, monsieur Réal Raymond me succédera à titre de président et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada. Afin d'assurer une transition harmonieuse, monsieur Raymond est devenu, en juillet 2001, le président et chef de l'exploitation de la Banque. Quant à moi, j'assumerai le poste de président du Conseil d'administration.

Nous avons accordé une priorité élevée au développement des dirigeants de la prochaine génération, et nous allons continuer à donner la priorité à la formation de nos prochaines générations de gestionnaires et de responsables de lignes d'affaires. Nous recherchons constamment de nouvelles façons de favoriser un climat de travail stimulant, créatif et harmonieux qui attire et inspire des personnes brillantes et passionnées.

En terminant, je tiens à remercier d'une façon toute particulière monsieur J.-Robert Ouimet, membre du Conseil d'administration, pour sa participation aux travaux et délibérations du Conseil pendant 30 ans. Ayant atteint l'âge de la retraite, monsieur Ouimet ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat.



LE PRÉSIDENT ET
CHEF DE L'EXPLOITATION

Une seule et unique mission :
créer de la valeur pour nos actionnaires et
augmenter la satisfaction de notre clientèle.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Réal Raymond', written in a cursive style.

RÉAL RAYMOND

CHERS ACTIONNAIRES,

Quand j'ai été choisi par le Conseil d'administration pour succéder à monsieur André Bérard au poste de président et chef de la direction de la Banque Nationale, j'ai pris l'engagement de créer de la valeur pour nos actionnaires et d'augmenter le niveau de satisfaction de toutes nos clientèles, tant les entreprises que les particuliers. Toutes nos unités d'affaires sont mobilisées et enthousiastes face au défi d'offrir une qualité de service supérieure à celle de tous nos concurrents.

Bien sûr, c'est toujours encourageant d'arriver à la tête d'une grande entreprise quand on sait qu'elle a une solide santé financière, un niveau de croissance d'une constance remarquable et une rentabilité plus élevée que jamais. Il n'en demeure pas moins que les défis à relever sont toujours aussi importants, et peut-être même plus considérables que par le passé. Notamment quand on vise à être les meilleurs dans son marché principal.

La qualité du service est un concept à plusieurs dimensions qui concerne tout à la fois la gamme des produits et services offerts, les prix, l'accessibilité et la diversité des canaux de distribution, la qualité de l'information donnée au client, la convivialité des nouvelles technologies, le traitement des plaintes, les rendements des véhicules de placement, le professionnalisme et les qualités empathiques des conseillers et des employés.

Le consommateur a des attentes de plus en plus précises vis-à-vis des institutions financières concernant chacun des aspects du service à la clientèle. Il connaît mieux ce à quoi il a droit et pourtant, il faut dépasser ses attentes. Comme on dit si bien : nous devons lui en donner pour son argent, et même plus, si nous voulons conserver sa confiance et sa fidélité à long terme. C'est le seul vrai gage de succès, le seul vrai facteur de différenciation pour une institution financière sur un marché comme le nôtre.

Il n'y a pas 36 façons d'y arriver. La meilleure est d'avoir une culture client ciblée sur nos créneaux de prédilection, et ne pas nous laisser distraire par des activités périphériques qui grugent du capital et de l'énergie sans pour autant additionner de valeur aux actionnaires et aux clients. On ne peut pas tolérer des unités d'affaires qui ne respectent pas nos objectifs de rentabilité et de croissance. Mais leur disparition n'est pas la seule solution possible. Il faut aussi examiner avec beaucoup d'ouverture des alliances avec des partenaires spécialisés qui ont l'expertise pour fournir un meilleur service à moindres frais.

Nous avons déjà pris un certain nombre d'initiatives qui vont dans ce sens : la fermeture de bureaux en Asie ; la vente de nos quelques succursales dans les Maritimes (sauf le Nouveau-Brunswick) ; la vente de nos opérations de prêts sur garantie aux États-Unis ; la cession à la firme Global Payments, Inc. de nos activités de solution de paiements aux marchands de la carte de crédit. En revanche, nous avons fait l'acquisition de dix-sept des succursales de la Banque de Montréal au Québec, pour un nombre de 35 000 nouveaux clients ; nous poursuivons l'expansion de nos succursales Alliances dans les supermarchés ; nous ajoutons 529 guichets automatiques aux 834 que la Banque possède déjà, grâce à une alliance avec le réseau EXCHANGE®.

Ces décisions et les autres qui suivront sont davantage en conformité avec notre modèle d'entreprise, qui est d'abord et avant tout celui d'une banque régionale, c'est-à-dire une institution financière qui a une présence dominante au sein d'un marché restreint du point de vue géographique, et qui doit compenser un certain manque de diversification géographique par une diversification des sources de revenus et de clientèles.

Ce modèle d'affaires continue de connaître un vif succès aux États-Unis, en dépit des fusions à répétition qui ont donné naissance à plusieurs banques de dimension nationale et même internationale. Il suppose un plus grand nombre de partenariats et de nombreuses synergies à créer entre nos différentes filiales et unités d'affaires. Il implique également de conserver un environnement de travail où l'excellence individuelle et le travail d'équipe sont récompensés. C'est la meilleure façon d'améliorer nos produits et services, et de créer de la valeur pour nos actionnaires.

Nos résultats de l'exercice prouvent que ce modèle d'entreprise fonctionne aussi bien au Canada qu'aux États-Unis. Parmi les banques canadiennes, la Banque Nationale est celle qui a connu la croissance la plus régulière de sa rentabilité depuis dix ans ; notre rendement des capitaux propres est excellent ; notre productivité s'est améliorée de façon marquée avec un ratio des charges d'exploitation sur le total des revenus qui s'est établi à 62,7 %, comparativement à 65,8 % en 2000 ; le total des dépôts confiés à la Banque s'est accru de 2 % ; le ratio de capital de base et le ratio de capital total se sont chiffrés à 9,6 % et 13,1 % respectivement, ce qui est le signe d'une excellente capitalisation ; la proportion de nos revenus venant d'activités à haute valeur ajoutée, comme la gestion de patrimoine, est plus élevée que celle de plusieurs autres banques à charte ; le bénéfice net et un revenu net d'intérêt du secteur Particuliers et gestion de patrimoine sont en hausse ; les résultats de la Banque des marchés financiers, placements et trésorerie ont donné des bénéfices avant charges d'écart d'acquisition en progression de 22 % et le revenu total en croissance de 14 %. Bref, quand on est en symbiose avec les besoins, les valeurs, la culture et les ambitions de son milieu de proximité, les résultats ont plus de chances d'être concluants.

Le retrait de certaines activités nous pose aussi le défi d'accroître nos revenus ailleurs et d'être encore plus exigeants sur le plan des coûts, en particulier ceux qui ajoutent peu de valeur à une relation clients axée sur leurs attentes profondes quant à la qualité et à la disponibilité des services financiers. Il existe encore un énorme potentiel de croissance dans les marchés sur lesquels nous concentrons davantage nos ressources, notre créativité et nos efforts. La nouvelle vigueur que nous insufflons à la gestion de patrimoine est une illustration de ce qu'il est possible d'accomplir sans ajouter d'importantes strates de coûts, en particulier au niveau de la technologie. Des opportunités comparables existent au sein de toutes nos unités d'affaires et nous entendons bien les exploiter.

Mais peu importe les choix stratégiques que nous aurons à faire pour l'avenir de la Banque Nationale, nos activités quotidiennes doivent être motivées par une seule et unique mission : créer de la valeur pour nos actionnaires et augmenter la satisfaction de notre clientèle à un niveau que tous nos concurrents vont nous envier.

Le réseau financier Banque Nationale

La « culture client » des banques prospères de l'avenir

« Je ne pense jamais au futur, affirmait Albert Einstein, puisqu'il arrive toujours trop tôt. » Le célèbre savant n'a jamais si bien dit. Dès lors que nous comprenons mieux la situation présente, elle cède sa place à une nouvelle conjoncture. L'industrie bancaire d'aujourd'hui ne fait pas exception à la règle.

Dans les cercles d'experts qui réfléchissent sur l'avenir des banques, deux scénarios sont envisagés pour celles qui veulent conserver un avantage concurrentiel et prospérer à long terme. Le premier scénario consiste à devenir un fournisseur de produits financiers spécialisé dans un créneau seulement. C'est le cas avec les banques qui ont choisi de se concentrer dans le domaine des prêts hypothécaires, dans celui du courtage à escompte, dans le financement des grandes entreprises ou encore dans la gestion des cartes de crédit.

Le deuxième scénario de développement consiste à offrir aux clients une expérience de consommation unique, grâce à une gamme de produits et de services très variés et de qualité supérieure. Dans ce dernier cas, le client est à ce point au cœur des préoccupations du personnel bancaire qu'on ne doit pas hésiter à lui offrir les meilleurs conseils, produits et services, quitte à établir des ententes avec ceux qui, jadis, étaient des concurrents.

Le choix de l'un ou de l'autre de ces scénarios implique de nouvelles priorités et un changement de culture parfois radical au sein de l'organisation. De nouveaux outils technologiques doivent être mis en place et les ressources humaines doivent être déployées et formées autrement.

La Banque Nationale a évidemment choisi la seconde voie et elle a l'occasion de la faire dans un contexte culturel unique en Amérique du Nord. Certes, le Québec peut être un marché lucratif pour les entreprises bancaires internationales monoproduit. En revanche, le territoire est relativement difficile à conquérir pour les banques multiproduits qui voudraient offrir une expérience unique au consommateur d'ici.

La Banque Nationale est la mieux placée de toutes les banques pour croître sur le marché québécois, et sa culture d'entreprise ciblée sur le service à la clientèle a tout ce qu'il faut pour lui permettre de grandir plus vite que les autres banques sur son marché naturel.

LE NERF DE LA GUERRE

Les banques prospères de l'avenir sont celles qui réussiront à créer une expérience de consommation marquante, à l'instar de ce qu'on a réussi à faire dans d'autres industries comme celles du divertissement, de la restauration, du voyage, du livre ou de la quincaillerie.

Vous vous souvenez sans doute de la première fois où vous avez fréquenté un mégacentre de la quincaillerie et de la rénovation, un complexe de cinéma multisalles avec une nouvelle technologie du son et de l'image, ou encore une librairie à grande surface avec ses fauteuils pour lire confortablement et son comptoir où l'on sert du café et des sandwiches. Pour plusieurs d'entre nous, ce fut une révélation et la prise de conscience du fait qu'un changement majeur venait de se produire au sein de ces industries.

À leur échelle, mais de façon plus progressive, les banques canadiennes ont pourtant connu une transformation beaucoup plus spectaculaire. Les guichets automatiques, les centres d'appels et Internet, pour ne nommer que ceux-là, se sont imposés lentement mais sûrement dans les habitudes des clients. Jadis des organisations axées uniquement sur l'exécution des transactions financières, les banques sont devenues des entreprises axées sur le conseil et la vente de produits financiers.

Dans un tel contexte, la qualité du service devient le nerf de la guerre. D'autant plus qu'on constate une uniformisation de plus en plus grande des produits offerts par les banques. La déréglementation de l'industrie, le développement des technologies de l'information et la montée en flèche de la concurrence font en sorte que les banques ont beaucoup de difficulté à se distinguer les unes des autres sur le plan des produits mis en marché. À l'exception d'une guerre des prix, la qualité du service et la relation avec le client sont à peu près les seuls domaines où il est possible de se démarquer de la concurrence.

L'EXPÉRIENCE DE CONSOMMATION QUI FRAPPE L'IMAGINATION

Les ingrédients d'une bonne relation avec la clientèle sont connus de tous : service rapide, personnalisé et courtois ; accès immédiat à la bonne personne (il n'y a rien de pire que de raconter son histoire plusieurs fois avant de tomber sur le bon conseiller) ; environnement ouvert aux meilleurs produits disponibles sur le marché ; fiabilité, simplicité et sécurité des outils électroniques de transaction ; compréhension adéquate des besoins particuliers de chaque client ; un personnel bien formé et informé, entreprenant et responsable, etc.

Malheureusement, encore trop de clients de nos institutions financières voient un rendez-vous avec un conseiller comme une visite chez le dentiste. Ils y vont à reculons et seulement quand c'est absolument nécessaire. Les facilités électroniques bancaires ont eu comme effet inattendu que la relation de face-à-face entre un professionnel et un client survient de plus en plus quand il y a un problème à régler. Pourtant, on ne peut développer une relation d'affaires solide, agréable et à long terme avec sa clientèle que lorsqu'elle fait appel à nos services pour des difficultés à surmonter. Heureusement, le créneau de la gestion de patrimoine offre aux banques la possibilité d'offrir à leurs clients une expérience de consultation positive qu'ils chercheront à répéter si elle est bien faite.

Le secteur bancaire a certes connu sa révolution avec les nouvelles technologies de l'information. En revanche, son virage vers une expérience de consommation unique et marquante à offrir à ses clients reste encore à faire. Bien sûr, le domaine bancaire ne se prête pas aussi facilement que les librairies ou les quincailleries à un concept de vente au détail qui frappe d'emblée et instantanément l'imagination du consommateur. Malgré tout, il est possible d'utiliser tous les outils et toutes les ressources humaines dont dispose une institution comme la Banque Nationale pour créer un attachement inégalé du client à sa banque.

Ainsi, une banque qui place le client au centre de ses activités doit le faire d'abord sur le terrain. Ses points de vente doivent être plus étendus, plus accueillants et plus accessibles que jamais. En dépit de tous les progrès dans le développement de l'Internet bancaire, des centres d'appels et des guichets automatiques, les points de service qui ont pignon sur rue demeurent les sources de contact privilégiées avec la clientèle. Les succursales, par exemple, constituent une valeur ajoutée plus grande qu'on ne le croyait dans l'industrie bancaire à la fin des années 1990. Les points de service offrent au client un élément crucial qu'Internet et les outils électroniques ne peuvent pas remplacer : un lieu pour faire des affaires avec du « vrai monde ».

Les enquêtes menées auprès des banques nord-américaines montrent que plus de 80 % des clients fréquentent une succursale bancaire au moins une fois par mois, et plus de 85 % des décisions d'investissement se prennent en présence d'un conseiller d'une banque. Malgré la pénétration d'Internet, plus de 70 % des individus interrogés affirment qu'ils ouvriraient un compte au sein d'une banque seulement si elle possède un réseau de succursales.

Le grand défi pour une organisation comme la Banque Nationale est de construire une relation de confiance entre son personnel et des milliers de clients, quand bien même les technologies de communication interviendraient de façon plus fréquente entre les deux. Par exemple, la plupart des grandes banques nord-américaines mesurent la performance de leurs employés des centres d'appels en fonction de la rapidité avec laquelle ils règlent la transaction ou les problèmes du client. Dans une approche qui place le client au centre de ses préoccupations, la qualité de l'interaction téléphonique doit être aussi importante, sinon plus, que sa rapidité ou que le nombre d'appels complétés par heure.

La conquête du client passe aussi par une expérience unique lorsqu'il fréquente les services Internet de la Banque. Comme de plus en plus de clients utilisent Internet pour effectuer leurs transactions ou pour s'informer de l'état de leurs comptes, un service de qualité supérieure doit prendre en charge l'intégralité de l'expérience du client avec le Web bancaire. Ce qui signifie l'accompagner sur les sites Internet de la Banque pour rendre la navigation plus simple et efficace. Même si un problème de navigation trouve sa source du côté du client et de son ordinateur, il n'est pas suffisant de lui répondre : « Le problème réside dans une mauvaise configuration de votre ordinateur et, malheureusement, nous ne pouvons pas vous aider ». Guider le client vers les experts qui peuvent résoudre ce genre de problèmes techniques fait partie d'une expérience de consommation déterminante et positive.

Près de 68 % des usagers des services bancaires sur Internet, en Amérique du Nord, exprimaient en 2001 leur entière confiance envers les dispositifs de sécurité qu'offre Internet, quand deux ans plus tôt, seulement 48 % se sentaient en confiance avec leurs transactions bancaires sur Internet. Le taux de satisfaction des usagers des services bancaires en ligne ne cesse d'augmenter, notamment en raison du temps et de l'argent que les clients épargnent grâce à cette nouvelle technologie. Il y a toutefois une conséquence importante à tout cela. On constate en effet, un peu partout en Amérique du Nord, que plus les gens utilisent les services bancaires sur Internet, plus leurs attentes sont grandes. Autrement dit, les gens y prennent goût et ils espèrent que leur banque ne s'arrêtera pas là et qu'elle développera de nouveaux contenus, de nouvelles fonctionnalités et davantage de services par Internet.

Ainsi, afin d'offrir une expérience unique à ses clients, la Banque Nationale doit constamment se renouveler et elle n'hésite pas à investir dans les infrastructures physiques et technologiques, dans les ressources humaines et professionnelles, dès lors qu'elles lui permettent d'augmenter sa profitabilité et sa part de marché chez ses clients existants.

PRIORITÉ À NOS PROPRES CLIENTS

La meilleure façon pour une banque de croître de façon constante consiste à obtenir des parts de marché de plus en plus grandes de ses propres clients et à acquérir de nouveaux clients dans ses créneaux naturels. Il est très risqué et hasardeux de rechercher coûte que coûte de nouveaux clients sur un marché que l'on connaît mal et où l'on est un joueur relativement mineur. Quand vous travaillez fort pour fournir à vos clients un meilleur service, ils vous récompensent en vous confiant la gestion d'une plus grande part de leur patrimoine. Ce qu'il vous en coûte, dans l'industrie bancaire, pour vendre un nouveau produit à l'un de vos clients ne représente que 10 % de ce qu'il vous en coûterait pour vendre le même produit à un nouveau client.

Les études récentes sur la gestion de la clientèle montrent que, pour les grandes entreprises bancaires comme la Banque Nationale, une augmentation de 2 % dans la rétention des clients a le même impact financier qu'une réduction de 10 % dans les coûts d'exploitation. Dans un contexte de ralentissement économique et de baisse éventuelle des revenus, notre capacité à conserver notre clientèle, à la fidéliser davantage et à gérer une plus grande part de ses actifs devient un enjeu capital.

La « culture client » des banques prospères de l'avenir

PRIORITÉ À NOS PROPRES CLIENTS (suite)

Il faut être bien conscient que les dépenses de marketing et de publicité pour aller chercher un nouveau client sont cinq fois plus élevées que ce qu'il en coûte pour conserver un client. Comme l'ont illustré les travaux de recherche en marketing dans les années 1990, les grandes compagnies peuvent augmenter leurs bénéfices de 100 % lorsqu'elles réussissent à augmenter le taux de rétention de leurs clients de 5 %. Imaginez ce qu'on peut faire quand, en plus, on arrive à les convaincre de nous confier une part toujours plus grande de leurs besoins financiers.

La Banque Nationale est très enviée par ses concurrents en raison de ses relations d'affaires privilégiées avec la clientèle des PME. Pourtant, jusqu'à très récemment, nos relations bancaires avec nos entrepreneurs dépassaient rarement le cadre de leurs entreprises. Depuis quelques années, nous portons une plus grande attention au patrimoine personnel de nos clients entrepreneurs afin de leur offrir des conseils et des produits de placement qui dépassent en qualité tout ce qu'ils ont connu auparavant.

Notre plus grand défi est moins d'acquérir de nouvelles clientèles que de vendre davantage de solutions d'épargne et de placement à nos clients existants. Si nos clients entrepreneurs sont satisfaits de nos services dans le cadre du développement de leurs entreprises, il n'y a pas de raison qu'ils ne soient pas satisfaits de notre offre de service en matière de planification financière personnelle.

Il ne faut pas se le cacher, les banques canadiennes disposent sensiblement des mêmes outils, technologies et bases de données pour soutenir leurs équipes de vente et de conseils. La différence réside dans la manière dont nous utilisons ces outils pour mieux satisfaire nos clients. Nous avons compris, à la Banque Nationale, que la façon de nous démarquer de nos concurrents est d'amener nos clients à vivre une expérience unique et plus engagée avec nous. Une expérience qui s'inscrit dans leur mémoire et qui aura cet attrait qui saura les émouvoir et les étonner.

UN ENVIRONNEMENT OUVERT

Dès qu'une banque décide d'offrir une expérience unique à ses clients, elle doit les placer au centre des préoccupations à tous les niveaux de son personnel, quel qu'il soit. Quand on choisit de faire du client la priorité numéro un, et que ce client exige ce qu'il y a de meilleur sur le marché, on a intérêt à lui offrir un environnement financier ouvert. Cela signifie regarder du côté des concurrents pour voir ce qui se fait de meilleur, et être assez lucide et honnête pour juger si on est capable de faire mieux ou non. Si la réponse est positive, tant mieux. Si elle est négative, il ne faut pas hésiter à établir des alliances pour donner à la clientèle un produit de qualité supérieure.

La direction de la Banque Nationale est déjà ouverte à cette philosophie de gestion, et plusieurs initiatives peuvent en témoigner. L'offre de fonds communs de placement de la Banque à sa clientèle en est un exemple. Notre alliance avec la firme de fonds communs Fidelity Investments, reconnue comme un leader en Amérique du Nord et partout dans le monde, nous a permis de créer une gamme de fonds communs de qualité, en l'occurrence pour les titres de compagnies américaines. Les nouveaux produits conservent la marque Banque Nationale, alors que le client est informé quant à l'identité des concepteurs de ces produits.

Les institutions financières spécialisées en monoproduit risquent de se développer à grande échelle au cours des prochaines années, et chaque fois qu'un joueur majeur s'illustrera par la qualité supérieure de son offre, nous serons à l'affût d'alliances constructives pour les clients comme pour le personnel et les actionnaires de la Banque Nationale.

Une telle philosophie de gestion peut même se traduire par des transactions comme celle qui nous a permis de céder à la firme Global Payments, Inc. nos activités de solution de paiement aux marchands de la carte de crédit. Cette transaction est à l'avantage de tous nos clients, puisqu'ils recevront des services améliorés venant d'une des meilleures entreprises de ce secteur en Amérique, tout en permettant à la Banque de se soustraire à une activité qui nécessitait beaucoup d'investissements technologiques pour le rendement généré.

Aux États-Unis déjà, la demande des clients pour des services Internet bancaires mieux intégrés est si forte que certaines grandes banques ont créé sur leurs sites une fonction qui permet à l'utilisateur de consulter tous ses comptes, même ceux chez les concurrents, à partir d'un seul endroit et avec un seul mot de passe. Tout s'y trouve, depuis les comptes-chèques et épargnes, jusqu'aux placements en actions ou dans les fonds communs, en passant par toute la panoplie des cartes de crédit et des points bonis pour les voyages sur certaines lignes aériennes. Dix des vingt-cinq plus grandes banques américaines devraient offrir ce type de services interbancaires en 2002. Le paiement de personne à personne est déjà une réalité dans certaines institutions, ce qui signifie qu'un client peut virer de l'argent de son compte à quelqu'un d'autre ayant un compte à sa banque ou dans une autre institution.

La grande majorité des banques à travers le monde n'est pas encore sensible à la possibilité d'offrir un environnement financier ouvert pour le bénéfice des clients. Elles n'arrivent pas à surmonter leurs barrières psychologiques et institutionnelles pour leur donner ce qu'il y a de mieux.

Nous savons, à la Banque Nationale, que la meilleure attitude à adopter est celle de l'ouverture, de la créativité et de l'innovation, car ce sont là des conditions qui nous permettent d'être un carrefour de produits et de services financiers de très haute qualité. C'est notre « culture client » qui fera de nous un groupe financier prospère à long terme.

Organisation et activités de la Banque Nationale

Active au Canada depuis plus de 140 ans, la Banque Nationale est une entreprise dont la mission est de fournir des services et des produits financiers de haute qualité à sa clientèle de particuliers, de PME et de grandes entreprises. La Banque Nationale est la sixième plus grande banque canadienne et la plus importante institution bancaire au Québec. Nous offrons nos services dans toutes les régions au Canada et nous occupons des créneaux plus spécialisés nous permettant de servir des clients à travers le monde par l'entremise de bureaux de représentation et d'alliances stratégiques.

La Banque Nationale est donc un groupe financier « généraliste » qui est actif dans les services bancaires aux particuliers, les marchés internationaux des capitaux, le courtage des valeurs mobilières, l'assurance, la gestion de patrimoine, la gestion de fonds communs de placement et de régimes de retraite. Elle agit également comme banque d'investissement à l'intention des grandes sociétés et des organisations gouvernementales.

Selon la revue québécoise *Commerce* (édition de juillet 2001), la Banque Nationale serait au 43^e rang au Canada parmi les 500 plus importants employeurs du pays, et elle occuperait le 47^e rang en termes de revenus, une place plus que respectable qui témoigne du rôle prédominant de la Banque tant au Québec qu'au Canada.

LA BANQUE NATIONALE EN QUELQUES CHIFFRES (au 31 octobre 2001)

2 600 000 clients
546 succursales
834 guichets automatiques
17 070 employés
127 démarcheurs
175 planificateurs financiers
411 banquiers personnels
908 directeurs services financiers
907 courtiers en valeurs mobilières

LA DIRECTION

La Banque est chapeauté par un Conseil d'administration dont le mandat consiste à définir la mission de la Banque, ses objectifs et à approuver les stratégies qui permettent d'en assurer la réalisation. Son rôle vise à surveiller la gestion de l'activité commerciale de l'entreprise, à protéger les actifs de la Banque, à assurer son efficacité, sa rentabilité et son développement. Le Conseil encadre et soutient la direction de la Banque dans la poursuite des objectifs de performance établis au plan stratégique.

C'est au Bureau de la présidence que revient le mandat de mettre en œuvre les grandes orientations de la Banque approuvées par le Conseil. En plus du président du Conseil et chef de la direction, M. André Bérard, le Bureau de la présidence comprend M. Réal Raymond, président et chef de l'exploitation, et M. Jean Turmel président – marchés financiers, placements et trésorerie.

M. Réal Raymond a été nommé par le Conseil d'administration pour succéder, à compter de mars 2002, à M. André Bérard à titre de président et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada. Afin d'assurer une transition harmonieuse, M. Raymond est devenu en juillet 2001 le président et chef de l'exploitation de la Banque. À partir de mars 2002, M. Bérard conservera le poste de président du Conseil d'administration.

M. Raymond œuvre au sein de la Banque depuis 1970 et il a occupé des postes de direction tant au niveau des services aux particuliers et des services aux entreprises, qu'au niveau des marchés financiers.

Le président de la Banque des marchés financiers, placements et trésorerie, M. Jean Turmel, a été nommé à ce poste en 1998. Entré à la Banque Nationale en 1981, M. Turmel a occupé plusieurs postes de direction. Comme M. Raymond, il est aussi membre du Conseil d'administration.

LA STRUCTURE DE LA BANQUE NATIONALE

La Banque Nationale comporte deux grandes composantes : la Banque des particuliers et des entreprises, et la Banque des marchés financiers, placements et trésorerie. Les services de soutien sont regroupés sous cinq premières vice-présidences : Ressources humaines et administration ; Finances et contrôle ; Gestion du risque de crédit ; Vérification ; Gestion des risques opérationnels et de marché. Ces services relèvent directement du président du Conseil et chef de la direction.

La Banque exerce ses activités dans trois secteurs d'exploitation isolables qui se distinguent par les services offerts, le type de client et la stratégie de commercialisation. Le secteur Particuliers et gestion de patrimoine regroupe le réseau des succursales, le service aux intermédiaires, le courtage de plein exercice avec les particuliers, le courtage à escompte, les fonds communs de placement, les services fiduciaires, les cartes de crédit et les assurances. Le secteur Commercial regroupe les services aux entreprises commerciales au Canada. Enfin, le secteur Marchés financiers, placements et trésorerie comprend le crédit aux grandes entreprises, les activités de trésorerie, la gestion de l'actif et du passif de la Banque, le courtage aux sociétés et la gestion de portefeuille.

Organisation et activités de la Banque Nationale

LE SECTEUR PARTICULIERS ET GESTION DE PATRIMOINE

L'évolution démographique et la sensibilisation croissante du public envers la planification financière et l'épargne ont entraîné une nouvelle demande sans précédent en matière de conseil financier. C'est pourquoi, au cours des dernières années, nous nous sommes engagés dans ce marché. Au-delà des simples dépôts bancaires, il s'agit d'offrir à notre clientèle des particuliers, des travailleurs autonomes et des très petites entreprises, un ensemble de produits et services orientés vers une gestion efficace de leurs épargnes et de leur patrimoine financier.

La clientèle du réseau des succursales de la Banque Nationale compte quelque 2 280 000 particuliers et 112 000 petites entreprises, en général dans ce dernier cas des membres d'une profession libérale, des travailleurs autonomes ou des entreprises individuelles dont les ventes annuelles sont inférieures à un million de dollars et ayant des prêts à la Banque pour moins de 350 000 dollars.

Les particuliers et petits entrepreneurs représentent un marché de première importance, dont la Banque Nationale détient une grande part au Québec. Reconnaisant les besoins spécifiques de certains de nos clients, nous avons créé en 2001 une nouvelle ligne d'affaires nommée Gestion personnalisée Banque Nationale^{MC}. Sa mission est d'offrir à nos clients bien nantis une gestion personnalisée leur permettant d'identifier et d'atteindre leurs objectifs financiers à travers une gamme de produits et de services de la plus grande qualité. Notre objectif est d'accroître la rétention de cette clientèle et d'augmenter nos actifs sous gestion, en nous assurant qu'elle soit satisfaite du rendement de son portefeuille. Gestion personnalisée Banque Nationale sera composée, dans sa première année, de 250 planificateurs financiers et banquiers personnels qui serviront environ 100 000 clients. La mise en place de cette nouvelle force de vente devrait nous permettre d'accroître notre part de marché du portefeuille de nos clients de 26 % à 33 % sur un horizon de trois ans.

Pour des raisons démographiques et économiques, le marché de l'épargne sera en forte croissance au cours des 10 prochaines années. Nous croyons que l'incertitude et la volatilité des marchés feront en sorte que les clients se tourneront de plus en plus vers une gestion discrétionnaire de leur actif. En vertu d'une approche centrée sur la qualité du service, le conseiller devient la principale porte d'entrée du client pour obtenir l'ensemble des solutions financières offertes par la Banque Nationale.

Afin d'accomplir la mission que nous nous sommes fixée, nous avons élaboré de nouvelles stratégies de pénétration de marché. En nous basant sur une culture d'entreprise axée sur le développement d'affaires et en mettant à la disposition des représentants des outils technologiques performants, nous avons adopté une approche qui nous permet d'offrir une gamme de produits enrichie et qui assure un suivi rigoureux des résultats. Comme les clients exigent désormais des produits, services et conseils sur mesure, nous avons mis sur pied un Programme d'amélioration continue. Des équipes spécialisées, aidées par les nouvelles technologies bancaires, ont pris en main les fonctions transactionnelles et administratives pour permettre aux employés sur le terrain de développer davantage leurs marchés, leurs services et leurs relations à la clientèle.

Nous cultivons notre relation privilégiée avec nos entreprises clientes en mettant en place des Centres de gestion privée. Leur fonction consiste à prendre en main les affaires privées de nos chefs d'entreprises les plus aisés en leur offrant une planification financière adaptée à leur situation personnelle et familiale. Ils touchent tous les aspects de la planification financière : budget, placements, sécurité financière, retraite, succession, fiscalité et services fiduciaires. En raison de leurs besoins financiers plus complexes, nos clients fortunés ne recherchent pas qu'un ensemble de produits et services : ils exigent une stratégie globale de planification financière qui met à contribution plusieurs de nos filiales.

Cette philosophie de valeur ajoutée et de vente croisée des services se concrétise sur le terrain lorsqu'on arrive à reconnaître la spécificité de chaque groupe de clients selon son âge, son revenu, ses comportements, son style de vie et d'autres facteurs socioéconomiques de différenciation. Il s'agit par la suite de faire la bonne offre, au bon client, au bon moment, au bon endroit et, surtout, de la bonne façon.

Le nombre des travailleurs autonomes a crû de 80 % depuis 1980, pour se situer à 500 000 au Québec en l'an 2000. Le taux d'augmentation des femmes entrepreneures a été 3,5 fois plus élevé que celui des hommes au cours de la dernière décennie, si bien qu'elles constituent plus du tiers des entrepreneurs au Canada. Voilà deux créneaux, parmi plusieurs autres, où nous avons choisi d'exceller. Le groupe Gestion personnalisée développe les fonctions-conseils de planificateur financier et de banquier personnel pour mieux servir ce type de clientèle cible à fort potentiel.

À titre de « banque des PME », notre institution se veut non seulement un partenaire des entreprises et de leurs affaires corporatives, mais aussi des personnes qui ont fondé ces entreprises, qui les dirigent et qui ont des besoins financiers personnels à titre de particulier. Nous croyons être l'institution la mieux placée pour les satisfaire pleinement. Nous aidons nos clients-entreprises à prendre le virage technologique et celui du commerce électronique. La consolidation des comptes avec répartition d'intérêt, les forfaits pour travailleurs autonomes, le forfait AgroNat, le programme Flex-Affaires, la carte Latitude pour petites entreprises, les programmes financiers pour groupes professionnels, les modules de la famille ClicCommerce et le logiciel de gestion des achats Smart Data[®] ont quelques exemples des démarches entreprises dans ce sens.

Nous ne ménageons aucun effort pour créer de nouvelles fonctions et de nouveaux métiers qui font le lien entre les affaires bancaires et les diverses unités d'affaires, comme les banquiers personnels et les planificateurs financiers chez les particuliers, ou les directeurs, trésorerie globale, du côté de la clientèle des entreprises.

Sans un bon système de services-conseils, des employés compétents et une gestion bien ciblée des ressources, même les meilleurs produits dormiraient sur les tablettes. Les programmes de formation continue de nos employés, les codes de déontologie, les services d'ombudsman, les prix et récompenses, la participation à l'actionnariat et le programme de rémunération incitative sont autant d'outils qui servent à maintenir et recruter un personnel compétent, motivé, créatif et fier de travailler pour la Banque Nationale et ses clients.

LES UNITÉS D'AFFAIRES Plusieurs unités d'affaires et composantes de la Banque Nationale coordonnent leurs efforts pour concrétiser nos objectifs en gestion de patrimoine. La Financière Banque Nationale, les Fonds Banque Nationale, Placements Banque Nationale, Courtage à escompte Banque Nationale et Trust Banque Nationale constituent notre première ligne de front pour conquérir le lucratif marché de la gestion du patrimoine financier.

Courtage à escompte Banque Nationale est un courtier exécutant en valeurs mobilières qui offre aux investisseurs en quête d'autonomie et de contrôle une façon économique et efficace de transiger des produits d'investissement, sur de multiples réseaux, en mettant à leur disposition de l'information ainsi que des outils pertinents à leur prise de décision et à l'atteinte de leurs objectifs financiers. Il permet également à ses clients d'effectuer leurs transactions par téléphone avec un représentant, par son site Internet, par téléphone cellulaire ainsi que par son système téléphonique automatisé InvesCote. Un mode de courtage Express est offert pour les personnes qui ont d'excellentes connaissances en matière d'investissement, qui désirent contrôler elles-mêmes leur portefeuille, qui transigent principalement par Internet ou par téléphone cellulaire et qui souhaitent que leurs ordres de transactions soient acheminés directement sur les marchés sans qu'un représentant n'en vérifie la convenance avec leurs objectifs de placement. Pour les investisseurs qui désirent qu'un représentant s'assure de la convenance de tous leurs ordres de transactions avec leurs objectifs de placement et leur tolérance au risque avant qu'ils ne soient acheminés sur les marchés, un mode de courtage appelé Direct est aussi disponible. Par ce mode, ils bénéficient aussi des conseils offerts par nos spécialistes en fonds communs de placement et en titres à revenu fixe.

L'investisseur autonome de Courtage à escompte Banque Nationale a droit à de multiples services, dont : un éventail complet de produits de placement, incluant des actions ordinaires ou privilégiées, des actions sur indices, des bons de souscription, des obligations d'épargne ou gouvernementales, des titres hypothécaires, des options, des fonds communs de placement, des certificats de placement, des bons du Trésor et plus encore ; la possibilité de transmettre des ordres de transactions 24 heures sur 24 ; l'accès aux cotations sur les bourses canadiennes et américaines 24 heures sur 24 ; des nouvelles sur les compagnies cotées en bourse ; des outils de recherche accessibles par son site Internet telle Morningstar, la plus importante source d'information sur les fonds communs au pays, et Conseils aux Investisseurs, l'outil de recherche financière de premier ordre qui fournit de l'information de pointe sur environ 4 500 entreprises canadiennes.

Filiale à part entière de la Banque Nationale, Placements Banque Nationale œuvre principalement dans les fonds communs de placement. Sa mission est d'agir comme gérant et promoteur des Fonds Banque Nationale. Quant à elle, la société Gestion de portefeuille Natcan offre des services de gestion financière à des sociétés et institutions diverses, dont des caisses de retraite et des investisseurs institutionnels. Placements Banque Nationale a lancé en 2001 un nouveau fonds au sein de sa famille de Fonds Banque Nationale/Fidelity. Appelé Fonds Frontière Nord, son rendement est entièrement basé sur le Fonds Fidelity Frontière Nord offert par Fidelity Investments. Après sa cinquième année d'existence en 2001, sa performance sur cette période lui a mérité une cote cinq étoiles par la firme Morningstar. Le nouveau fonds s'ajoute à la famille de fonds lancée en 2000 par la Banque Nationale, qui incluait, au moment de son lancement, les fonds suivants : Fonds Répartition d'actifs canadiens Banque Nationale/Fidelity ; Fonds Répartition mondiale Banque Nationale/Fidelity ; Fonds Portefeuille international Banque Nationale/Fidelity ; Fonds Croissance Amérique Banque Nationale/Fidelity ; et Fonds Spécialité Services financiers Banque Nationale/Fidelity. Avec ses neuf catégories de fonds, la famille Fonds Banque Nationale est en mesure de répondre à tous les besoins des investisseurs et de faciliter la diversification de leur portefeuille. Peu importe les exigences, la tolérance au risque et les objectifs financiers des clients, les différentes catégories d'actif des Fonds Banque Nationale s'y adaptent : fonds de marché monétaire, de revenu, équilibrés et de croissance, de croissance internationale, diversifiés, protégés, spécialisés, ainsi que les Fonds Banque Nationale/Fidelity.

Rebaptisé Trust Banque Nationale en 2001, le Trust Général du Canada est une société de fiducie qui administre près de 40 milliards de dollars et dont la mission est d'offrir aux particuliers et aux entreprises des produits et des services financiers et fiduciaires haut de gamme, ainsi qu'une expertise en matière de gestion et d'administration de l'actif : gestion discrétionnaire et privée de portefeuille, planification successorale, administration de fiducie, régime de protection, administration de fonds de placement et de caisses de retraite, implantation de régimes d'actionnariat dans les entreprises, gestion de régime de retraite collectifs, administration et garde de valeurs, etc.

Services Financiers Banque Nationale offre les produits et services du groupe financier Banque Nationale, en plus de ceux d'importantes institutions financières avec lesquelles il a conclu des alliances. Sa mission est d'offrir aux clients l'ensemble des produits et des services qui leur permettront d'assurer leur sécurité financière, à l'endroit et à l'heure qui leur conviennent.

Dans le domaine des assurances, nous comptons sur Assurance-vie Banque Nationale, dont la mission consiste à offrir une gamme variée de produits d'assurance, plus particulièrement de l'assurance-crédit sur les divers types de prêts accordés aux clients, tant du côté des particuliers que du côté des entreprises. Née d'une alliance stratégique entre la Banque Nationale et l'un des plus importants assureurs de dommages au pays, Assurances générales Banque Nationale se spécialise en assurance automobile. Sa mission est d'offrir l'un des meilleurs rapports qualité-prix de l'industrie pour l'assurance automobile grâce à des conseils judicieux, tant au moment de l'achat du contrat qu'à la suite d'un sinistre.

Organisation et activités de la Banque Nationale

LE SECTEUR PARTICULIERS ET GESTION DE PATRIMOINE (suite)

Toutes ces unités de la Banque Nationale travaillent de concert afin de tirer partie de la vive croissance du marché de la gestion de patrimoine, alimentée notamment par la formidable accumulation de richesses de la génération des *babyboomers* (nés entre 1946 et 1964) en Amérique du Nord. Nous sommes un chef de file de la gestion de patrimoine au Québec, un marché où la Financière Banque Nationale est de loin le principal courtier de plein exercice.

Par l'entremise de son Service aux particuliers, la Financière devient à la fois un réseau complémentaire et intégré aux autres composantes et filiales de la Banque Nationale. « Complémentaire », puisque plus de la moitié des 270 000 clients de la Financière ne font pas affaire avec notre réseau de succursales. La Financière rejoint donc toute une clientèle relativement fortunée qui, autrement, n'entreprendrait aucune relation avec la Banque. « Intégrée », puisqu'il existe une grande complicité entre les unités de la famille Banque Nationale, de manière à offrir à la clientèle les services financiers correspondant à ses besoins.

Avec ses 812 conseillers en placement présents dans 86 succursales d'un océan à l'autre, ses 27 milliards de dollars d'actifs sous gestion, et son revenu annuel de près de 700 millions de dollars, la Financière Banque Nationale a une présence dominante au Québec avec une part de marché de 30 %. Sa part du marché du courtage au détail est d'environ 9 %, elle gère environ 11 % des actifs placés dans des régimes de retraite enregistrés et plus de 20 % des régimes d'épargne-études de l'industrie du courtage.

La Financière Banque Nationale cherche à se démarquer de la concurrence par la qualité des conseils et des services offerts aux particuliers. Le conseiller en placement a pour rôle de gérer les portefeuilles et de proposer des solutions financières concrètes aux défis complexes auxquels sont confrontés les investisseurs aujourd'hui. Grâce à une technologie de pointe et aux sources d'informations économiques et financières de la Financière Banque Nationale, les clients particuliers se voient maintenant offrir des renseignements dont seuls les investisseurs institutionnels bénéficiaient auparavant.

Les conseillers comme les clients de la Financière Banque Nationale sont bien servis par l'un des meilleurs services de recherche sur les entreprises du Canada. En outre, ils ont accès à des études de haute qualité sur le marché américain et les marchés d'outre-mer grâce à des ententes contractuelles passées avec de grandes firmes américaines ou européennes. Les conseillers, et leurs clients, sont donc au fait des derniers développements et opportunités sur les marchés étrangers.

La gestion de patrimoine à la Banque Nationale se fait également au moyen de produits bancaires traditionnels et de nos services de fonds communs de placement, tant en succursales que par les centres de gestion privée, le Trust Banque Nationale et Courtage à escompte Banque Nationale. L'organisation de ces filiales et de ces initiatives dans la gestion de patrimoine nous permet d'être la banque universelle des particuliers au Québec et, de plus en plus, au Canada.

LE RÉSEAU La Banque Nationale dispose de 546 succursales à travers le pays pour desservir ses quelque 2 600 000 clients. Davantage centrée sur les services-conseils que sur les services transactionnels, la stratégie de la Banque en matière de développement de succursales est motivée par la volonté de faciliter la vie du client. La segmentation de la clientèle et l'exploitation de créneaux et marchés prometteurs pour la Banque nous incitent à innover afin que notre réseau physique puisse être assez diversifié pour séduire différentes catégories de clients. C'est ainsi que nous cibons certaines clientèles particulières en créant des carrefours financiers, des centres bancaires, des centres d'affaires, des comptoirs de services dans les magasins et des Centres de gestion privée.

La Banque a déployé une trentaine de ses succursales Alliance, principalement dans des supermarchés. Non seulement est-ce là une façon économique et efficace de nous rapprocher de la clientèle, mais de plus en plus, c'est la Banque qui va vers la clientèle plutôt que l'inverse. Ainsi, nos démarcheurs hypothécaires rencontrent la clientèle dans les endroits que celle-ci fréquente, tout comme les représentants de Services financiers Banque Nationale, les agents d'AssurNat ou les représentants du service de planification à la retraite.

Complémentaire au réseau traditionnel de succursales, notre réseau Alliance continue à tisser sa toile avec comme objectif de recruter des consommateurs qui ne sont pas déjà des clients de la Banque. Plusieurs consommateurs sont séduits par ce concept de succursales établies dans les lieux qu'ils fréquentent régulièrement, et ouverts sept jours sur sept, tels les supermarchés. Le réseau Alliance permet notamment de recruter une nouvelle clientèle parmi les jeunes ménages et les particuliers de moins de 45 ans, plutôt autonomes du point de vue transactionnel et usagers compétents d'Internet, mais ayant toutefois besoin d'être conseillés en matière de placement et de financement. Ils veulent obtenir les conseils financiers dont ils ont besoin, au moment et à l'endroit où ils sont disponibles.

Nous avons observé que les succursales du réseau Alliance sont particulièrement performantes lorsqu'elles sont situées dans des magasins à grande surface implantés dans des quartiers en développement. C'est pourquoi les zones urbaines et les banlieues de Montréal, Toronto, Ottawa et Québec, où on retrouve un nombre important de premiers acheteurs de maison, seront privilégiées.

Au début de l'année 2001, la Banque Nationale a fait l'acquisition de 17 des succursales de la Banque de Montréal au Québec, pour un nombre de 35 000 nouveaux clients. Onze des 17 succursales ont été intégrées aux succursales de la Banque, alors que six ont changé de bannière. Le total des actifs et des passifs acquis a été d'environ 685 millions de dollars. Grâce à cette acquisition stratégique, nous consolidons notre position pour devenir un joueur de plus grande envergure dans certaines régions du Québec. L'augmentation du bassin de clientèle en région nous permet d'offrir à cette dernière des produits plus sophistiqués (produits de courtage, cartes de crédit, etc.), et témoigne de notre volonté de toujours mieux servir nos clients, peu importe la région où ils habitent ou font des affaires.

Toutes les grandes institutions financières rivalisent pour s'approprier leur part du billion de dollars de patrimoine accumulé que les *babyboomers* canadiens ont commencé à hériter de leurs parents. Dans cette veine, nous avons choisi de mettre sur pied des Carrefours financiers et des Centres de gestion privée à l'intention de nos clients à fort potentiel.

L'arrivée des Carrefours financiers de la Banque Nationale sur tout le territoire québécois concrétise également une réflexion sur les attentes des clients à l'égard d'une solution globale pour la gestion de l'ensemble de leurs besoins financiers. Comme pour les Centres de gestion privée, il s'agit d'une autre façon de regrouper nos services dans un même endroit, au bénéfice des clients qui ont peu de temps à consacrer à la gestion de leurs affaires et qui souhaitent que des experts gèrent l'ensemble de leurs finances personnelles. Planification financière personnalisée, investissement à la Bourse, hypothèque, assurances, production de la déclaration des revenus, etc., les Carrefours financiers offrent un « tout inclus », avec forfaits, destiné à nos clients qui ne sont pas nécessairement biens nantis ou aisés.

Le Canada passera bientôt d'une société de consommation, axée sur le crédit, à une société d'accumulation de richesses, orientée vers l'investissement. Dans ce marché, la Banque peut compter sur un avantage concurrentiel important puisqu'elle a déjà appris à connaître sa clientèle des entrepreneurs de la génération des *babyboomers*, ce qui devrait l'aider à devenir un chef de file dans ce créneau. Nous comptons inaugurer plusieurs centres de Gestion privée au cours des prochaines années et tirer profit du phénomène démographique des *babyboomers*, cette importante cohorte de la population canadienne qui passe du statut d'emprunteur à celui d'épargnant, et dont les besoins en planification financière sont plus criants que jamais. La stratégie que nous avons mise de l'avant, avec les planificateurs financiers, les banquiers personnels et les Centres de gestion privée, fera en sorte qu'en 2003, il y aura plus de 300 professionnels de la planification financière à plein temps à la Banque, contre 100 en 1996.

Les progrès technologiques des dernières années ont fait en sorte que la Banque Nationale a pu restructurer ses opérations ainsi que retirer de ses succursales une bonne part des tâches administratives et des activités de crédit. Nous avons libéré nos directeurs et directrices de succursales pour en faire des prospecteurs de clientèles ayant pour mandat de développer le marché de leur région. Ainsi, il n'est pas rare de voir nos responsables de succursales participer aux activités de la communauté, faire partie des diverses associations et tisser des liens avec les gens d'affaires et les agents de développement de leur région. Comme les succursales offrent autant des services de fiducie que de courtage et d'assurance, le directeur ne peut pas être un spécialiste de tous ces domaines. Il gère une équipe multidisciplinaire et il est là pour motiver son personnel, comme le fait un dirigeant de PME.

LE COMMERCE ÉLECTRONIQUE AVEC LES PARTICULIERS La plupart des experts s'entendent pour dire que le plus grand potentiel de développement des banques et de leur marché, que ce soit à l'échelle des particuliers ou à celle des entreprises, se situera sur Internet. Dans le domaine des technologies de l'information, la Banque Nationale a fait des pas de géant qui ont exigé une réorganisation en profondeur de ses activités afin d'en tirer tous les avantages.

En revanche, les progrès technologiques font en sorte que la Banque baigne dans un environnement plus concurrentiel que jamais. En effet, comme les clients peuvent avoir un accès plus facile à l'information sur les produits et services proposés par différents établissements bancaires, ils peuvent faire un plus grand nombre de comparaisons avant d'arrêter leur choix. Le développement du commerce électronique fait également en sorte que les barrières à l'entrée dans les activités traditionnelles des banques sont abaissées, car il n'est pas obligatoire d'avoir un vaste réseau de succursales pour atteindre une masse critique de clients. Les nouvelles technologies de l'information et d'Internet facilitent donc l'arrivée de nouveaux joueurs dans le secteur financier qui deviennent, dès lors, de redoutables concurrents de la Banque.

Dans cet environnement plus compétitif et changeant, la capacité de la Banque Nationale à offrir à sa clientèle des solutions globales, un service de premier ordre et une relation de confiance à long terme constitue un atout majeur pour son avenir. Participer à l'expansion des réseaux électroniques est une condition essentielle à la croissance de la Banque Nationale.

Une nouvelle infrastructure de commerce électronique robuste et évolutive est utilisée par nos clients particuliers depuis mars 2001. En effet, notre site Internet www.bnc.ca nous permet de servir un très grand nombre de clients de façon fiable et efficace, tout en rendant possible l'intégration des différents services électroniques de la Banque. Outre les transactions bancaires courantes sur notre site transactionnel Direct • N@t, le client peut, à partir du clavier de son micro-ordinateur, consulter ses comptes, calculer son bilan personnel, effectuer des opérations bancaires, payer des factures, acheter des produits de dépôt ou des fonds communs, remplir une demande de prêt et obtenir des conseils financiers personnalisés. Il peut aussi télécharger ses données et les intégrer à un logiciel de finances personnelles.

Auparavant, le client devait consulter trois ou quatre sites différents pour obtenir une image complète de ses avoirs. Maintenant, le client peut tout faire à partir du même site. Il n'est plus obligé de consulter séparément son compte à notre filiale de courtage à escompte, celui chez notre courtier plein exercice Financière Banque Nationale, l'état de ses avoirs au Trust Banque Nationale et son solde sur sa carte de crédit Master Card®.

Près de 200 000 clients bénéficient déjà de l'accessibilité de ce système et 200 000 autres devraient rejoindre les rangs d'ici la fin 2002. Et ce n'est qu'un début... Nous étudions sérieusement l'intégration de nouvelles fonctionnalités comme le paiement personne à personne, l'agrégation de comptes interinstitutions, l'approbation instantanée de prêt, le Web-TV et la signature électronique. En moyenne, un client accède au site transactionnel de la Banque neuf fois par mois pour y faire au total quelque 19 transactions. La banque virtuelle donne aux clients de la Banque Nationale l'accessibilité à tous nos services en tout temps, elle leur permet d'économiser du temps et elle est un complément parfait de nos services en succursales.

Organisation et activités de la Banque Nationale

LE SECTEUR PARTICULIERS ET GESTION DE PATRIMOINE (suite)

Les réseaux électroniques constituent le principal vecteur par lequel nous pourrions donner une vocation plus étendue et davantage nord-américaine à nos succès dans le domaine des services financiers aux entreprises comme aux particuliers. À l'extérieur du Québec, par exemple, l'expansion se fera principalement par le courtage de plein exercice et à escompte, lesquels ne nécessitent pas d'importants investissements en « brique et mortier ».

Environ 85 % de toutes les transactions bancaires au Canada sont faites par voie électronique. À la Banque Nationale, 79,5 % des transactions sont exécutées par le réseau électronique, principalement par le guichet automatique ou par Paiement direct Interac, mais aussi par TelNat et Direct • N@t. Notre nombre d'abonnés à TelNat est de 450 000, ce qui représente un client particulier sur quatre. Nous visons 525 000 abonnés l'an prochain pour un taux de pénétration de 29 %. Seulement 23 % des transactions empruntent les moyens physiques traditionnels, c'est-à-dire le chèque ou le comptoir.

Le 11 juin 2001, nous nous sommes associés au réseau de guichets automatiques EXCHANGE®, ce qui nous a permis d'ajouter 529 guichets aux 834 que la Banque possède déjà. Cette alliance porte à 1 363 notre réseau de guichets automatiques au Canada. Les guichets automatiques du réseau EXCHANGE® sont principalement situés en Ontario et dans l'Ouest du Canada, et permettent aux clients de la Banque Nationale d'effectuer des dépôts, des retraits, des interrogations de solde et des virements de fonds, tout comme s'ils utilisaient les guichets automatiques de la Banque Nationale. L'entente offre la possibilité à nos clients d'effectuer des retraits dans les 10 000 guichets automatiques du réseau EXCHANGE® localisés aux États-Unis.

Selon des statistiques établies en mai 2000, il existerait dans le monde plus de 300 millions de téléphones portables, soit trois fois plus que le nombre d'ordinateurs personnels branchés à Internet. On prévoit que, d'ici 2003, le nombre de téléphones sans fil branchés à Internet aura dépassé le nombre d'ordinateurs personnels reliés au Web. Les nouveaux services adaptés à la technologie du téléphone portable permettront aux utilisateurs, par exemple, de vérifier leurs comptes avant tout achat, de transférer de l'argent d'un compte courant à un compte d'épargne, de payer des factures individuelles, de vérifier les dernières transactions effectuées et, enfin, d'être informés par un signal précis de l'atteinte d'un seuil critique par leurs comptes courants.

Dans ce domaine d'avenir, la Banque Nationale n'est pas en reste. Nous nous sommes notamment associés à Microcell Solutions, filiale de Microcell Telecommunications, pour rendre nos services financiers accessibles à partir d'un appareil Fido®. Les nouveaux services financiers sans fil permettent notamment la vérification du solde du compte bancaire, de la marge de crédit et de la carte de crédit, l'accès aux plus récentes transactions du compte bancaire et de la carte de crédit du client, ainsi qu'aux Services à la clientèle de la Banque Nationale et de MasterCard®, le tout grâce au menu affiché à l'écran d'un appareil Fido® à interface conviviale. Les fonctions de Courtage à escompte Banque Nationale s'ajoutent à ces fonctions bancaires sans fil, permettant aux clients d'effectuer une foule de transactions boursières à partir de n'importe quel lieu, et ce, à toute heure du jour sans autre outil que leur seul téléphone cellulaire. C'est comme si la succursale bancaire se trouvait au bout de vos doigts 24 heures par jour, 365 jours par année, et ce, où que vous soyez.

La Banque Nationale a pris le virage Internet et elle entend consacrer les ressources nécessaires à l'exploitation de cette nouvelle frontière. En intégrant l'axe Internet à notre stratégie globale, nous serons en mesure de gérer efficacement des produits et services financiers de plus en plus complexes et d'accompagner notre clientèle dans l'univers du commerce électronique. Grâce à ces nouvelles technologies, nous demeurons une banque à échelle humaine tout en mettant des services de pointe à la disposition de notre clientèle.

LE SECTEUR COMMERCIAL

Le secteur Commercial englobe la gamme complète des services financiers que la Banque offre aux PME de son marché principal, ainsi que les services spécialisés qu'elle met à la disposition de sa clientèle commerciale ailleurs au Canada. Cette clientèle est composée de près de 12 225 entreprises clientes, qui ont des ventes annuelles généralement comprises entre 1 et 25 millions de dollars et dont les prêts à la Banque vont varier de 350 000 dollars à 20 millions de dollars. Ces entreprises sont desservies par 49 centres de services, par 5 centres internationaux au Canada, de même que par le réseau étranger des filiales, partenaires et bureaux de représentation.

Pour les PME, la Banque Nationale est une banque de solutions. Nous offrons aux entreprises clientes des solutions diversifiées, innovatrices et intégrées en matière de financement, de placement, de trésorerie et de gestion. Un directeur de trésorerie globale est en poste dans chaque région pour conseiller nos PME clientes sur la gestion de leur trésorerie. Nos clients ont aussi accès aux directeurs de développement des services internationaux, qui les conseillent sur les questions connexes à l'exportation. En collaboration avec notre partenaire COGNICASE, le secteur Commercial met à la disposition des entreprises clientes toute une gamme de produits et services informatiques et télématiques.

Une stratégie de diversification géographique et sectorielle caractérise l'expansion des affaires commerciales de la Banque. La diversification géographique se traduit par la poussée de la Banque sur le marché ontarien des PME. Plusieurs bureaux commerciaux ont été ouverts, afin d'offrir aux PME ontariennes les solutions bancaires et financières qui ont fait notre succès sur notre marché principal du Québec.

Le 15 novembre 2001, nous avons annoncé la vente, pour une prime globale de 6 % avant les coûts de restructuration, de nos opérations de prêt sur garantie à PNC Financial Services Group, une des plus importantes entreprises américaines de

services financiers diversifiés, ayant son siège social à Pittsburgh, en Pennsylvanie. La Banque se retire donc du marché américain du prêt sur garantie, bien qu'elle pourra continuer d'offrir du financement à ses PME et grandes entreprises clientes canadiennes aux États-Unis. Du côté de PNC, la transaction lui permet d'acquérir un encours de prêts se chiffant à environ 1,6 milliard de dollars US. Nous avons également signé une entente de service de 18 mois avec PNC pour le solde du portefeuille, soit environ 0,6 milliard de dollars US. Cette décision nous permet de nous concentrer davantage sur nos activités traditionnelles, comme les opérations bancaires de détail, la gestion de patrimoine et le marché des PME au Canada. Les changements survenus dans le marché économique américain, dominé par des spécialistes de plus grande envergure et des banques régionales offrant des services complets, nous ont incités à réorienter notre attention et nos efforts vers nos domaines de compétence.

Nous occupons au Québec une part de marché supérieure à celle de toute autre banque, et nous visons des créneaux spécialisés où nous pouvons augmenter notre pénétration et atteindre de nouveaux clients commerciaux. Des équipes de professionnels ont développé des compétences pour offrir du financement et du soutien aux entreprises qui évoluent en agriculture, en cinéma et télévision, en ressources énergétiques et en haute technologie. Ces équipes, souples et efficaces, rendent la Banque encore plus concurrentielle dans ces marchés ciblés. Nous n'hésitons pas d'ailleurs à former des équipes qui offrent du financement bien adapté et des solutions à l'import-export pour les entreprises présentes dans ces industries. Nos avancées dans le secteur de la production cinématographique, la mise au point de financements structurés et les activités de crédit-bail de notre filiale Alter Moneta correspondent à cette stratégie d'expansion par créneaux.

Dans la plupart des centres régionaux de la Banque au Québec, nous avons mis en place un directeur du développement des services internationaux, qui conseille les entreprises clientes sur le financement des exportations et la gestion du risque du commerce international. Des postes semblables ont été créés dans les autres provinces canadiennes, notamment l'Alberta et l'Ontario.

Chaque année, de nouvelles étapes sont franchies dans l'assistance que la Banque apporte à ses PME exportatrices. Nous nous sommes engagés dans Fodex, un fonds d'investissement en capital de sociétés étrangères qui importent auprès d'entreprises canadiennes. Par l'intermédiaire de nos divisions Natexport et Sodex, nous avons poursuivi nos activités d'affacturage (achat de créances sur l'étranger) au bénéfice de notre clientèle exportatrice.

Nous nous sommes aussi joints au réseau Northstar Financement, un leader mondial qui offre des solutions financières sur mesure pour aider les nouvelles entreprises et les PME en croissance à relever les défis de la concurrence dans le marché complexe de l'exportation internationale. Grâce aux capitaux importants injectés par la Banque dans l'opération, les clients étrangers des sociétés exportatrices canadiennes ont accès à un fonds de prêts totalisant 310 millions de dollars pour des achats d'une valeur de 100 000 \$ à 5 000 000 \$.

LE COMMERCE ÉLECTRONIQUE AVEC LES ENTREPRISES Le commerce électronique à la Banque Nationale n'est pas seulement conçu pour faciliter les affaires entre notre entreprise et nos clients. Notre rôle majeur dans le développement des PME au Québec et au Canada nous a incités à leur donner une plate-forme de commerce électronique spécialement pour elles. Conçu pour répondre aux besoins des entreprises à l'ère d'Internet, le portail ClicCommerce leur offre, grâce à ses divers services, les outils nécessaires au développement de leur commerce et de leurs affaires électroniques. ClicCommerce constitue ainsi un lieu d'échange privilégié pour les entreprises et leur permet d'établir des liens fructueux avec des fournisseurs, d'offrir leurs produits et services, de partager leur expertise, etc.

ClicCommerce est une initiative conjointe de la Banque Nationale et de COGNICASE, une firme québécoise reconnue comme l'un des chefs de file mondiaux de la technologie Internet. Au départ, la mission de ClicCommerce consistait à offrir des services bancaires informatisés (accessibles par Internet) aux entreprises afin de simplifier leurs opérations financières courantes. Aux deux premiers services – ClicPaiement et ClicRelevé – se sont rapidement ajoutés ClicServices et ClicDevises. Au début de 2001, ClicCommerce a pris une nouvelle dimension en offrant des solutions pour le commerce et les affaires électroniques : ClicRépertoire, ClicWeb, ClicCatalogue et ClicInc.

Par conséquent, ClicCommerce a dorénavant pour mission de fournir aux entreprises les outils nécessaires au développement de leur commerce et de leurs affaires électroniques. Les entreprises abonnées à ClicCommerce peuvent ainsi obtenir une très haute visibilité auprès des partenaires et des clients de la Banque Nationale, notamment par leur présence dans l'annuaire électronique ClicRépertoire. À l'heure où le commerce électronique connaît un développement exponentiel, les entreprises ne peuvent plus se permettre de ne pas être présentes sur le Web. C'est dans cet esprit que nous avons conçu, avec ClicWeb, des solutions efficaces grâce auxquelles on peut facilement gérer un site Web, du plus simple au plus sophistiqué. Pour les entreprises, le commerce électronique constitue une excellente occasion de réduire leurs coûts d'opérations, d'améliorer leur service à la clientèle et de desservir un marché beaucoup plus vaste (qui éventuellement peut couvrir le monde entier !). À cet effet, nous proposons ClicCatalogue qui permet aux entreprises d'organiser efficacement une boutique virtuelle et d'obtenir la sécurisation des transactions qui y sont reliées. Enfin, les entreprises peuvent établir des liens de type « B2B », interentreprises, dans le cadre du service ClicInc. Déjà, la Banque Nationale elle-même effectue plus de la moitié de ses achats de matériel de bureau et d'équipements informatiques par ce mode. Le mode public de ClicInc s'adresse à toutes les entreprises, clientes ou non de la Banque, qui veulent faire des achats en ligne. Les revenus de ClicInc lui viennent d'une commission versée par les fournisseurs, alors que les acheteurs ont accès à ces services gratuitement.

Les services de paiement et de gestion de trésorerie s'organisent aussi autour de la famille de produits ClicCommerce, qui comprend ClicRelevé, ClicPaiement et ClicServices. Grâce à ces logiciels, la PME dispose non seulement d'une succursale commerciale virtuelle, mais aussi de la capacité de régler tout paiement par Internet à tout fournisseur privé

Organisation et activités de la Banque Nationale

LE SECTEUR COMMERCIAL (suite)

en plus des principaux impôts et taxes. Les virements électroniques s'intègrent facilement aux logiciels comptables courants dans les PME. En effectuant ses règlements par Internet, l'entreprise simplifie le processus, minimise les risques d'erreur et gagne temps et argent. En plus de produire la plupart de ces services, notre partenaire COGNICASE fournit des services-conseils en commerce électronique ainsi que, pour les grandes entreprises, des logiciels de gestion. Plusieurs autres produits du groupe financier Banque Nationale sont accessibles par Internet pour la clientèle commerciale, dans le domaine des services informatiques et télématiques : citons la succursale virtuelle Direct•N@t PME, les services de paye, les transferts électroniques de données, les paiements électroniques et la gestion de trésorerie.

L'expansion fulgurante des réseaux électroniques et d'Internet a bouleversé la donne technologique et commerciale. La Banque est entrée de plain-pied dans ce nouveau monde. Nos diverses clientèles profitent déjà d'une véritable banque virtuelle par Internet. Nous serons de plus en plus en mesure d'accompagner notre clientèle dans le monde du commerce électronique. C'est le premier volet de notre stratégie Internet. Le deuxième volet consiste à reconfigurer notre infrastructure de communications pour que les bureaux, agences et filiales aient accès à la même plate-forme universelle de vente au moyen de connexions Internet qui offrent les garanties nécessaires de robustesse et de sécurité. Le développement technologique de la Banque Nationale comporte donc plusieurs aspects, qui constituent les multiples facettes d'une même exigence : mettre la technologie au service de notre clientèle. Les nouvelles technologies nous rendent plus accessibles à nos clients et facilitent la gestion de leurs affaires bancaires et financières.

LE SECTEUR DES MARCHÉS FINANCIERS, PLACEMENTS ET TRÉSORERIE

La Banque des marchés financiers, placements et trésorerie regroupe les services de financement offerts par la Banque et la Financière Banque Nationale aux grandes entreprises et à la clientèle institutionnelle, ainsi que les opérations de placement et d'arbitrage que la Trésorerie effectue sur les marchés financiers.

LA TRÉSORERIE La Trésorerie est responsable des opérations sur les marchés financiers, ce qui englobe à la fois les opérations de gestion propre de la Banque et les opérations de couverture pour la clientèle. Les opérations de gestion propre comprennent la gestion des liquidités et des valeurs mobilières, l'appariement des échéances de l'actif et du passif, ainsi que la couverture des risques de certains instruments financiers. Les opérations de couverture pour la clientèle permettent à celle-ci de se protéger des variations des taux de change, des taux d'intérêt ou d'autres changements dans les marchés financiers.

Ainsi, la gestion stratégique de la Banque porte non seulement sur ses offres de service, mais aussi sur son bilan et sur ses coûts d'exploitation. La Banque gère son bilan en fonction du cycle économique et de ses besoins en capital. Des méthodes comme la titrisation des créances et la syndication des prêts permettent d'assurer la croissance de la Banque et la satisfaction de la clientèle tout en minimisant les risques et en économisant les capitaux. Nous maîtrisons ainsi notre croissance dans le meilleur intérêt de nos clients, de nos employés et de nos actionnaires.

LA FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE Financière Banque Nationale est née de la fusion des firmes Lévesque Beaubien Geoffrion et First Marathon. Sa mission est d'offrir des services de courtage complets et intégrés, ainsi que des conseils judicieux à tous ses clients investisseurs, aussi bien institutionnels que particuliers. Elle est présente dans toutes les régions du Canada. Toutefois, elle se démarque des autres grandes firmes canadiennes par l'ampleur de ses services au Québec.

La Financière Banque Nationale occupe, dans le marché canadien, une position de choix parmi les firmes de courtage de valeurs mobilières, les banques d'investissement et les prêteurs commerciaux. Sa forte présence sur les marchés boursiers lui permet d'accompagner sa clientèle partout au Canada. En plus de mobiliser des capitaux pour les sociétés et les pouvoirs publics, la banque d'investissement que constitue la Financière Banque Nationale offre des services-conseils, notamment en fusion-acquisition et en restructuration.

Les deux firmes à l'origine de la Financière Banque Nationale présentaient une feuille de route impeccable, résultat de leur professionnalisme et de la créativité dont elles ont fait preuve pour répondre aux besoins des clients. Lévesque Beaubien Geoffrion existait depuis 1902. Au fil des ans, elle était devenue l'une des plus grandes maisons de courtage pleinement intégrées du Canada, avec une position dominante au Québec et une présence importante dans toutes les autres régions. Fondée il y a tout juste vingt ans, First Marathon s'était hissée jusqu'à une position enviable dans ses activités de base, soit le courtage institutionnel et le financement des sociétés, et elle occupait une position dominante dans la prestation de services de compensation à des tiers.

En 2001, la Financière a obtenu le premier rang pour la qualité de la recherche dans le dernier sondage effectué par la firme Brendan Wood auprès des gestionnaires de portefeuilles institutionnels canadiens. Elle a pris la tête pour chacune des cinq composantes d'une recherche de qualité : qualité des idées de placement, connaissance du secteur, niveau de contact, qualité des études financières et crédibilité des travaux des analystes. Parmi l'ensemble des secteurs économiques qui font l'objet de recherche et de prévisions des tendances, les analystes de la Financière se sont classés parmi les trois premiers dans leur catégorie pour onze des secteurs économiques qui font l'objet d'une recherche et analyse financière.

Plusieurs gestes seront posés en 2002 pour améliorer les services et la présence de la Financière Banque Nationale sur le marché des capitaux. Par exemple, nous finaliserons l'intégration du Service aux grandes entreprises et du financement corporatif. Cette fusion améliorera considérablement notre offre de service en combinant l'expertise des deux groupes

et en simplifiant la vie de nos clients avec un point de contact unique pour tous les services du groupe Banque Nationale. La préparation et la négociation d'une offre intégrée de services seront facilitées, et des progrès immenses ont déjà été accomplis à cet égard.

NOS PARTENARIATS

La Banque Nationale conclut des partenariats et des alliances stratégiques chaque année afin de rehausser son efficacité et sa profitabilité dans un marché en constante transformation. Ces partenariats prennent plusieurs formes. Voyons-en quelques exemples récents.

La Corporation Assante, l'un des plus importants fournisseurs de services intégrés de gestion de patrimoine avec un réseau de 1 500 conseillers au Canada, a choisi en 2001 la Banque Nationale afin de développer des produits bancaires et financiers, sous marque Assante, adaptés aux besoins des clients de Assante. En vertu de cette entente, la Banque développe et commercialise des comptes bancaires avec privilège de chèques, des cartes de débit, des marges de crédit personnelles, des régimes et des prêts pour l'épargne-retraite, de nouveaux services hypothécaires et des certificats de placement garantis. Les services bancaires par téléphone, par Internet et le réseau élargi de guichets automatiques de la Banque Nationale accompagnent l'offre de produits et services bancaires.

La Banque Nationale et le Groupe Promutuel, déjà associés dans le financement agricole, ont conclu une entente de partenariat en janvier 2001 ayant pour objet le développement et la distribution de produits et services financiers. L'entente prévoit la mise en commun des expertises des partenaires. Le développement de produits et services financiers sera ainsi assuré par la Banque Nationale. Le Groupe Promutuel, quant à lui, assurera la distribution par le biais de son vaste réseau et sa forte pénétration du marché de l'assurance et des services financiers dans l'ensemble des régions du Québec. L'entente avec le Groupe Promutuel, un des cinq premiers assureurs de dommages au Québec, nous permet d'avoir accès à un important bassin de clients et à un coût d'investissement avantageux.

Pour le domaine de la technologie et du commerce électronique, nous comptons comme partenaire stratégique la firme québécoise COGNICASE, à qui nous avons cédé notre filiale technologique SIBN en mai 2000. COGNICASE est le fournisseur privilégié en technologie de l'information de la Banque et de ses filiales pour une période de dix ans, nous permettant ainsi d'élargir notre offre bancaire à nos clients, notamment par le développement de solutions de commerce électronique et de courtage électronique. COGNICASE se spécialise dans l'intégration des affaires électroniques et des solutions Internet/sans fil. En misant sur son approche axée sur les résultats, sur ses 3 800 employés, sur ses technologies et sur son centre international d'ingénierie et d'hébergement, elle offre des solutions innovatrices qui contribuent à la réussite commerciale de la Banque à l'ère numérique.

Fruit d'un partenariat entre la Banque Nationale et la Caisse de dépôt et placement du Québec, Alter Moneta a été fondée en 1998 et se spécialise en financement d'équipement. Sa mission est le financement des entreprises commerciales, au moyen de contrats de location, de crédit-bail ou de ventes à tempérament, portant sur divers biens d'équipements commerciaux et industriels. Ainsi, nos clients commerciaux peuvent financer des achats d'équipement allant de 100 000 \$ à plusieurs millions de dollars et, dans certains cas, obtenir une autorisation en une heure seulement.

On pourrait citer plusieurs autres exemples similaires de partenariats. Mentionnons seulement, pour les deux dernières années écoulées, les suivants : la création d'une alliance stratégique avec la Banque de développement du Canada visant à permettre aux petites et moyennes entreprises un meilleur accès au capital destiné aux entreprises innovatrices axées sur la croissance et l'exportation ; l'entente de partenariat entre Placements Banque Nationale et Fidelity Investments, avec la création de nouveaux fonds qui portent le nom de « Banque Nationale/Fidelity » ; le lancement, avec Microcell Solutions, d'un téléphone portable Fido® qui donne accès aux données transactionnelles d'un compte ouvert à la Banque Nationale.

Désormais, nous déléguons à l'extérieur les éléments qui ne font pas partie de notre mission première, qui est de distribuer des produits et services financiers de qualité à notre clientèle. Concurrence oblige, il est plus efficace et plus économique de confier à des fournisseurs de services certaines tâches comme l'impression de formulaires ou la gestion des opérations informatiques. Par exemple, en effectuant une impartition sélective, le Service de la gestion d'impartition et intranet a obtenu une meilleure technologie tout en économisant plusieurs millions de dollars pour notre réseau de télécommunications, en le confiant à Bell Canada. Par ailleurs, notre alliance stratégique avec IBM, en matière d'impartition informatique, permet une réduction significative du coût des opérations informatiques et un meilleur accès, plus rapide et moins risqué, aux nouvelles technologies.

Les partenariats de la Banque Nationale dépassent parfois les frontières canadiennes. Ainsi, notre clientèle peut compter sur un réseau international qui comprend des bureaux à Paris, Londres, New York, Nassau et Hongkong. De plus, les ententes de coopération avec des institutions financières en France, en Belgique, en Allemagne, en Autriche, en Italie, au Portugal, en Espagne et au Royaume-Uni, ainsi que le réseau de 2 800 correspondants bancaires qui couvre plus de 120 pays, confèrent à la Banque un caractère international qui la rend capable de servir ses clients partout où ils font des affaires. Au Chili, avec trois sociétés américaines de capital de risque et un partenaire chilien, nous avons formé un consortium, CorpBanca, qui achète des banques un peu partout sur le continent. En prévision de l'entente de libre-échange entre l'Amérique du Sud et l'Amérique du Nord dans quelques années, nous voulons nous préparer à l'un des marchés de l'avenir et aider nos PME et notre clientèle des grandes entreprises qui voudront y faire affaire.

Organisation et activités de la Banque Nationale

NOS PARTENARIATS (suite)

Cette tendance aux partenariats fait partie de notre philosophie de gestion et nous permet de relever nos défis et de concrétiser notre plan d'affaires en matière de distribution, de services-conseils, d'offre globale, de diversification géographique et de rentabilité.

NOS EMPLOYÉS

La Banque Nationale compte plus de 17 000 employés. Les trois quarts sont des femmes, l'âge moyen du personnel est de 39 ans, et le tiers des employés sont au service de la Banque depuis plus de quinze ans. Aussi, plus du tiers des employés ont des actions de la Banque, si bien qu'ils détiennent environ 2 % du capital-actions de la Banque Nationale.

Nous cherchons à lier directement la contribution et les efforts de nos employés aux résultats financiers de l'entreprise. Pour y arriver, nous nous sommes dotés d'outils de plus en plus précis de mesure des résultats. Par exemple, aux fins de notre Programme de rémunération incitative, la Banque se mesure aux autres grandes banques canadiennes sur les plans de la croissance des revenus nets et du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (ROE).

Afin d'identifier les attentes et les besoins collectifs de nos employés, nous sondons leur opinion périodiquement. Ce sondage, intitulé *Regard sur notre organisation*, a pour but de mesurer l'ensemble des facteurs qui ont un impact sur la participation et l'engagement de nos employés envers la Banque, et de mieux comparer notre institution avec des entreprises semblables dans l'industrie. La direction de la Banque, ainsi que celles des régions et secteurs, se servent des résultats de ce sondage pour élaborer des plans d'action qui créeront un milieu de travail encore plus stimulant et novateur.

Les employés de la Banque doivent constamment approfondir leurs connaissances et améliorer leurs aptitudes professionnelles à donner des conseils en fonction des besoins des clients. Une fois en poste, ils doivent se perfectionner par des cours en gestion de fortunes, en testaments et successions, en assurances, en gestion de portefeuilles et en risques, etc. Nous avons mis sur pied, seuls ou en collaboration avec des institutions d'enseignement, plusieurs programmes de formation pour nos employés. Ils représentent des moyens prioritaires pour relever nos défis et prendre le virage du service-conseil. Parmi ces programmes, on peut citer le *Programme universitaire Banque Nationale* (le PUB), créé spécifiquement pour les employés qui veulent se donner une formation universitaire spécialisée en services financiers. Le PUB évolue aussi en fonction des besoins de nos marchés. Par exemple, devant l'expansion de notre secteur des affaires agricoles, la Banque et ses partenaires d'enseignement ont mis sur pied un nouveau programme de maîtrise en financement des entreprises agricoles.

Le programme universitaire BNC a participé de façon significative à l'acquisition de compétences. Depuis sa création en 1996, le programme universitaire de la Banque nous a donné 600 diplômés PUB, 340 diplômés universitaires, dont 114 à la maîtrise. Avec une moyenne de six jours de formation par employé cadre, les pratiques de formation interne ont permis le renouvellement et le développement de compétences de pointe, notamment sur les pratiques de gestion, les produits BNC, les approches de vente-conseil et de service, la gestion des risques et l'utilisation des technologies. Les activités d'entraînement à de nouvelles fonctions ont permis, quant à elles, de former 300 employés affectés à leurs nouvelles fonctions, 90 % d'entre eux étant en contact direct avec la clientèle (70 % affaires aux particuliers et 30 % affaires commerciales).

La visibilité de notre institution et sa contribution au développement économique et social de son milieu passent d'abord par nos employés. La Banque et ses employés débordent d'imagination pour nous faire connaître du milieu, notamment au moyen de conférences, de campagnes de souscription, de commandites, du programme de reconnaissance *Les PME de la Banque Nationale*, d'une présence dans les institutions d'enseignement et les universités, ainsi que dans les salons et expositions.

Enfin, en matière de philanthropie, la réputation de générosité de la Banque Nationale et de ses employés n'est plus à faire. Elle vient confirmer les racines qu'ils cultivent dans toutes les régions du pays. La Banque et son personnel contribuent au développement de nombreuses associations et à la réalisation de maints projets par l'entremise de dons directs, de commandites, de campagnes de souscription en succursales et d'innombrables heures de bénévolat. Les dons corporatifs à eux seuls se sont élevés à plus de 3 millions de dollars en 2001, lesquels ont été remis à quelques centaines d'organismes au pays. Selon sa politique de dons, la Banque réserve un montant de 1 % de ses bénéfices nets de l'exercice précédent à cet effet, ce qui lui permet d'être reconnue à titre « d'entreprise généreuse » dans le cadre du *Programme Imagine* du Centre canadien de philanthropie.

Grâce à son organisation, sa direction, ses filiales, ses partenaires, ses produits et services, son réseau, ses employés et son savoir-faire, la Banque Nationale est mieux placée que jamais pour tirer son épingle du jeu sur l'échiquier québécois, canadien et mondial des services financiers.

Conjoncture économique

Après une décennie de robuste croissance, l'économie mondiale est entrée dans une phase de ralentissement à la fin de l'année 2000 qui s'est poursuivie au cours de 2001. L'incertitude occasionnée par les attentats du 11 septembre a accentué ce ralentissement qui s'est transformé en récession dans plusieurs pays, dont le Canada et les États-Unis.

Sur la scène internationale, l'économie européenne n'a pas échappé à la morosité générale, avec en tête de liste l'Allemagne. Le secteur industriel a été le plus touché et a fini par affecter négativement l'emploi et la consommation. De son côté, l'expansion économique en Asie a continué d'être freinée par les déboires du Japon qui a connu en 2001 sa troisième récession en 11 ans. Les pays les plus exposés à la production de biens technologiques destinés au marché américain, comme Taiwan et Singapour, ont particulièrement souffert alors que la Chine et l'Inde ont bénéficié de la taille de leur marché intérieur et de leur relatif isolement des chocs extérieurs pour afficher les meilleurs taux de croissance au monde.

Déjà sous son potentiel depuis la mi-2000, la croissance économique américaine est finalement devenue négative au second semestre de 2001. La faiblesse qui sévissait déjà en début d'année dans les secteurs des exportations, de la production industrielle et de l'investissement des entreprises s'est étendue à la consommation, qui a également été frappée par une baisse de confiance des consommateurs en raison des attentats du 11 septembre dernier.

L'économie canadienne a suivi un parcours similaire à celui de l'économie américaine en 2001. Après deux trimestres de faible croissance, le Canada est entré en récession dans la seconde partie de 2001. La croissance économique pour l'année devrait se situer autour de 1,4 %, ce qui constitue la plus faible progression du produit intérieur brut depuis 1992.

Avec le repli de l'activité économique, le marché de l'emploi s'est détérioré au cours du deuxième semestre, affectant ainsi les dépenses de consommation dont la ténacité avait jusque-là permis à l'économie canadienne de poursuivre sa phase d'expansion. Le secteur extérieur a été directement affecté par le ralentissement de l'économie américaine et le secteur manufacturier en a subi le contrecoup tout au long de l'année.

Le Québec, principal marché de la Banque, n'a pas échappé au ralentissement qui a secoué le reste de l'Amérique du Nord, mais la diversification de son économie lui a permis d'offrir une performance supérieure à la moyenne canadienne au niveau de l'emploi. Formant avec l'Ontario le cœur industriel du Canada, le Québec est particulièrement affecté par le ralentissement du secteur manufacturier et par la chute de la demande des produits informatiques et électroniques, en particulier aux États-Unis. C'est ce qui explique que le taux de croissance du Québec devrait être inférieur à la moyenne canadienne en 2001. En raison de la dépendance de l'industrie automobile envers le marché américain, la croissance de l'Ontario devrait être semblable à celle du Québec. C'est l'Alberta qui arrive bonne première sur le plan de la croissance depuis quelques années grâce à sa richesse en produits énergétiques.

PERSPECTIVES

La reprise économique devrait se matérialiser rapidement en Amérique du Nord. Les banques centrales ont fortement diminué leur taux directeur en 2001 pour les porter à leur plus faible niveau en 40 ans. À cela s'ajoutent plusieurs facteurs stimulants. Aux États-Unis, on estime à près de 200 milliards de dollars les mesures fiscales décrétées par le gouvernement sous forme de dépenses supplémentaires et de baisses d'impôts, ce qui équivaut à environ 2 % du PIB. De plus, les ménages bénéficieront d'économies substantielles liées à la baisse du coût de l'énergie et au refinancement de la dette hypothécaire à plus faible taux.

Tous ces facteurs permettent donc d'entrevoir avec optimisme la croissance économique cette année. Les entreprises devraient ainsi enregistrer une hausse notable de leur chiffre d'affaires et de leur rentabilité, ce qui stimulera à moyen terme l'investissement. Pour sa part, les exportations du Québec devraient se relever à mesure que la demande américaine s'accroît.

IMPLICATIONS POUR LA BANQUE

Le recul important observé sur les places boursières depuis leur sommet atteint en 2000 a provoqué un engouement appréciable des produits de placement sécuritaires, tels les certificats de placement garantis et les fonds communs de placement du marché monétaire. Offrant une gamme étendue de produits d'investissement, la Banque peut servir efficacement ses clients en leur offrant le type de placement qui correspond à leurs besoins.

Les perspectives d'un retour rapide à une croissance économique en 2002 et en 2003 devraient favoriser une hausse du marché boursier au cours des prochaines années. Cette progression, prévue néanmoins plus modeste que celle enregistrée durant les années 1990, devrait contribuer à redonner confiance aux investisseurs. Sur un horizon à moyen et à long terme, la tendance observée depuis les années 1990, soit la substitution des produits de placement sans risque par des véhicules à plus fort potentiel de rendement, tels les fonds communs de croissance, la détention directe de titres boursiers et les services personnalisés de gestion de patrimoine, devrait se poursuivre. À ce niveau, la Banque Nationale est bien positionnée pour profiter de cette évolution grâce à un réseau de distribution intégré qui offre une gamme complète de solutions de placement.

Conjoncture économique

IMPLICATIONS POUR LA BANQUE (suite)

Le climat de morosité économique observé en deuxième moitié de 2001 a certes freiné quelque peu l'expansion du crédit aux particuliers. Ce ralentissement devrait néanmoins s'estomper à mesure que la croissance économique s'accélénera en 2002. De plus, les ménages devraient profiter du contexte actuel de faible coût du capital qui facilite notamment l'accession à la propriété.

Le retour à une plus forte croissance économique aidera également les entreprises à prospérer. De plus, l'augmentation prévue de leur rentabilité permettra d'observer une reprise tangible de l'investissement. Par son approche personnalisée, la Banque sera en mesure d'offrir à ses clients commerciaux des solutions de financement propices au développement de leurs marchés visés et de leur plan d'affaires.

C'est donc dans un contexte favorable que se dessine l'environnement économique et financier de la prochaine année.

Analyse par la direction

La présente section du rapport annuel renferme l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque. Cette analyse se fonde sur les états financiers consolidés ainsi que sur les tableaux inclus au présent rapport annuel. Dans l'analyse qui suit, l'expression « bénéfice » réfère au bénéfice avant charges d'écart d'acquisition.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

En dépit d'un ralentissement économique au Canada et dans le reste du monde, la stratégie d'affaires adoptée par la Banque Nationale au cours des dernières années lui permet de déclarer, une fois de plus, des bénéfices records pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2001. Chacun des quatre trimestres de l'année a procuré des bénéfices records par rapport à son trimestre correspondant en 2000. La Banque a atteint tous les objectifs financiers stratégiques qu'elle s'était fixés en début d'année, tels qu'ils étaient formulés dans son rapport annuel de l'année 2000.

	Objectifs	Résultats
Croissance du bénéfice avant charges d'écart d'acquisition :	+ 10 %/année	10 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires avant charges d'écart d'acquisition :	15,5 % – 17,5 %	16,0 %
Ratio des charges d'exploitation sur les revenus :	60 % en 2003	62,7 %*
Ratio de capital de base :	7,75 % – 8,50 %	9,6 %

* Excluant activités abandonnées et éléments non récurrents.

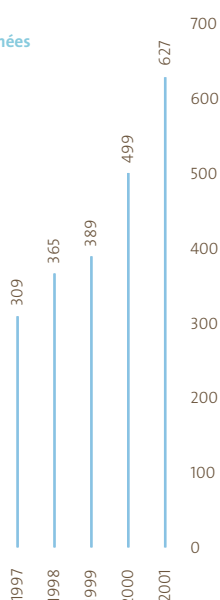
Pour l'exercice financier 2002, ainsi que pour les prochaines années, la Banque s'est fixé les objectifs suivants :

	Objectifs 2002	Objectifs à moyen terme
Croissance du bénéfice par action :	4 % – 6 %	10 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires :	15 % – 17 %	15,5 % – 17,5 %
Ratio des charges d'exploitation sur les revenus :	61 % en 2003*	61 % en 2003 Les objectifs seront ensuite établis par lignes d'affaires
Ratio de capital de base :	7,75 % – 8,75 %	7,75 % – 8,50 %

* L'objectif de 61 % tient compte de l'effet de la cession des activités de prêts sur garantie aux États-Unis.

APERÇU GÉNÉRAL

Bénéfice avant activités abandonnées et charges d'écart d'acquisition
(en millions de dollars)



Pour l'exercice financier 2001, le bénéfice avant activités abandonnées et charges d'écart d'acquisition a atteint 626,8 millions de dollars ou 3,11 \$ par action (voir tableau 1, page 50), en hausse de 26 % par rapport au bénéfice comparable de 499,5 millions de dollars ou 2,49 \$ par action pour l'exercice financier 2000. Si l'on tient compte des activités abandonnées, le bénéfice avant charges d'écart d'acquisition s'est établi à 581,3 millions de dollars ou 2,88 \$ par action, en progression de 10 % sur 2000 alors que la Banque avait obtenu un bénéfice de 528,8 millions de dollars ou 2,65 \$ par action. La Banque a connu une croissance ininterrompue de son bénéfice au cours des neuf derniers exercices.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires avant activités abandonnées et charges d'écart d'acquisition s'est chiffré à 17,2 % pour l'exercice 2001, par rapport à 15,0 % lors de l'exercice précédent. En tenant compte des activités abandonnées, le rendement des capitaux propres s'établit à 16,0 % pour chacun des exercices financiers 2001 et 2000.

La Banque révisé régulièrement les dividendes qu'elle verse sur ses actions ordinaires. Au cours de l'exercice, le Conseil d'administration a déclaré des dividendes de 0,82 \$ par action, soit 7 cents de plus qu'au cours de l'exercice précédent. Voilà qui représente une hausse de 9,3 % par rapport au dividende d'il y a un an. Depuis 1993, le dividende a plus que doublé, passant de 0,40 \$ par action à 0,82 \$ par action pour l'exercice 2001.

Le réseau financier Banque Nationale

Analyse par la direction

APERÇU GÉNÉRAL (SUITE)

Le rendement annuel composé moyen revenant aux porteurs d'actions ordinaires – qui est fonction à la fois du dividende et de la plus-value du cours des actions ordinaires de la Banque – s'est établi à 17 % pour les cinq dernières années.

VALEUR AJOUTÉE À L'ACTIONNAIRE

La Banque mesure la rentabilité de ses unités d'affaires en se basant sur la valeur ajoutée à l'actionnaire, calculée en déduisant du bénéfice disponible un coût pour le capital ordinaire utilisé. Le bénéfice disponible correspond au profit que la Banque a dégagé après avoir rémunéré tous les bailleurs de fonds sauf les actionnaires ordinaires. Ainsi, la valeur ajoutée à l'actionnaire indique si la Banque a su dégager un profit après avoir rémunéré ses actionnaires ordinaires pour leurs investissements dans l'entreprise. Un montant positif indique que la Banque a su créer de la valeur pour ses actionnaires.

Le bénéfice disponible est défini comme étant le bénéfice d'exploitation avant charges d'écart d'acquisition, moins les dividendes sur les actions privilégiées.

Le coût pour le capital ordinaire utilisé correspond à 13 % de l'avoir ordinaire moyen utilisé au cours de l'exercice. Le taux de 13 % représente le rendement minimum après impôt que la Banque doit fournir à ses actionnaires pour l'utilisation de leur capital. Ce taux est fonction du risque relatif de la Banque par rapport au marché des capitaux en général.

Le tableau suivant présente la valeur ajoutée à l'actionnaire au cours des cinq derniers exercices. La Banque a créé de la valeur pour ses actionnaires au cours de cette période, culminant à un record de 101 millions de dollars pour l'exercice financier 2001.

(en millions de dollars)

	2001	2000	1999	1998	1997
Bénéfice disponible	547	500	401	362	325
Capital ordinaire moyen utilisé	3430	3144	2599	2499	2254
Coût du capital (13 %)	446	409	338	325	293
Valeur ajoutée à l'actionnaire	101	91	63	37	32

VALEUR AJOUTÉE À L'ACTIONNAIRE PAR SECTEUR D'AFFAIRES La valeur ajoutée à l'actionnaire, de même que le ROE, sont également calculés pour les secteurs d'affaires de la Banque. Le capital attribué à chacun des secteurs d'affaires est fonction des risques (crédit, marché et exploitation) encourus par chacun.

En plus d'assurer une meilleure gestion du risque, l'utilisation de la valeur ajoutée à l'actionnaire et du ROE permet de mesurer avec plus de précision la rentabilité des produits, des clientèles et des unités d'affaires de la Banque. Ainsi, il est possible pour la direction de favoriser la croissance des secteurs d'affaires qui augmentent la valeur pour l'actionnaire en leur attribuant une plus grande proportion du capital, et de réduire la croissance des secteurs non rentables en limitant leur utilisation du capital. Cette gestion permet de maximiser la valeur ajoutée à l'actionnaire.

RÉSULTATS PAR SECTEURS

À la fin d'octobre 2001, la Banque a conclu une entente ferme concernant la cession de ses activités de prêts sur garantie aux États-Unis à PNC Financial Services Group, une importante entreprise américaine de services financiers diversifiés ayant son siège social à Pittsburgh en Pennsylvanie. PNC acquerra un portefeuille de prêts d'environ 2,5 milliards de dollars et conclura une entente de service de 18 mois avec la Banque pour le solde du portefeuille, soit environ 1 milliard de dollars. La Banque se retire ainsi du marché américain du prêt sur garantie. La transaction devrait se conclure au cours du premier trimestre de l'exercice financier 2002. Pour les fins de présentation des résultats financiers sectoriels, les activités commerciales aux États-Unis ont été regroupées à un poste distinct du secteur des autres activités.

La Banque exerce ses activités dans trois secteurs d'exploitation isolables, soit le secteur des Particuliers et gestion de patrimoine, le secteur Commercial et le secteur des Marchés financiers, placements et trésorerie. Le secteur « Autres » comprend surtout les activités de titrisation, les charges d'exploitation non attribuées, les gains à la cession d'activités, certains éléments non récurrents ainsi que les activités abandonnées.

Pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2001, le secteur Particuliers et gestion de patrimoine a compté pour 46 % du bénéfice de la Banque (excluant le secteur « Autres »), le Commercial pour 18 %, et les Marchés financiers, placements et trésorerie pour 36 %.

Pour fins d'évaluation de ses unités d'affaires, la Banque utilise la méthode des pertes anticipées basées sur une étude statistique du profil de risque de chacun de ses portefeuilles. Chaque secteur est imputé pour les pertes anticipées et la différence avec les pertes encourues est imputée au secteur « Autres ». En 2001, le niveau des pertes anticipées des unités d'affaires, combiné à l'augmentation du volume des prêts, a varié significativement par rapport à l'exercice précédent, en raison de la détérioration du profil de risque de la plupart des portefeuilles.

PARTICULIERS ET GESTION DE PATRIMOINE Le bénéfice du secteur Particuliers et gestion de patrimoine s'est établi à 275 millions de dollars, en hausse de 3 % par rapport à 268 millions de dollars pour la période correspondante de 2000. La valeur ajoutée à l'actionnaire s'est élevée à 133 millions de dollars, ce qui représente un ROE de 26,8 % pour le secteur comparativement à une valeur ajoutée de 139 millions de dollars et un ROE de 27,8 % pour l'exercice financier 2000. Le revenu net d'intérêt s'est élevé à 989 millions de dollars pour 2001, en hausse de 74 millions de dollars (+ 8 %) par rapport à 2000. Cette croissance s'explique, entre autres, par l'amélioration de la marge bénéficiaire qui passe de 3,39 % du volume de l'actif moyen pour 2000 à 3,60 % en 2001. Le volume des prêts a progressé d'environ 4 %, si on exclut le retrait de certains produits ne rencontrant pas les rendements exigés, alors que le volume des dépôts était également en hausse de 4 %. Les revenus autres que d'intérêt ont diminué de 54 millions de dollars (- 5,4 %), passant de 995 millions de dollars en 2000 à 941 millions de dollars en 2001. La déprime sur les marchés boursiers a eu un effet direct sur le volume de transactions, ce qui a réduit les revenus provenant de la Financière Banque Nationale et du réseau des correspondants de plus de 75 millions de dollars. Cette diminution a été en partie compensée par la hausse du volume des transactions avec les particuliers et par les revenus provenant des opérations fiduciaires. Les charges d'exploitation du secteur Particuliers et gestion de patrimoine pour l'exercice ont totalisé 1 398 millions de dollars, comparativement à 1 375 millions de dollars en 2000. Elles ont été maintenues à moins de 2 % d'augmentation, en raison du changement dans la composition de la provenance des revenus et grâce aux efforts de rationalisation des activités bancaires. Les dotations aux pertes sur prêts du secteur Particuliers et gestion de patrimoine totalisent 98 millions de dollars, alors qu'elles étaient de 90 millions de dollars en 2000. Cette augmentation est surtout attribuable à la migration du profil de risque des crédits.

RÉSULTATS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ PARTICULIERS ET GESTION DE PATRIMOINE

Exercice terminé le 31 octobre
(équivalent imposable)
(en millions de dollars)

	2001	2000
Revenu net d'intérêt	989	915
Revenus autres que d'intérêt	941	995
Revenu total	1 930	1 910
Charges d'exploitation	1 398	1 375
Contribution	532	535
Dotations aux pertes sur prêts	98	90
Bénéfice avant impôts	434	445
Charge d'impôts	159	177
Part des actionnaires sans contrôle	—	—
Bénéfice avant activités abandonnées et charges d'écart d'acquisition	275	268
Activités abandonnées	—	—
Bénéfice avant charges d'écart d'acquisition	275	268
Charges d'écart d'acquisition	—	—
Bénéfice net	275	268
ROE	26,8 %	27,8 %
Valeur ajoutée à l'actionnaire	133	139

COMMERCIAL Le bénéfice du secteur Commercial pour l'exercice 2001 a reculé de 10 millions de dollars par rapport à l'exercice 2000, pour s'établir à 110 millions de dollars. Le ROE du secteur s'est chiffré à 13,0 % cette année, comparativement à 13,7 % l'année dernière. Puisque le rendement recherché est de 13 %, la valeur ajoutée à l'actionnaire est nulle cette année, par rapport à 6 millions de dollars pour l'exercice financier 2000. La baisse est attribuable aux dotations aux pertes sur prêts de 62 millions de dollars, comparativement à 42 millions de dollars lors de l'exercice précédent. La détérioration rapide de l'économie au quatrième trimestre a eu une incidence sur le calcul des pertes anticipées attribuées à chaque secteur en fonction des risques de crédit. Le bénéfice avant pertes sur prêts et impôts pour le secteur Commercial a totalisé 240 millions de dollars en 2001, comparativement à 238 millions de dollars en 2000. Une augmentation des revenus de moins de 2 % par rapport à 2000, surtout attribuable au ralentissement de la demande de crédit, explique cette modeste hausse, et ce, malgré une amélioration de la marge bénéficiaire qui progresse de 2,50 % de l'actif moyen en 2000 à 2,70 % cette année. Les charges d'exploitation du secteur Commercial sont passées de 140 millions de dollars en 2000 à 146 millions de dollars en 2001, une augmentation de 4 %.

Analyse par la direction

RÉSULTATS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

COMMERCIAL

Exercice terminé le 31 octobre

(équivalent imposable)

(en millions de dollars)

	2001	2000
Revenu net d'intérêt	262	250
Revenus autres que d'intérêt	124	128
Revenu total	386	378
Charges d'exploitation	146	140
Contribution	240	238
Dotations aux pertes sur prêts	62	42
Bénéfice avant impôts	178	196
Charge d'impôts	68	76
Part des actionnaires sans contrôle	—	—
Bénéfice avant activités abandonnées et charges d'écart d'acquisition	110	120
Activités abandonnées	—	—
Bénéfice avant charges d'écart d'acquisition	110	120
Charges d'écart d'acquisition	—	—
Bénéfice net	110	120
ROE	13,0 %	13,7 %
Valeur ajoutée à l'actionnaire	—	6

MARCHÉS FINANCIERS, PLACEMENTS ET TRÉSORERIE La valeur ajoutée à l'actionnaire du secteur des Marchés financiers, placements et trésorerie a atteint 82 millions de dollars, en hausse de 46 % par rapport à 2000. Le ROE est de 21,0 % pour 2001, alors qu'il avait atteint 18,8 % l'année dernière. Le bénéfice avant charges d'écart d'acquisition de ce secteur s'est élevé à 217 millions de dollars, en hausse de 22 % par rapport à 2000. Les revenus ont progressé de 93 millions de dollars (+ 14 %), pour atteindre 780 millions de dollars en 2001. Cette hausse provient surtout des activités de crédit avec les grandes sociétés et des revenus de trésorerie, notamment les revenus de négociation et les opérations d'appariement de l'actif et du passif. Les charges d'exploitation de 387 millions de dollars dans ce secteur ont augmenté de moins de 5 %, ce qui a eu une incidence sur le ratio des charges d'exploitation sur les revenus qui est passé de 53,7 % en 2000 à 49,6 % en 2001. Cette amélioration est surtout attribuable à une plus grande pondération des revenus cette année, pour lesquels les dépenses variables sont moins importantes. Les dotations aux pertes sur prêts du secteur ont totalisé 39 millions de dollars pour l'exercice financier 2001, par rapport à 16 millions l'année dernière.

RÉSULTATS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

MARCHÉS FINANCIERS, PLACEMENTS ET TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 octobre

(équivalent imposable)

(en millions de dollars)

	2001	2000
Revenu net d'intérêt	240	110
Revenus autres que d'intérêt	540	577
Revenu total	780	687
Charges d'exploitation	387	369
Contribution	393	318
Dotations aux pertes sur prêts	39	16
Bénéfice avant impôts	354	302
Charge d'impôts	134	123
Part des actionnaires sans contrôle	3	1
Bénéfice avant activités abandonnées et charges d'écart d'acquisition	217	178
Activités abandonnées	—	—
Bénéfice avant charges d'écart d'acquisition	217	178
Charges d'écart d'acquisition	1	2
Bénéfice net	216	176
ROE	21,0 %	18,8 %
Valeur ajoutée à l'actionnaire	82	57

AUTRES SECTEURS Pour l'exercice 2001, les revenus du secteur Autres comprennent un gain en équivalent imposable de 76 millions de dollars provenant de la cession de l'activité de solution de paiements aux marchands de la carte de crédit à Global Payments, Inc. En 2000, un gain en équivalent imposable de 136 millions avait été enregistré lors de la cession de SIBN Inc., la filiale technologique de la Banque, à COGNICASE INC. De plus, les charges d'exploitation du secteur Autres de 2000 comprenaient des frais de restructuration, des charges pour l'amélioration des plates-formes technologiques et certains autres frais totalisant 120 millions de dollars. Finalement, les résultats nets de l'activité de prêts sur garantie aux États-Unis sont présentés au poste activités abandonnées du secteur Autres. En 2001, cette activité a produit des pertes de 45 millions de dollars, alors que pour l'exercice financier 2000, un bénéfice de 29 millions de dollars avait été réalisé. L'écart est principalement attribuable aux dotations aux pertes sur prêts qui sont de 120 millions de dollars en 2001, comparativement à 16 millions de dollars en 2000.

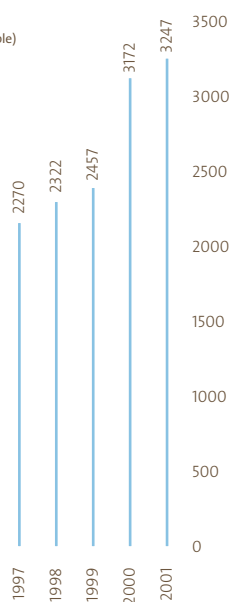
REVENUS ET CHARGES

Pour son exercice financier 2001, la Banque Nationale a réalisé des revenus, en équivalent imposable, de 3 247 millions de dollars, comparativement à 3 172 millions de dollars en 2000. En excluant le gain de 76 millions de dollars de cette année résultant de la cession de l'activité de solution de paiements aux marchands ainsi que le gain de 136 millions de dollars provenant de la cession de la filiale technologique en 2000, les revenus ont avancé de plus de 4 % par rapport à l'exercice financier 2000.

La baisse des revenus des activités de courtage a été largement compensée par l'augmentation des revenus provenant du réseau de succursales, des avances sur cartes de crédit, des prêts commerciaux et aux grandes sociétés, ainsi que des activités de trésorerie.

REVENU NET D'INTÉRÊT Le revenu net d'intérêt correspond aux revenus d'intérêt et de dividendes perçus sur le total de l'actif, moins les frais d'intérêt liés au total du passif. Il s'agit de la différence entre ce que la Banque gagne sur des éléments d'actif comme les prêts et les valeurs mobilières, et ce qu'elle paie sur des éléments de passif comme les dépôts.

Revenu total
(en équivalent imposable)
(en millions de dollars)



En 2001, le revenu net d'intérêt de la Banque, en équivalent imposable, s'est établi à 1 389 millions de dollars, en hausse de 157 millions de dollars (+ 13 %) par rapport à l'exercice précédent. Il a représenté 43 % du total des revenus, contre 39 % pour 2000. De l'augmentation, un montant de 170 millions de dollars est attribuable à l'élargissement de la marge bénéficiaire qui est passée de 1,76 % en 2000 à 2,01 % en 2001 (voir tableau 2, page 51). Globalement, la réduction de l'actif moyen de 646 millions de dollars a fait diminuer le revenu net d'intérêt de 13 millions de dollars.

Pour analyser adéquatement le revenu net d'intérêt, il faut séparer les activités bancaires de prêts et dépôts des activités liées aux marchés financiers. Le revenu net d'intérêt du secteur Particuliers et gestion de patrimoine s'est accru de 74 millions de dollars pour s'établir à 989 millions de dollars, une hausse de 8 % qui est principalement attribuable à l'élargissement de la marge bénéficiaire. Pour le secteur Commercial, le revenu net d'intérêt a progressé de 12 millions de dollars pour s'établir à 262 millions de dollars, en hausse de 5 %. Cette amélioration est aussi le résultat de l'amélioration de la marge bénéficiaire, alors que les volumes de prêts et dépôts ont peu varié. L'activité de prêts aux grandes sociétés, qui fait partie du secteur des Marchés financiers, placements et trésorerie, a vu son revenu net d'intérêt augmenter de 22 % pour atteindre 126 millions de dollars pour l'exercice financier 2001. Le solde de l'augmentation provient des opérations de trésorerie, notamment de l'activité d'appariement de l'actif et du passif.

Analyse par la direction

REVENUS AUTRES QUE D'INTÉRÊT Les revenus autres que d'intérêt comprennent des éléments comme les frais de service sur les dépôts et ordres de paiement, les commissions sur prêts, les revenus tirés des opérations sur les marchés financiers, les revenus découlant des services de cartes, les revenus de gestion de placements et de garde de valeurs, les revenus tirés des fonds d'investissement et les revenus de titrisation.

En 2001, les revenus autres que d'intérêt se sont établis à 1 858 millions de dollars en équivalent imposable, une baisse de 82 millions par rapport à 2000. Ils ont représenté 57 % du total des revenus de la Banque, contre 61 % en 2000. Pour comprendre cette baisse, il faut savoir que la Banque avait enregistré un gain de 136 millions de dollars lors de la vente de sa filiale technologique à l'exercice 2000. Pour 2001, en revanche, un gain de 76 millions de dollars a été réalisé lors de la cession de l'activité de solution de paiements aux marchands. Sans ces éléments, qui sont inscrits au poste « autres » du tableau 3 à la page 52, les revenus autres que d'intérêt seraient en baisse de 22 millions de dollars.

Tel qu'indiqué au tableau 3, les revenus autres que d'intérêt ont subi des baisses notables au chapitre des commissions des marchés financiers (activités de courtage), passant de 566 millions de dollars en 2000 à 493 millions de dollars en 2001. Cette baisse de près de 13 % fait suite au ralentissement marqué du marché boursier, réduisant substantiellement les transactions aussi bien avec les particuliers qu'avec les clients institutionnels. Malgré ce contexte, les revenus provenant des opérations de négociation, tant à la trésorerie qu'à la Financière Banque Nationale, ainsi que les gains sur valeurs mobilières du compte de placement ont reculé de seulement 20 millions de dollars, pour s'établir à 298 millions de dollars pour l'exercice 2001. Par ailleurs, les commissions de change ont fait un bond de plus de 17 % pour atteindre 61 millions de dollars en 2001. Les activités bancaires ont connu une progression intéressante qui se démontre par une croissance de 3 % des frais d'administration sur les paiements, et de 4 % pour les commissions sur prêts combinées aux revenus sur les acceptations, lettres de crédit et de garantie. Soulignons, également, la croissance de plus de 10 % des services fiduciaires et des fonds communs de placement dont les revenus passent de 87 millions de dollars en 2000 à 96 millions de dollars cette année. Enfin, la Banque a augmenté ses activités de titrisation, ce qui a fait passer les revenus autres que d'intérêt de cette activité de 99 millions de dollars en 2000 à 157 millions de dollars en 2001, une hausse de 58,6 %. Il faut se rappeler que la titrisation d'actifs a pour effet de réduire le revenu net d'intérêt et d'augmenter les revenus autres que d'intérêt.

En 1997, les revenus autres que d'intérêt ne comptaient que pour 45 % du revenu total de la Banque, alors qu'en 2001, ils représentent plus de la moitié de son revenu total.

DOTATIONS AUX PERTES SUR PRÊTS

Les dotations aux pertes sur prêts sont des montants affectés aux provisions pour prêts douteux constituées pour couvrir les pertes sur créances (prêts, acceptations, lettres de garantie, lettres de crédit, dépôts auprès d'institutions financières et instruments dérivés). Un prêt douteux est un prêt dont le remboursement du capital ou le paiement des intérêts soulève un doute raisonnable. Tout prêt dont les paiements sont en souffrance depuis 90 jours tombe dans cette catégorie, à moins que le recouvrement du capital et des intérêts ne fasse pas de doute.

Les dotations aux pertes sur prêts de l'exercice financier 2001 se sont élevées à 325 millions de dollars, comparative-ment à 200 millions de dollars en 2000, soit une augmentation de 125 millions de dollars ou 63 % (voir tableau 4, page 53). Des montants de 120 millions de dollars des dotations aux pertes sur prêts de l'exercice 2001, et de 16 millions de dollars en 2000, sont attribuables aux activités de prêts sur garantie aux États-Unis. La hausse de 104 millions de dollars des dotations pour ces activités représente 83 % de l'augmentation totale de l'année. Il s'agit de l'effet direct de la détérioration des conditions économiques en Amérique du Nord, plus particulièrement aux États-Unis, au cours du dernier exercice financier.

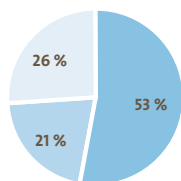
Les dotations aux pertes sur prêts commerciaux aux États-Unis ont été incluses au poste distinct sur les résultats des activités abandonnées.

Le solde de la hausse est surtout attribuable aux activités de prêts commerciaux au Canada, pour lesquelles les dotations aux pertes sur prêts ont augmenté de 33 millions de dollars pour atteindre 102 millions de dollars en 2001.

CHARGES D'EXPLOITATION

La Banque Nationale vise à améliorer davantage sa compétitivité sur le plan des coûts. En effet, le ratio des charges d'exploitation sur le total des revenus pour l'exercice financier 2001, ajusté des éléments non récurrents, s'est établi à 62,7 %, comparativement à 65,8 % en 2000. La Banque s'est donné comme objectif de ramener ce ratio à 61 % en 2003. Avec le résultat de cette année, elle est sur la bonne voie.

Répartition des charges d'exploitation 2001



- SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX
- LOCAUX, ORDINATEURS ET ÉQUIPEMENTS, AMORTISSEMENTS COMPRIS
- AUTRES

Pour l'exercice financier 2001, les charges d'exploitation de la Banque ont reculé à 1 989 millions de dollars, comparativement à 2 120 millions de dollars pour la période correspondante de 2000. La baisse (- 6,2 %) est surtout attribuable aux frais de restructuration de la Financière Banque Nationale à la suite de l'acquisition de First Marathon, aux charges pour l'amélioration de l'infrastructure technologique et aux autres frais liés à l'amélioration des opérations qui avaient totalisé un montant de 120 millions de dollars en 2000. Le tableau 5, à la page 54, fournit une ventilation des principaux postes des charges d'exploitation.

Les salaires et avantages sociaux sont passés de 1 129 millions de dollars en 2000 à 1 064 millions en 2001, soit une baisse de 5,8 % qui s'explique surtout par la réduction de la rémunération variable payée par la Financière Banque Nationale en raison de la baisse du volume d'activités. Les frais liés aux locaux, ordinateurs et équipements ont totalisé 408 millions de dollars, en baisse par rapport à 431 millions de dollars en 2000. Un montant de 18 millions de dollars des frais non récurrents cités précédemment avait été inclus à cette rubrique l'année dernière. En revanche, les honoraires professionnels ont grimpé de 119 à 175 millions de dollars pour la même période, en hausse de 47 %. Cette croissance est surtout imputable à l'impartition du développement informatique à COGNICASE depuis juin 2000, alors qu'auparavant cette activité était accomplie par le personnel de la Banque. Depuis, ces frais sont facturés à titre d'honoraires professionnels. De plus, la Banque et ses filiales ont poursuivi le développement de la technologie et ont mené divers projets visant l'amélioration des processus, ce qui a requis l'aide de consultants et spécialistes externes.

La gestion du personnel demeure l'une des priorités stratégiques de la Banque, notamment en ce qui a trait au recrutement, à la formation et à la rétention. La composition des effectifs continue d'évoluer en fonction des clientèles cibles et des secteurs porteurs, notamment le conseil financier, la gestion de patrimoine, les produits commerciaux et les services électroniques.

En juin 1999, la Banque a amorcé le programme *Excellence opérationnelle* qui vise une réduction des coûts et l'optimisation des opérations de soutien menant à une économie récurrente de 100 millions de dollars d'ici 2002, sans compromettre ni les nouvelles technologies, ni la flexibilité de l'organisation, ni le service à la clientèle. Au 31 octobre 2001, ce programme a généré des économies récurrentes de plus de 80 millions de dollars. Une gestion plus stratégique des approvisionnements, la révision de certains processus opérationnels, l'élimination des dédoublements dans l'organisation et la mise en place de partenariats administratifs nous permettront d'atteindre cet objectif.

CHARGE D'IMPÔTS

En 2001, la charge d'impôts a atteint 278 millions de dollars, comparativement à 239 millions de dollars pour l'exercice 2000 (voir note 15 des états financiers consolidés, page 26). Le taux effectif d'imposition de la Banque est passé de 31,4 % en 2000 à 29,8 % en 2001.

Comme par le passé, les banques à charte canadiennes continuent d'être l'un des secteurs les plus lourdement imposés au Canada. Ces impôts représentent un important coût fixe qui nuit à notre situation concurrentielle et alourdit les frais bancaires pour les clients du Canada. Dans son rapport intitulé *La réforme du secteur des services financiers*, le gouvernement fédéral a reconnu que le fardeau fiscal des banques était, dans une certaine mesure, excessif, et il a fait part de son intention de revoir les impôts et taxes sur le capital du secteur des services financiers. Le Canada est l'un des rares pays qui perçoit des impôts et taxes sur le capital des institutions financières, ce qui nous désavantage grandement par rapport à nos concurrents étrangers.

En 2000, les gouvernements du Canada, de l'Ontario et de l'Alberta ont annoncé d'importantes réductions des taux d'imposition sur les bénéfices des sociétés. Si la tendance à la baisse des impôts et taxes sur le capital se poursuit, les sociétés de services financiers seront peut-être, un jour, imposées à des taux semblables à ceux du reste du monde, ce qui fera du Canada un lieu plus attrayant pour les gens d'affaires.

Analyse par la direction

ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

ACTIF Au 31 octobre 2001, l'actif total de la Banque Nationale s'est établi à 75,8 milliards de dollars, soit sensiblement le même niveau qu'à la clôture de l'exercice financier précédent.

Comme l'illustre le bilan consolidé à la page 6 des états financiers consolidés, le total des prêts à la consommation (prêts hypothécaires et prêts aux particuliers, dont les créances sur cartes de crédit) a diminué de 963 millions de dollars (- 5,2 %) par rapport à 2000. Les prêts hypothécaires sont passés de 11 593 millions de dollars à 11 855 millions de dollars, une hausse de 262 millions de dollars (+ 2,3 %). Les prêts aux particuliers ont fléchi de 7 037 millions de dollars à 5 812 millions de dollars (- 17,4 %), ce qui comprend l'effet de la titrisation de 50 millions de dollars de créances sur cartes de crédit, ainsi qu'environ 700 millions de dollars de prêts à la consommation.

Les prêts aux entreprises et aux administrations publiques sont demeurés stables à 22 761 millions de dollars, comparativement à 22 712 millions de dollars au 31 octobre 2000.

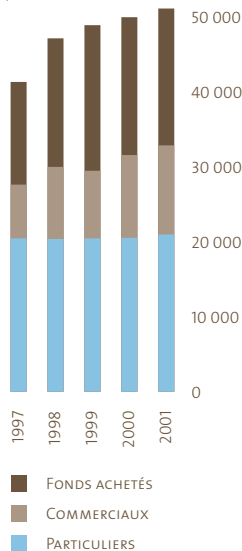
On constate, dans le bilan consolidé, que la somme des liquidités (surtout des dépôts auprès d'institutions financières) et des valeurs mobilières a augmenté de 1023 millions de dollars (+ 4,5 %) par rapport à son niveau de l'exercice 2000.

FINANCEMENT

DÉPÔTS Au 31 octobre 2001, la Banque finançait quelque 68 % de ses actifs au moyen de dépôts, comparativement à 67 % en 2000. Le total des dépôts confiés à la Banque s'est accru de 2 %, passant de 50 473 millions de dollars en 2000 à 51 436 millions de dollars pour l'exercice 2001. Au 31 octobre 2001, les dépôts se composaient de dépôts des particuliers à 41,8 % (40,6 % en 2000), de dépôts commerciaux à 22,7 % (19,3 % en 2000) et de fonds achetés (surtout des dépôts d'autres institutions financières) à hauteur de 35,5 % (40,1 % en 2000). Pour l'exercice 2000, les dépôts confiés à la Banque avaient augmenté de 1 % (voir tableau 6, page 54).

Les dépôts des particuliers se sont élevés à 21 485 millions de dollars pour l'exercice 2001, alors qu'ils étaient de 20 497 millions de dollars en 2000. Cette hausse de 4,8 % s'explique en bonne partie par la crainte des particuliers à l'égard des instruments d'épargne non bancaires comme les actions des compagnies cotées en bourse, les fonds communs de placement et les autres formes de participation aux marchés financiers. Même si les taux d'intérêt sont peu élevés, les épargnants ont préféré une attitude de prudence face à l'incertitude économique et politique qui a frappé les marchés financiers à l'automne 2001. Les dépôts commerciaux sont ceux qui ont connu la plus forte croissance (+ 20 %), passant de 9 726 millions de dollars à 11 667 millions de dollars.

Composition et évolution des dépôts
(en millions de dollars)



La Banque administre ou gère l'épargne des particuliers qui n'est pas inscrite à son bilan. Les biens administrés sont des biens à l'égard desquels la Banque fournit des services administratifs au nom des clients qui en sont propriétaires. Ces services administratifs incluent la garde des valeurs, le recouvrement des revenus de placement, le règlement d'opérations d'achat et de vente, ainsi que la tenue de livres. Les biens sous gestion (qui peuvent aussi être des biens administrés) sont des biens gérés par la Banque au nom des clients à qui ils appartiennent. Les services de gestion, plus élaborés que les simples services administratifs, incluent le choix des placements ou la prestation de conseils à cet effet.

Comme l'illustre le tableau 9, page 57, la valeur totale des biens administrés et des biens sous gestion a atteint 115,1 milliards de dollars au 31 octobre 2001, en baisse de 2,5 % par rapport à l'exercice 2000. Ces actifs, qui ne paraissent pas au bilan de la Banque, comprennent 44,8 milliards de dollars de biens administrés par les filiales de courtage, en baisse de 12,5 % par rapport à l'exercice 2000. Ces biens représentent 39 % des biens administrés ou sous gestion. Ces biens administrés étant surtout composés de valeurs mobilières évaluées à la valeur marchande, la baisse de la valeur de ces actifs est la conséquence de la chute du marché boursier depuis un an.

Dans la catégorie des fonds communs de placement dont Placements Banque Nationale est le promoteur, leur valeur est passée de 4,4 milliards de dollars en 2000 à 4,8 milliards en 2001, soit une hausse de 9 %. La filiale Gestion de portefeuille Natcan est active dans la gestion de portefeuille, en plus d'agir à titre de gestionnaire de plusieurs des Fonds Banque Nationale. Ses actifs sous gestion ont augmenté de 510 millions de dollars en 2001, une croissance de 3,6 % par rapport à l'exercice précédent. Quant au Trust Général du Canada, rebaptisé Trust Banque Nationale en 2001, le total de ses biens administrés et sous gestion s'est chiffré à 38,9 milliards de dollars en 2001, un gain de 6,6 % par rapport à l'exercice 2000.

ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE (suite)

CAPITAL La Banque Nationale s'assure d'avoir une structure de capital adéquate afin de mener à bien ses activités. La majeure partie des capitaux de la Banque provient des détenteurs d'actions ordinaires. L'objectif est bien sûr d'offrir un rendement satisfaisant aux détenteurs d'actions ordinaires, mais aussi de conserver suffisamment de capitaux pour avoir la confiance des investisseurs et des déposants, et de respecter la *Loi sur les banques*. La plupart des décisions concernant le capital de la Banque sont prises par le Conseil d'administration dont la mission, en l'occurrence, consiste à veiller à avoir en main ou à pouvoir obtenir rapidement, au coût global le plus bas possible, des capitaux suffisants et appropriés pour faciliter la croissance des activités et fournir une protection en cas d'imprévu.

Au 31 octobre 2001, le capital total de la Banque s'est établi à 6 250 millions de dollars, en hausse de 593 millions de dollars (+ 10,5 %) par rapport à 2000 (voir tableau 7, page 55). Le capital provient à la fois de financements externes – émissions de débetures et d'actions – et du capital autogénéral, c'est-à-dire des bénéfices qui ne sont pas versés en dividendes. Au cours de l'exercice 2001, le capital autogénéral s'est établi à 273 millions de dollars, soit le bénéfice net de 563 millions de dollars, dont on retranche les 191 millions de dollars de dividendes et les 99 millions de dollars affectant les bénéfices non répartis, incluant la prime au rachat d'une débeture ainsi que l'incidence sur les années antérieures de modifications aux conventions comptables. Les bénéfices non répartis se sont accrus de 273 millions de dollars, passant de 1 683 millions en 2000 à 1 956 millions de dollars en 2001.

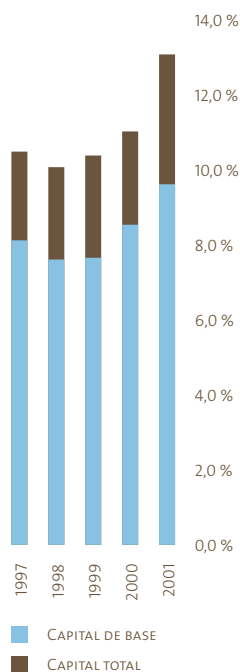
Le financement externe a totalisé 320 millions de dollars, dont l'élément le plus important est l'émission, nette des rachats, de 286 millions de dollars de débetures pour financer les activités de la Banque et améliorer les ratios de capital statutaires.

Ces financements ont produit une augmentation substantielle du capital, qui est passé de 5 657 millions de dollars à la fin de 2000 à 6 250 millions de dollars au 31 octobre 2001. Cette croissance de 10,5 % amène le capital de la Banque à son niveau historique le plus élevé. Les capitaux propres (actions ordinaires, actions privilégiées et bénéfices non répartis), quant à eux, affichent une augmentation de 7,5 % et atteignent le sommet de 4 116 millions de dollars.

Le capital réglementaire est calculé selon les normes de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) (voir tableau 8, page 56). Le capital de base (ou capital de première catégorie) de la Banque a progressé de 8,2 %, tandis que le capital supplémentaire (ou capital de seconde catégorie) a avancé de 21,6 %. Le capital réglementaire total a enregistré une hausse de 12,5 %, pour s'établir à 5 876 millions de dollars.

L'actif pondéré par le risque, selon les normes de la BRI, est passé de 45 835 millions de dollars en 2000 à 44 696 millions de dollars en 2001, en baisse de 2,5 % : la première baisse des cinq dernières années.

Évolution des ratios de capital



Cette diminution est attribuable, en partie, à la conjoncture économique défavorable et à la baisse de la demande pour le crédit qui en est résultée, ainsi qu'au ralentissement des activités de négociation sur le marché des capitaux, comme le démontre la baisse de 977 millions de dollars de l'actif pondéré par le risque de marché au 31 octobre 2001. Par ailleurs, la Banque a poursuivi son programme de titrisation d'actifs, si bien qu'au 31 octobre 2001, elle avait titrisé 737 millions de dollars de plus d'actifs qu'à la clôture de l'exercice précédent.

Le ratio de capital de base et le ratio de capital total, selon les règles de la BRI, se sont élevés à 9,6 % et 13,1 % respectivement, comparativement à 8,7 % et 11,4 % pour l'exercice 2000. Ces ratios sont les plus élevés des cinq derniers exercices et répondent aux normes minimales de 7 % et 10 % que le Surintendant des institutions financières propose pour les institutions bien capitalisées. L'amélioration du ratio de base est attribuable à la réduction de 1,1 milliard de dollars de l'actif pondéré en fonction des risques, ainsi qu'aux fonds autogénéralisés. Le capital total, outre les éléments précédents, a été amélioré par l'émission d'une débeture de 300 millions de dollars au premier trimestre.

Par ailleurs, la Banque a procédé au rachat, le 16 novembre 2001, des actions privilégiées à dividende non cumulatif de série 10 totalisant 92 millions de dollars. Ce rachat réduira les ratios de capital de base et total de 21 points de base.

Analyse par la direction

GESTION DU RISQUE

La gestion des risques est la constatation et l'évaluation continues des risques importants qui peuvent avoir une incidence néfaste sur l'atteinte des objectifs de la Banque. Dans la présente section, nous passons en revue la nature des risques auxquels sont soumises les opérations de la Banque, ainsi que les méthodes et procédures employées pour les contrôler.

Les principales catégories de risque sont le risque de crédit, les risques des marchés, le risque de liquidité et le risque d'exploitation. Le risque d'un instrument financier (titre de créance ou autre titre) est géré selon une approche de portefeuille : l'instrument financier est évalué comme composante d'un portefeuille qui contient parfois des éléments constatés ou non au bilan.

RISQUE DE CRÉDIT Le risque de crédit est le risque qu'une perte découle du manquement d'une contrepartie à ses obligations relatives à un instrument financier. Ce risque peut porter sur un élément d'actif figurant ou non au bilan (par exemple, un prêt ou un instrument dérivé dont la valeur marchande est positive).

Le contrôle du risque de crédit fait l'objet de politiques détaillées qui sont approuvées par le Conseil d'administration et qui visent à optimiser la combinaison risque / rendement.

Du côté des éléments constatés au bilan, la politique de gestion du risque de crédit est adoptée par le Conseil d'administration, en collaboration avec le Bureau de la présidence et le Comité de vérification et de gestion des risques du Conseil. Cette politique fixe les objectifs, méthodes et procédures d'identification et de mesure des risques (y compris des risques de concentration), d'évaluation du crédit, d'autorisation des demandes, de vérification, de surveillance et de contrôle.

La responsabilité de la mise en œuvre de ces mesures appartient au chef de la direction et au président du Comité de crédit de la Banque.

Les niveaux d'autorité dont relève l'autorisation des demandes varient en fonction de l'importance et du risque des crédits envisagés. À partir de certains seuils, la décision revient au Comité de vérification et de gestion des risques du Conseil d'administration. Chaque demande de crédit doit satisfaire à des exigences précisées dans la politique de la Banque. Le portefeuille fait l'objet d'analyses continues, et un groupe spécialisé analyse les risques des catégories de crédit et des secteurs où la Banque choisit de s'engager.

Au moins une fois l'an, le président du Comité de crédit de la Banque présente au Conseil un rapport détaillé sur la gestion du risque. Des rapports périodiques et des rapports spéciaux sont requis par le Conseil d'administration et le Comité de vérification et de gestion des risques du Conseil. Les comptes éventuellement problématiques font l'objet d'une surveillance active. En outre, des inspections indépendantes sont effectuées.

Comme par les années passées, la Banque a continué d'améliorer ses procédures de crédit et de perfectionner les systèmes d'aide à la décision. En outre, les catégories de classification des prêts en fonction du risque ont été augmentées de 10 à 19 afin d'améliorer la tarification selon le risque encouru et d'évaluer avec davantage de précision la rentabilité des unités d'affaires. Dans le secteur Commercial, l'utilisation du modèle d'affectation du capital améliore la correspondance entre les conditions demandées et les risques des crédits consentis, le cas échéant. La Banque continue de recourir à la syndication, qui répartit les risques de certains prêts parmi plusieurs institutions financières et qui permet de satisfaire les besoins des emprunteurs tout en diluant le risque des prêteurs. La titrisation contribue aussi à réduire le risque, qui est transféré à des tiers, et permet à la Banque de se concentrer sur la vente et l'administration des crédits.

Le portefeuille de prêts de la Banque est très diversifié (voir tableau 10, page 57). Environ 27 % de l'encours est constitué d'hypothèques résidentielles, 14 % de prêts aux particuliers (notamment les prêts à la consommation et les créances sur cartes de crédit), et le reste surtout de prêts aux entreprises. Ceux-ci sont répartis dans tous les secteurs de l'économie et représentent près de 50 % du portefeuille de la Banque.

Comme le montre le tableau 10, l'encours, au 30 septembre, des prêts hypothécaires résidentiels a augmenté de 629 millions de dollars, soit environ 5 %. Cette évolution résulte principalement de la bonne croissance du marché de la construction résidentielle.

La répartition des prêts aux entreprises parmi les divers secteurs économiques ne présente aucun changement majeur par rapport à l'exercice précédent. La Banque suit constamment les secteurs économiques où elle est engagée et, quand des indicateurs de danger s'allument, elle effectue des simulations pour évaluer l'impact de divers scénarios et adapter ses politiques en conséquence.

L'encours brut des prêts immobiliers s'est établi à 545 millions de dollars au 31 octobre 2001, en baisse de 15,6 % (voir tableau 11, page 58). En déduisant de ce montant les 42 millions de dollars provisionnés pour faire face aux pertes éventuelles dans ce secteur, on obtient un encours net de 503 millions de dollars, soit 15,2 % de moins qu'un an plus tôt. L'encours net des prêts immobiliers ne représente plus que 12 % de l'avoir des actionnaires (15 % en 2000) et 1 % des prêts et acceptations. Quatre ans plus tôt, en 1997, l'encours net des prêts immobiliers représentait 37 % de l'avoir des actionnaires. Depuis lors, il est en baisse constante.

Le ralentissement de l'économie qui s'est accéléré vers la fin de l'exercice financier a eu une incidence sur le niveau des prêts douteux au 31 octobre 2001. Net des provisions, leur encours a augmenté de 107 %, pour s'établir à 91 millions de dollars. Au 31 octobre 2001, l'augmentation provient surtout de l'activité de prêts sur garantie aux États-Unis, classée sous la rubrique « activités abandonnées » au tableau 13 de la page 59. En effet, les prêts douteux attribuables aux activités abandonnées ont plus que doublé, passant de 51 millions de dollars au 31 octobre 2000 à 117 millions de dollars à la fin de l'exercice financier 2001. Par ailleurs, les prêts douteux du secteur Commercial ont diminué de près de 10 % pour s'établir à 210 millions de dollars au 31 octobre 2001. On notera les augmentations des prêts douteux dans le marché canadien des particuliers et des petites entreprises (+ 10,3 %), et aussi dans celui de l'immobilier (+ 11,5 %), avec en revanche une baisse dans le marché des grandes entreprises (- 34,8 %).

En proportion de l'encours brut de 932 millions de dollars en prêts douteux à risque privé, les provisions de 841 millions de dollars au 31 octobre 2001 donnent un taux de provisionnement de 90,2 %. En proportion des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, les prêts douteux nets ont augmenté, pour s'établir à 2,5 %, alors qu'ils étaient de 1,3 % en 2000.

RISQUES DES MARCHÉS La Banque est exposée aux risques des marchés par ses activités de négociation et ses activités de gestion de placements, ainsi que par la gestion de l'actif et du passif. Les risques des marchés représentent la perte potentielle liée au changement de valeur d'un instrument financier ou d'un portefeuille à cause de modifications dans des variables de marché comme les taux d'intérêt, les taux de change, les prix des actions et les cours des marchandises.

Le risque lié au cours d'une action est le risque associé à la détention d'actions ou de dérivés d'actions. Il provient des changements de valeur d'instruments spécifiques ou de mouvements globaux dans la valeur du marché boursier.

Le risque de taux d'intérêt est le risque associé à la possession d'instruments dont les valeurs dépendent expressément des taux d'intérêt. Les produits financiers comprennent les titres de créance et les instruments financiers dérivés. Le risque de taux d'intérêt provient de mouvements parallèles ou non parallèles sur la courbe de rendement.

Le risque lié aux taux de change est le risque associé à la possession d'instruments libellés en devises différentes. Il est le produit des changements dans la valeur des taux de change.

Le risque lié aux marchandises est le risque associé à la possession de marchandises ou de dérivés de marchandises. Il découle des changements dans la valeur de ces produits.

Le Conseil d'administration a entériné des politiques spécifiques et précises visant à maîtriser les risques des marchés ainsi qu'une limite maximale relative aux risques. Un groupe indépendant est chargé de l'examen quotidien de l'exposition aux risques des marchés ; il s'assure que les risques demeurent dans les limites fixées et que seules les activités autorisées sont entreprises. De plus, ce groupe élabore et met en œuvre des politiques d'évaluation des risques et des modèles. Le Comité de gestion des risques des marchés surveille la gestion des risques des marchés pour l'ensemble du secteur marchés financiers, placements et trésorerie et conseille le Comité de vérification et de gestion des risques du Conseil d'administration sur le profil de la Banque en ce qui concerne les risques liés au marché.

Les limites relatives au risque sont fixées d'après un certain nombre de critères, parmi lesquels une analyse pertinente du marché, la stratégie de l'entreprise et l'expérience des gestionnaires. Ces limites doivent être réexaminées au moins une fois par an.

La Banque a recours à différentes méthodes pour mesurer, gérer et maîtriser les risques liés au marché. Pour chaque type d'activité, les limites ont été fixées d'après des évaluations clés comme la méthode de la valeur à risque (VAR). La Banque complète cette méthode de la valeur à risque avec d'autres instruments d'évaluation, y compris le test rétroactif de validité et le test de scénario choc.

VALEUR À RISQUE (VAR) La VAR est l'évaluation du montant en dollars de la perte potentielle due à des mouvements défavorables du marché dans les conditions normales du marché sur un jour ou dix jours, de telle façon qu'il y ait 1 % de probabilité que la perte réelle soit plus importante que celle prévue par le modèle statistique. La méthode de la VAR employée à la Banque Nationale est fondée sur une simulation historique qui utilise trois années de données historiques, ce qui présuppose que les changements réels observés sur les indices du marché, tels le taux d'intérêt, le taux de change, le prix des actions et le cours des marchandises, reflètent des changements possibles pour l'avenir. La méthode de la simulation historique permet d'évaluer et de comparer les risques de façon cohérente pour tous les instruments et les portefeuilles.

TEST RÉTROACTIF DE VALIDITÉ Le test rétroactif de validité permet de valider la méthode de la VAR. Le test rétroactif de validité est le processus que l'on utilise pour comparer les profits ou pertes prévus par le modèle de la VAR et les revenus de négociation réels. Il vise à assurer la cohérence des hypothèses statistiques dans le cadre du modèle de la VAR.

TEST DE SCÉNARIO CHOC Alors que la VAR prend en compte l'exposition à des événements improbables sur les marchés dans des conditions normales, le test de scénario choc évalue les risques des marchés découlant d'événements qui peuvent se produire sur les marchés dans des conditions anormales. Les tests de scénario choc sont conçus pour mesurer les pertes financières potentielles en explorant une gamme d'événements historiques à faible probabilité, comme le krach de 1987, ou des événements hypothétiques définis en se référant à des concentrations particulières au bilan. La Banque procède régulièrement à des tests de scénario choc sur ses positions pour mesurer cette perte potentielle.

Analyse par la direction

GESTION DU RISQUE (suite)

Les activités de négociation sont liées à la tenue de marché par la Banque, à son positionnement et aux choix des clients parmi les divers instruments. La Banque emploie les différentes méthodes présentées plus haut pour évaluer les risques liés aux activités de négociation.

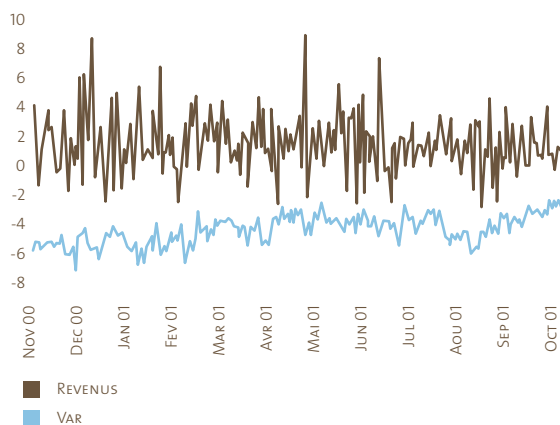
Les risques liés aux activités de négociation sont évalués, examinés et maîtrisés au moyen de la VAR et d'autres limites globales. Le tableau 16, page 61, présente la VAR en fin d'exercice ainsi que la VAR maximum, minimum et moyenne observée au cours des deux derniers exercices. La VAR globale prend en compte l'effet de corrélation entre le type de risque et les avantages de la diversification du profil des risques.

Le test rétroactif de validité (voir le graphique ci-dessous) montre que les revenus quotidiens positifs et négatifs n'ont pas dépassé la fourchette prévue par le modèle de la valeur à risque au cours de l'année.

L'histogramme à la page suivante présente la distribution statistique des profits et pertes quotidiens en ce qui concerne les activités de négociation. Le revenu de négociation net était positif pour 75 % des jours en 2001.

Comparaison journalière des revenus de négociation par rapport à la VAR

Exercice financier 2001
VAR 1 jour / 1 %
(en millions de dollars)



RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT L'analyse des écarts de sensibilité compte parmi les outils analytiques employés pour maîtriser le risque de taux d'intérêt. L'échéancier des emplois (actif) et des ressources (passif) trace un portrait, au 31 octobre 2001, de la sensibilité du bilan de la Banque aux variations des taux d'intérêt (voir note 21 des états financiers consolidés, page 31).

L'écart net de sensibilité d'un an ou moins est en position de refinancement de 2,3 milliards de dollars au 31 octobre 2001, comparativement à 0,9 milliard de dollars au 31 octobre 2000. L'emploi des instruments dérivés a nettement contribué à modifier l'échéance moyenne des actifs nets de la Banque. En effet, la position des écarts nets à moins d'un an a été réduite de 3,7 milliards de dollars par l'emploi des produits dérivés.

Une autre des méthodes d'évaluation du risque employées par la Banque consiste à quantifier l'impact des variations de taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et sur la valeur au marché des capitaux propres. La Banque a structuré les écarts de sensibilité d'un an ou moins du compte de placement de manière à minimiser l'impact des fluctuations de taux d'intérêt sur la marge bénéficiaire. Ainsi, étant donné la position d'appariement de la Banque au 31 octobre 2001, les simulations montrent qu'une augmentation subite et soutenue de l'ordre de un point de pourcentage des taux d'intérêt diminuerait d'environ 11 millions de dollars (avant impôts) le revenu net d'intérêt sur 12 mois et réduirait de 92 millions de dollars (avant impôts) la valeur au marché des capitaux propres.

Des risques s'attachent aussi aux activités hors bilan, qui comprennent les instruments de crédit et les instruments dérivés. Ces instruments financiers font généralement partie de portefeuilles comprenant aussi des éléments au bilan et, comme tels, ils sont soumis à tous les contrôles expliqués précédemment. De plus, les instruments de crédit doivent respecter les mêmes politiques de crédit que les opérations de prêts inscrites au bilan. Des contrôles additionnels s'appliquent aux instruments dérivés.

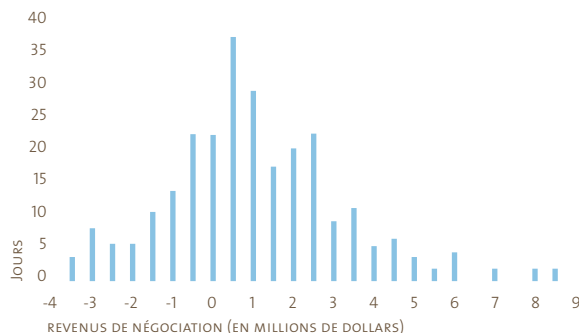
Le tableau 8, page 56 fournit une ventilation de l'équivalent-crédit, pondéré par le risque, des divers éléments hors bilan qui entrent dans la définition de l'actif total pondéré. On constate leur poids relativement faible par rapport aux autres risques de crédit constatés au bilan. Les éléments hors bilan représentent 13,9 % de l'actif pondéré total en 2001, en comparaison de 14,5 % en 2000.

La note 19 des états financiers consolidés à la page 29 présente les montants théoriques (ou nominaux) des instruments dérivés utilisés par la Banque, ainsi qu'un échéancier au 30 septembre 2001. On notera que la plupart portent sur des échéances courtes : 82 % des instruments dérivés sur taux d'intérêt et 83 % des instruments dérivés sur taux de change viennent à échéance dans moins de 12 mois.

Les montants théoriques ne sont pas nécessairement représentatifs des risques qu'ils impliquent, mais ils reflètent plutôt le nombre élevé des transactions. Les données sur l'équivalent pondéré pour le risque confirment la faible part des instruments dérivés dans le bilan.

La Banque atténue le risque de crédit des instruments dérivés de plusieurs manières. Vis-à-vis de certaines contreparties, on peut réduire le risque de crédit au moyen d'ententes de compensation (*netting*) ou de renégociation à la valeur marchande (*mark-to-market*). De plus, le risque de crédit est fortement réduit quand les instruments en cause s'échangent en Bourse. On constatera enfin que la plus grande partie de l'équivalent-crédit des instruments dérivés relève de contreparties sûres – notamment des grandes banques et des États membres de l'OCDE.

Distribution des
revenus de négociation
Exercice financier 2001



RISQUE DE LIQUIDITÉ Le risque de liquidité concerne la capacité d'une institution de réunir les fonds nécessaires pour faire face à ses engagements financiers, soit à l'égard d'instruments constatés au bilan, soit à l'égard d'activités hors bilan. Indissociable de la gestion de l'actif et du passif, le risque de liquidité est intégré aux stratégies de la Trésorerie. Comme la disponibilité des liquidités est importante pour une banque, leur gestion fait l'objet d'une attention particulière.

Approuvée par le Conseil d'administration, la politique de gestion des liquidités établit notamment les objectifs à poursuivre, les méthodes de mesure, les niveaux minimums et les procédures de contrôle, ainsi que les stratégies d'accès aux marchés de fonds et les mesures à prendre en cas d'événements extraordinaires. Le président de la Banque des marchés financiers, placements et trésorerie est chargé de la mise en œuvre de la politique de gestion des liquidités, qui fait l'objet d'un rapport annuel au Bureau de la présidence. Le suivi régulier de la situation est assuré par des rapports hebdomadaires sur les ratios de liquidité ainsi que par des rapports trimestriels sur la situation globale de la Banque à cet égard.

Les liquidités nécessaires au fonctionnement de la Banque sont garanties par un financement stable et diversifié fondé sur des dépôts de base et des fonds achetés, par un niveau suffisant de fonds propres et par l'accès de la Banque aux marchés des capitaux. D'autres techniques comme la syndication et la titrisation des prêts, la mise en marché et l'utilisation d'instruments dérivés contribuent à un appariement de l'actif et du passif qui assure un niveau suffisant de liquidités.

RISQUE D'EXPLOITATION Le risque d'exploitation est le risque de pertes résultant de processus internes inadéquats ou erronés, de personnes, de systèmes ou d'événements extérieurs. Au-delà du risque de pertes monétaires, le risque d'exploitation peut également avoir des incidences sur la réputation et la position concurrentielle de la Banque.

Bien qu'aucune perte importante n'ait été subie au cours des derniers exercices et qu'il existe à travers l'institution diverses politiques, procédures et mesures de contrôle pour gérer les risques d'exploitation inhérents à ses activités, la Banque reconnaît que ce type de risque a augmenté au cours des dernières années avec, entre autres, l'évolution importante des affaires électroniques.

Consciente des exigences croissantes en matière de gestion des risques d'exploitation, la Banque a, au cours du dernier exercice, mis en place une unité chargée de la gestion du risque d'exploitation au niveau de l'ensemble du réseau financier Banque Nationale.

Analyse par la direction

CONCLUSION

Malgré le ralentissement économique en 2001 et l'incertitude politique qui a marqué l'Amérique du Nord et le reste du monde à la fin de l'exercice financier, la Banque Nationale a malgré tout été en mesure d'augmenter ses revenus et ses bénéfices, de renforcer sa solidité financière et la structure de son capital, de réduire ses coûts et d'améliorer sa rentabilité. Son plan d'affaires se poursuit donc avec succès. Il lui permet de demeurer la principale banque commerciale au Québec et de se positionner dans des marchés porteurs au Canada et ailleurs dans le monde.

INSTRUMENTS DÉRIVÉS ET RISQUE Les instruments dérivés auxquels la Banque recourt (contrats à terme de gré à gré ou contrats à terme normalisés, swaps et options) portent surtout sur des taux d'intérêt et des taux de change, plus rarement sur des marchandises ou des titres de participation.

Les instruments dérivés constituent l'outil stratégique de choix dans la gestion du risque et la Banque les utilise pour la négociation et pour la gestion de l'actif et du passif.

Le portefeuille de négociation de la Banque sert à effectuer des opérations de tenue de marché ou d'arbitrage et à se positionner sur les marchés. La Banque met aussi son expertise en gestion du risque à la disposition de ses clients commerciaux et institutionnels, à qui elle propose des solutions de gestion de leurs risques. Les instruments dérivés sont nécessaires pour maîtriser les risques des opérations de négociation.

Les instruments dérivés font également partie des outils de gestion du bilan de la Banque en ce qui concerne la couverture des risques d'intérêt et de change ainsi que l'appariement de l'actif et du passif. La gestion de ces risques, indissociables de la production des services bancaires, est nécessaire pour protéger la marge bénéficiaire ainsi que la valeur du capital.

Pour les opérations de négociation, les transactions sont comptabilisées à la juste valeur. Pour les opérations de gestion du bilan, les instruments dérivés relèvent de la comptabilité d'exercice, tout comme les éléments d'actif et de passif correspondants.

Les risques inhérents aux instruments dérivés sont similaires aux risques généraux des instruments financiers. On y distingue notamment les risques des marchés, le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque d'exploitation.

Les risques des marchés concernent l'éventualité d'une chute de la valeur d'un instrument dérivé en raison de l'évolution du cours de l'instrument primaire qui le sous-tend (taux d'intérêt ou taux de change). Tous les risques des instruments dérivés sont mesurés avec précision, réévalués quotidiennement et gérés selon les politiques approuvées par le Conseil d'administration de la Banque.

Le risque de crédit, aussi appelé « équivalent-crédit », est la valeur de la perte subie si une contrepartie ne respecte pas ses engagements. On le calcule en tenant compte du coût (s'il est positif) de remplacement du contrat, du risque de crédit futur (qui correspond à la variation estimative de la valeur du contrat jusqu'à l'échéance) et de l'effet des contrats cadres de compensation.

Le risque de liquidité comporte deux volets : la liquidité du marché et la trésorerie. Dans le premier cas, le risque provient d'un délai éventuel dans le dénouement d'une position en raison, par exemple, de la faible profondeur du marché en cause. La Banque maîtrise ce risque en prenant des positions relativement courtes et en œuvrant sur des marchés où ses positions ne représentent qu'une très faible part des transactions. Dans le deuxième cas, il s'agit du risque de trésorerie que pose la synchronisation des encaissements et des débourss. Ce risque relève de la gestion globale des liquidités de la Banque.

Un exemple de risque d'exploitation est le risque juridique qui tient à l'éventualité qu'une contrepartie ne détienne pas les pouvoirs juridiques nécessaires pour mener à bien les ententes conclues, ou encore que la documentation juridique de celle-ci soit déficiente. La Banque gère ce risque en effectuant les vérifications et contrôles nécessaires et en étant active dans les organismes nationaux et internationaux qui déterminent les normes à respecter.

Gérés à l'intérieur des politiques générales de gestion du risque de la Banque, les risques des instruments dérivés font aussi l'objet d'évaluations et de contrôles particuliers. Un service indépendant assure le suivi des transactions financières et administre les systèmes de contrôle des risques : il assure le règlement et la comptabilité des transactions, mesure le risque des positions, veille au respect des politiques adoptées par le Conseil d'administration et contrôle la qualité des systèmes d'analyse.

Données financières supplémentaires

TABLEAU 1, SOMMAIRE DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 octobre
(en équivalent imposable)
(en millions de dollars et en pourcentage de l'actif moyen)

	2001		2000		1999		1998		1997	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Revenu net d'intérêt	1 389,0	2,01	1 231,8	1,76	1 224,3	1,86	1 212,7	1,96	1 239,5	2,36
Revenus autres que d'intérêt	1 857,5	2,68	1 940,3	2,78	1 232,7	1,87	1 108,9	1,79	1 030,0	1,96
Dotations aux pertes sur prêts	205,1	0,30	183,7	0,26	169,6	0,26	147,3	0,24	280,4	0,53
Charges d'exploitation	1 988,8	2,87	2 119,6	3,03	1 615,5	2,46	1 535,5	2,48	1 450,5	2,76
Charge d'impôts	398,4	0,58	343,2	0,49	250,6	0,38	242,4	0,39	213,8	0,41
Part des actionnaires sans contrôle	27,4	0,04	26,1	0,04	31,8	0,05	31,2	0,05	16,0	0,03
Bénéfice avant activités abandonnées et charges d'écart d'acquisition	626,8	0,90	499,5	0,72	389,5	0,58	365,2	0,59	308,8	0,59
Activités abandonnées	(45,5)	(0,07)	29,3	0,04	36,0	0,05	24,0	0,04	42,3	0,08
Bénéfice avant charges d'écart d'acquisition	581,3	0,83	528,8	0,76	425,5	0,63	389,2	0,63	351,1	0,67
Charges d'écart d'acquisition	18,6	0,03	19,7	0,03	8,5	0,01	73,4	0,12	9,5	0,02
Bénéfice net	562,7	0,80	509,1	0,73	417,0	0,62	315,8	0,51	341,6	0,65
Actif moyen*	69 194		69 840		65 784		61 949		52 469	

* Excluant les activités abandonnées.

TABLEAU 2, ÉVOLUTION DU REVENU NET D'INTÉRÊT*

Exercice terminé le 31 octobre
(en équivalent imposable)
(en millions de dollars)

	2001			2000			2001 - 2000			Variation en \$ due au :	
	Volume moyen \$	Taux %	Intérêt \$	Volume moyen \$	Taux %	Intérêt \$	Volume moyen \$	Taux %	Intérêt \$	Volume moyen	Taux
Actif											
Dépôts auprès d'institutions financières	5 769	4,93	284,7	4 427	5,25	232,4	1 342	(0,32)	52,3	66,2	(13,9)
Valeurs mobilières	16 230	4,03	654,1	17 698	3,85	681,6	(1 468)	0,18	(27,5)	(59,2)	31,7
Prêts hypothécaires résidentiels	11 940	6,66	795,4	12 134	6,65	807,4	(194)	0,01	(12,0)	(12,9)	0,9
Prêts aux particuliers	7 338	8,00	586,9	8 481	7,33	621,6	(1 143)	0,67	(34,7)	(91,4)	56,7
Prêts aux entreprises et autres	20 512	5,28	1 083,2	20 193	5,78	1 166,9	319	(0,50)	(83,7)	16,8	(100,5)
Prêts douteux, nets	102	1,86	1,9	66	—	—	36	1,86	1,9	0,7	1,2
Actif portant intérêt	61 891	5,50	3 406,2	62 999	5,57	3 509,9	(1 108)	(0,07)	(103,7)	(79,8)	(23,9)
Autres actifs	7 303	—	—	6 841	—	—	462	—	—	—	—
Actif total	69 194	4,92	3 406,2	69 840	5,02	3 509,9	(646)	(0,10)	(103,7)	(79,8)	(23,9)
Passif et capitaux propres											
Dépôts de particuliers	21 108	3,84	810,8	20 877	3,91	817,3	231	(0,07)	(6,5)	8,9	(15,4)
Institutions de dépôts	6 159	4,52	278,3	6 129	5,40	330,7	30	(0,88)	(52,4)	1,3	(53,7)
Autres dépôts	19 492	4,36	849,7	19 603	4,84	948,2	(111)	(0,48)	(98,5)	(4,8)	(93,7)
Débitures subordonnées	46 759	4,15	1 938,8	46 609	4,50	2 096,2	150	(0,35)	(157,4)	5,4	(162,8)
Engagements autres que des dépôts	1 573	6,95	109,3	1 536	7,47	114,7	37	(0,52)	(5,4)	2,5	(7,9)
Autres ⁽¹⁾	9 730	1,09	106,1	11 089	1,07	118,9	(1 359)	0,02	(12,8)	(14,8)	2,0
Autres ⁽¹⁾	—	—	(137,0)	—	—	(51,7)	—	—	(85,3)	—	(85,3)
Passif portant intérêt	58 062	3,47	2 017,2	59 234	3,85	2 278,1	(1 172)	(0,38)	(260,9)	(6,9)	(254,0)
Autres passifs	7 210	—	—	7 092	—	—	118	—	—	—	—
Capitaux propres	3 922	—	—	3 514	—	—	408	—	—	—	—
Passif et capitaux propres	69 194	2,92	2 017,2	69 840	3,26	2 278,1	(646)	(0,34)	(260,9)	(6,9)	(254,0)
Effet des éléments d'actif et de passif ne portant pas intérêt										59,9	(59,9)
Revenu net d'intérêt		2,01	1 389,0		1,76	1 231,8		0,25	157,2	(13,0)	170,2

(1) Autres revenus d'intérêt et dépenses d'intérêt incluant opérations de couverture.
* Excluant les activités abandonnées.

Données financières supplémentaires

TABLEAU 3, REVENUS AUTRES QUE D'INTÉRÊT

Exercice terminé le 31 octobre
(en équivalent imposable)
(en millions de dollars)

	2001	2000	1999	1998	1997
Commissions des marchés financiers	493	566	336	313	313
Frais d'administration sur les dépôts et les paiements	160	155	150	144	132
Opérations de négociation et gains sur valeurs mobilières du compte de placement (montant net)	298	318	120	91	150
Commissions sur cartes de crédit	86	85	91	92	95
Commissions sur prêts	175	171	146	128	102
Acceptations, lettres de crédit et de garantie	65	60	55	40	37
Commissions de change	61	52	50	46	39
Services fiduciaires et fonds communs de placement	96	87	77	74	55
Revenus de titrisation	157	99	67	34	3
Divers	267	347	141	147	104
	1 858	1 940	1 233	1 109	1 030
Canada	1 856	1 927	1 206	1 099	1 024
International – États-Unis	6	6	7	4	3
– Autres	(4)	7	20	6	3
Revenus autres que d'intérêt en pourcentage du total des revenus en équivalent imposable ⁽¹⁾	56,2 %	59,4 %	50,2 %	47,8 %	45,4 %

(1) En 2001, le gain de 76 millions de dollars en équivalent imposable à la cession de l'activité de solution de paiements aux marchands a été exclu. En 2000, le gain à la cession d'une filiale de 136 millions de dollars en équivalent imposable a été exclu.

TABLEAU 4, DOTATIONS AUX PERTES SUR PRÊTS

 Exercice terminé le 31 octobre
 (en millions de dollars)

	2001	2000	1999	1998	1997
Dotations aux pertes sur prêts					
Canada					
Particuliers et petites entreprises	72	88	77	58	100
Commercial	102	69	75	44	52
Grandes entreprises	26	13	3	2	17
Immobilier	12	15	12	10	60
Autres	(6)	(2)	–	1	2
Risques privés – Canada	206	183	167	115	231
International					
Immobilier – États-Unis	(1)	(7)	–	31	21
Autres	–	8	3	1	13
Risques privés – International	(1)	1	3	32	34
Provision générale pour risque de crédit	–	–	–	–	100
Pays désignés	–	–	–	–	(85)
Dotations aux pertes sur prêts imputées au bénéfice avant activités abandonnées	205	184	170	147	280
Dotations aux pertes sur prêts imputées aux activités abandonnées	120	16	15	46	10
Total des dotations aux pertes sur prêts imputées aux résultats	325	200	185	193	290
Prêts moyens nets et acceptations					
Canada	38 308	39 345	38 928	35 550	32 671
International – États-Unis	677	851	737	940	1 033
– Autres	291	301	213	790	577
Activités abandonnées	3 925	3 967	3 605	3 924	3 216
Total	43 201	44 464	43 483	41 204	37 497
Dotations aux pertes sur prêts en pourcentage des prêts moyens nets et acceptations					
Canada	0,54 %	0,47 %	0,43 %	0,32 %	0,71 %
International – États-Unis	(0,15) %	(0,83) %	– %	3,30 %	2,03 %
– Autres	– %	2,66 %	1,41 %	0,13 %	2,25 %
Activités abandonnées	3,06 %	0,40 %	0,42 %	1,17 %	0,31 %
Total	0,75 %	0,45 %	0,43 %	0,47 %	0,77 %
Provisions					
Solde en début d'exercice	965	989	1 049	839	751
Dotations aux pertes sur prêts imputées au bénéfice :					
Avant activités abandonnées	205	184	170	147	280
Activités abandonnées	120	16	15	46	10
Radiations ⁽¹⁾	(402)	(257)	(276)	(328)	(242)
Recouvrements	8	33	31	45	40
Ajustement de la provision générale	–	–	–	300	–
Solde en fin d'exercice	896	965	989	1 049	839
Composition des provisions :					
Pays désignés					
Portion applicable aux prêts	38	35	37	40	52
Portion applicable aux valeurs	17	17	16	17	4
Spécifique	341	413	436	492	583
Générale attribuée	306	–	–	–	–
Générale non attribuée	194	500	500	500	200

(1) Incluant les fluctuations des taux de change.

Données financières supplémentaires

TABLEAU 5, CHARGES D'EXPLOITATION

Exercice terminé le 31 octobre

(en millions de dollars)

	2001	2000	1999	1998	1997
Salaires et avantages sociaux	1 064	1 129	858	798	763
Locaux, ordinateurs et équipements, amortissement compris	408	431	381	365	340
Autres					
Messagerie et communications	69	71	63	58	56
Publicité et relations externes	42	45	36	36	30
Papeterie	27	26	21	21	19
Assurances sur prêts et dépôts	17	13	24	38	40
Honoraires professionnels	175	119	74	63	65
Frais de voyage	16	15	12	11	10
Sécurité et vols	16	13	11	11	10
Taxes sur capital et salaires	63	64	38	50	48
Divers	92	194	97	84	70
Total	1 989	2 120	1 615	1 535	1 451
Canada	1 956	2 083	1 573	1 491	1 405
International – États-Unis	16	20	28	26	26
– Autres	17	17	14	18	20
Charges d'exploitation en pourcentage du revenu total en équivalent imposable ⁽¹⁾	62,7 %	65,8 %	65,7 %	66,1 %	63,9 %

(1) En 2001, le gain de 76 millions de dollars en équivalent imposable à la cession de l'activité de solution de paiements aux marchands a été exclu. En 2000, le gain à la cession d'une filiale de 136 millions de dollars en équivalent imposable et des charges non récurrentes de 120 millions de dollars ont été exclus.

TABLEAU 6, DÉPÔTS

Au 31 octobre

(en millions de dollars)

	2001		2000		1999		1998		1997	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Particuliers	21 485	41,8	20 497	40,6	20 316	40,6	19 897	41,4	20 413	47,2
Commerciaux	11 667	22,7	9 726	19,3	8 737	17,5	9 828	20,5	7 709	17,8
Fonds achetés	18 284	35,5	20 250	40,1	20 931	41,9	18 301	38,1	15 148	35,0
Total	51 436	100,0	50 473	100,0	49 984	100,0	48 026	100,0	43 270	100,0
Canada	34 932	67,9	31 955	63,3	30 429	60,9	30 886	64,3	29 158	67,4
International – États-Unis	4 315	8,4	6 935	13,7	5 518	11,0	6 292	13,1	5 474	12,6
– Autres	12 189	23,7	11 583	23,0	14 037	28,1	10 848	22,6	8 638	20,0
Total	51 436	100,0	50 473	100,0	49 984	100,0	48 026	100,0	43 270	100,0
Dépôts des particuliers en pourcentage de l'actif total	28,4		27,0		29,1		28,2		30,8	

TABLEAU 7, PROVENANCE DU CAPITAL

Au 31 octobre

(en millions de dollars)

	2001	2000	1999	1998	1997
Part des actionnaires sans contrôle	487	468	443	523	466
Débitures subordonnées	1 647	1 361	1 035	966	1 069
Capitaux propres					
Actions privilégiées	492	492	317	317	376
Actions ordinaires	1 668	1 653	1 641	1 327	1 309
Bénéfices non répartis	1 956	1 683	1 343	1 051	1 075
Capital total	4 116	3 828	3 301	2 695	2 760
Capital autogénéré	6 250	5 657	4 779	4 184	4 295
Bénéfice net	563	509	417	316	342
Autres montants affectant les bénéfices non répartis	(99)	1	22	(200)	2
	464	510	439	116	344
Moins : dividendes	(191)	(170)	(147)	(140)	(124)
	273	340	292	(24)	220
Financement externe					
Part des actionnaires sans contrôle	19	25	(80)	57	424
Débitures subordonnées	286	326	69	(103)	53
Actions privilégiées	–	175	–	(59)	–
Actions ordinaires	15	12	314	18	41
	320	538	303	(87)	518
Augmentation (diminution) du capital	593	878	595	(111)	738

Exercice 2000-2001

Données financières supplémentaires

TABLEAU 8, RATIOS DE CAPITAL

Au 31 octobre
(en millions de dollars)
(selon les directives de la Banque des Règlements Internationaux)

	2001	2000	1999 ⁽²⁾	1998	1997
Capital de base					
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	3 624	3 336	2 984	2 378	2 384
Actions privilégiées permanentes à dividendes non cumulatifs	492	492	317	317	317
Instruments novateurs	477	457	441	463	423
Part des actionnaires sans contrôle	10	11	2	60	43
Moins : écart d'acquisition	(305)	(325)	(350)	(81)	(154)
	4 298	3 971	3 394	3 137	3 013
Capital supplémentaire					
Actions privilégiées à dividendes cumulatifs	–	–	–	–	59
Débtures subordonnées	1 595	1 290	1 271	911	947
Provision générale pour risque de crédit	391	343	328	300	200
	1 986	1 633	1 599	1 211	1 206
Déductions					
Moins : placements dans les sociétés satellites	(326)	(329)	(125)	(3)	(3)
Moins : protection de premier niveau	(82)	(54)	(3)	–	–
Capital total	5 876	5 221	4 865	4 345	4 216
Éléments au bilan pondérés					
Liquidités	1 187	1 160	675	882	981
Valeurs mobilières	2 686	1 921	2 126	583	2 282
Prêts hypothécaires	3 486	2 816	3 707	4 335	4 200
Autres prêts	23 030	25 328	24 077	23 881	22 002
Autres actifs	6 572	5 528	4 729	4 429	4 022
	36 961	36 753	35 314	34 110	33 487
Provision générale pour risque de crédit	391	343	328	300	200
	37 352	37 096	35 642	34 410	33 687
Éléments hors bilan pondérés⁽¹⁾					
Lettres de garantie et de crédit documentaire	1 180	1 292	1 878	1 645	1 193
Engagements de crédit	4 415	4 747	5 137	2 819	2 293
Contrats de taux d'intérêt	106	84	65	94	77
Contrats de change	374	331	244	443	158
Contrats sur actions et produits de base	148	187	72	41	18
	6 223	6 641	7 396	5 042	3 739
Éléments pour risque de marché	1 121	2 098	1 083	1 195	–
Actif total pondéré	44 696	45 835	44 121	40 647	37 426
Levier ⁽³⁾	13,1	14,8	16,6	17,0	16,4
Ratios					
Capital de base	9,6 %	8,7 %	7,7 %	7,7 %	8,1 %
Capital total	13,1 %	11,4 %	11,0 %	10,7 %	11,3 %

(1) Au 30 septembre, sauf les lettres de garantie et de crédit documentaire ainsi que les engagements de crédit pour 2001 qui sont au 31 octobre.

(2) Après effet de l'émission de 250 millions de dollars US de débtures au 2 novembre 1999.

(3) Le levier est obtenu en divisant le total de l'actif au bilan et des substituts directs de crédits par le capital total tel que défini par les normes sur les fonds propres.

TABLEAU 9, BIENS ADMINISTRÉS ET BIENS SOUS GESTION

Au 31 octobre
(en millions de dollars)

	Trust Banque Nationale	Financière Banque Nationale	Placements Banque Nationale	Gestion de portefeuille Natcan	Courtage à escompte Banque Nationale	Banque excluant filiales	2001	Total 2000
Biens administrés								
Institutions	31 566	1 870	—	—	—	—	33 436	32 225
Particuliers	—	39 929	—	—	4 880	—	44 809	51 194
Fonds communs de placement	5 368	17	4 808	—	—	—	10 193	8 181
Prêts hypothécaires vendus à des tiers	—	1 109	—	—	—	5 573	6 682	6 041
Total des biens administrés	36 934	42 925	4 808	—	4 880	5 573	95 120	97 641
Biens sous gestion								
Particuliers	1 974	—	—	—	—	—	1 974	2 630
Gestion de portefeuille	—	1 381	—	8 014	2 090	—	11 485	13 349
Fonds communs de placement	—	—	—	6 507	—	—	6 507	4 362
Total des biens sous gestion	1 974	1 381	—	14 521	2 090	—	19 966	20 341
Total des biens administrés et sous gestion	38 908	44 306	4 808	14 521	6 970	5 573	115 086	117 982

TABLEAU 10, RÉPARTITION DES PRÊTS PAR CATÉGORIE D'EMPRUNTEURS

Au 30 septembre
(en millions de dollars)

	2001		2000		1999		1998		1997	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Particuliers ⁽¹⁾	6 100	13,7	7 415	16,3	7 459	16,2	5 975	12,4	5 870	14,0
Hypothèques résidentielles	12 132	27,3	11 503	25,2	13 298	28,9	14 158	29,3	12 998	30,9
Hypothèques non résidentielles	779	1,7	756	1,7	683	1,5	648	1,3	699	1,7
Agriculture	1 286	2,9	1 169	2,6	1 060	2,3	942	1,9	847	2,0
Institutions financières	2 771	6,2	2 725	6,0	2 760	6,0	2 268	4,7	2 436	5,8
Fabrication	5 733	12,9	5 132	11,3	4 980	10,8	5 076	10,5	3 786	9,0
Construction et service immobilier	1 301	2,9	1 388	3,0	1 606	3,5	2 194	4,5	2 158	5,1
Transports et communications	1 041	2,3	1 013	2,2	877	1,9	815	1,7	655	1,6
Mines, carrières et énergie	742	1,7	585	1,3	608	1,3	614	1,3	398	0,9
Exploitation forestière	293	0,7	289	0,6	238	0,5	269	0,6	252	0,6
Administrations publiques	783	1,8	867	1,9	800	1,7	724	1,5	557	1,3
Commerce de gros	1 682	3,8	1 839	4,0	1 613	3,5	1 431	3,0	1 346	3,2
Commerce de détail	1 423	3,2	1 481	3,2	1 498	3,2	1 729	3,5	1 293	3,1
Services	2 537	5,7	2 320	5,1	2 339	5,1	2 818	5,8	2 241	5,3
Titres faisant l'objet d'accords de revente	3 863	8,7	5 364	11,8	4 175	9,1	6 812	14,1	4 133	9,8
Autres	2 003	4,5	1 745	3,8	2 072	4,5	1 890	3,9	2 406	5,7
	44 469	100,0	45 591	100,0	46 066	100,0	48 363	100,0	42 075	100,0

(1) Incluant prêts à la consommation, créances sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers.

Données financières supplémentaires

TABLEAU 11, PRÊTS IMMOBILIERS

Au 31 octobre
(en millions de dollars)

	2001		2000		1999		1998		1997	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Répartition géographique										
Canada										
Ontario	81	15	101	16	168	24	238	26	327	28
Québec	350	64	371	58	335	49	376	42	405	34
Autres	3	1	16	2	18	3	21	2	40	3
	434	80	488	76	521	76	635	70	772	65
États-Unis										
Californie	29	6	58	9	57	8	79	9	149	13
New York	7	1	15	2	19	3	27	3	63	5
Illinois	7	1	7	1	7	1	28	3	55	4
Autres	68	12	78	12	85	12	131	15	152	13
	111	20	158	24	168	24	265	30	419	35
	545	100	646	100	689	100	900	100	1 191	100
Répartition par type de projet										
Commerce de détail	148	27	183	28	186	27	256	29	358	30
Immeubles à bureaux	202	37	235	37	216	31	283	32	410	34
Résidentiel	68	12	93	14	94	14	103	11	158	13
Industriel	31	6	45	7	55	8	82	9	78	7
Terrains	15	3	25	4	29	4	38	4	35	3
Autres	81	15	65	10	109	16	138	15	152	13
	545	100	646	100	689	100	900	100	1 191	100
Provisions pour prêts douteux	42		53		64		116		158	
Prêts immobiliers, nets	503		593		625		784		1 033	
En pourcentage des capitaux propres		12		15		19		29		37
En pourcentage du total des prêts et acceptations		1		1		1		2		2

TABLEAU 12, PAYS DÉSIGNÉS

Au 31 octobre
(en millions de dollars)

	2001	2000	1999	1998	1997
Prêts et valeurs bruts					
Brésil	40	38	37	39	35
Côte d'Ivoire	15	14	14	14	18
Soudan	15	13	15	18	16
Nicaragua	14	13	13	14	12
Pérou	14	13	13	14	13
Autres	11	12	12	14	15
	109	103	104	113	109
Provisions pour pays désignés	55	52	53	57	56
Prêts et valeurs, nets des provisions	54	51	51	56	53
Provisions en % des prêts et valeurs	50,5 %	50,5 %	51,0 %	50,4 %	51,4 %
Prêts et valeurs, nets, en % des capitaux propres	1,3 %	1,3 %	1,5 %	2,1 %	1,9 %

Le détail, par pays, des prêts à risque privé et à risque souverain classés dans la catégorie des prêts restructurés, pour les années précédentes, est le suivant : 1998 : Côte d'Ivoire, 13 millions de dollars ; 1997 : Pérou, 12 millions de dollars.

TABLEAU 13, PRÊTS DOUTEUX

Au 31 octobre

(en millions de dollars)

	2001	2000	1999	1998	1997
Prêts douteux privés, nets					
Canada					
Particuliers et petites entreprises ⁽¹⁾	214	194	216	244	241
Commercial	210	233	240	216	190
Grandes entreprises	15	23	3	–	7
Immobilier	29	26	33	31	38
Autres	–	1	–	–	–
	468	477	492	491	476
International					
Immobilier – États-Unis	3	12	13	11	8
– Autres	3	4	7	7	8
Activités abandonnées	117	51	30	36	–
	123	67	50	54	16
Provision générale attribuée	(306)	–	–	–	–
Provision générale non attribuée ⁽²⁾	(194)	(500)	(500)	(500)	(200)
Total des prêts douteux privés, nets ⁽³⁾	91	44	42	45	292
Prêts douteux à l'égard des pays désignés					
Prêts bruts	38	35	38	42	57
Provision	38	35	37	40	52
	–	–	1	2	5
Total des prêts douteux, nets de provision	91	44	43	47	297
Prêts douteux privés, bruts	932	957	978	1 037	1 075
Provision pour prêts douteux	841	913	936	992	783
Prêts douteux privés, nets	91	44	42	45	292
Taux de provisionnement	90,2 %	95,4 %	95,7 %	95,7 %	72,8 %
En pourcentage des prêts nets et acceptations					
Canada – privés	1,2 %	1,1 %	1,2 %	1,2 %	1,1 %
International – privés	1,7 %	0,9 %	0,7 %	0,8 %	0,3 %
International – pays désignés	– %	– %	– %	– %	0,1 %
Total	0,2 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,6 %
En pourcentage des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	2,5 %	1,3 %	1,4 %	2,0 %	12,5 %

(1) Incluant 108 millions de dollars de prêts à la consommation nets en 2001 (2000 : 80 millions de dollars ; 1999 : 64 millions de dollars ; 1998 : 57 millions de dollars ; 1997 : 42 millions de dollars).

(2) Voir l'incidence de l'ajustement de la provision générale pour risque de crédit à la note 27 des états financiers consolidés à la page 36.

(3) La Banque n'a pas de prêt faisant partie de la catégorie des autres prêts en retard (90 jours et plus) sauf ceux qui sont déjà désignés comme prêts douteux.

Données financières supplémentaires

TABLEAU 14, INTÉRÊTS SUR PRÊTS DOUTEUX

Exercice terminé le 31 octobre

(en millions de dollars)

	2001	2000	1999	1998	1997
Intérêts sur prêts douteux					
Canada	(4)	(6)	(8)	(9)	(19)
International	–	–	–	–	34
	(4)	(6)	(8)	(9)	15
Prêts douteux moyens					
Canada	30	30	45	292	400
International	37	15	8	39	50
	67	45	53	331	450
Intérêts en % des prêts douteux moyens					
Canada	(13,3) %	(20,0) %	(17,8) %	(3,1) %	(4,8) %
International	– %	– %	– %	– %	68,0 %
Total	(6,0) %	(13,3) %	(15,1) %	(2,7) %	3,3 %

TABLEAU 15, PRÊTS

Au 31 octobre
(en millions de dollars)

	Montant brut	Provision spécifique	Provision générale attribuée	Provision générale non attribuée	Provision pays désignés	Montant net	Montant net
						2001	2000
Prêts hypothécaires résidentiels	11 875	6	14	–	–	11 855	11 593
Prêts aux particuliers	5 866	21	33	–	–	5 812	7 037
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	23 566	314	259	194	38	22 761	22 712
	41 307	341	306	194	38	40 428	41 342

TABLEAU 16, ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION - ÉVALUATION DES RISQUES DE MARCHÉ

Au 31 octobre
(en millions de dollars)

VAR globale par catégorie de risque	2001				2000			
	Fin d'année	Haut	Moyenne	Bas	Fin d'année	Haut	Moyenne	Bas
Intérêt	(2)	(6)	(3)	(2)	(2)	(4)	(3)	(1)
Change	(1)	(2)	(1)	–	(1)	(3)	(1)	(1)
Prix	(1)	(6)	(3)	(1)	(5)	(9)	(6)	(4)
VAR Globale	(3)	(7)	(5)	(3)	(6)	(10)	(7)	(4)

Résultats trimestriels

(en millions de dollars, sauf pour les données par action)

	Revenu net d'intérêt (en équivalent imposable)	Revenus autres que d'intérêt (en équivalent imposable)	Dotations aux pertes sur prêts	Charges d'exploitation	Bénéfice avant act. abandonnées et charges d'écart d'acquisition	Activités abandonnées	Bénéfice avant charges d'écart d'acquisition
1 ^{er} T	305	225	56	346	75	11	86
2 ^e T	289	239	56	352	70	12	82
3 ^e T	299	254	56	364	77	13	90
4 ^e T	347	312	112	389	87	6	93
1997	1 240	1 030	280	1 451	309	42	351
1 ^{er} T	308	277	50	376	89	13	102
2 ^e T	298	293	48	389	87	11	98
3 ^e T	306	277	16	387	105	(5)	100
4 ^e T	301	262	33	383	84	5	89
1998	1 213	1 109	147	1 535	365	24	389
1 ^{er} T	313	285	38	389	96	7	103
2 ^e T	298	328	44	412	95	8	103
3 ^e T	313	303	44	409	94	11	105
4 ^e T	300	317	44	405	104	10	114
1999	1 224	1 233	170	1 615	389	36	425
1 ^{er} T	300	417	41	476	115	6	121
2 ^e T	322	482	46	536	127	10	137
3 ^e T	319	573	57	618	126	7	133
4 ^e T	291	468	40	490	131	6	137
2000	1 232	1 940	184	2 120	499	29	528
1 ^{er} T	338	424	43	477	143	(1)	142
2 ^e T	352	446	46	503	147	(2)	145
3 ^e T	359	453	18	503	174	(26)	148
4 ^e T	340	535	98	506	163	(16)	147
2001	1 389	1 858	205	1 989	627	(45)	582

Charges d'écart d'acquisition	Bénéfice net	Bénéfice par action			Net	Dividendes (en milliers de dollars)		Rendement des capitaux propres att. aux act. ord. avant act. aband. et charges d'écart d'acquisition
		avant act. aband. et charges d'écart d'acq.	avant charges d'écart d'acquisition			Ordinaires	Privilégiés	
								%
2	84	0,41	0,48	0,46	20 980	6 563		12,6
2	80	0,38	0,45	0,43	25 398	6 537		11,9
2	88	0,41	0,49	0,48	25 551	6 538		12,2
3	90	0,47	0,50	0,49	25 587	6 538		13,5
9	342	1,67	1,92	1,86	97 516	26 176		12,6
3	99	0,48	0,56	0,55	25 658	6 608		13,5
2	96	0,47	0,53	0,52	29 079	6 701		13,1
3	97	0,58	0,55	0,53	29 142	6 720		15,3
65	24	0,45	0,48	0,09	29 213	6 495		12,2
73	316	1,98	2,12	1,69	113 092	26 524		13,6
1	102	0,52	0,56	0,55	29 241	6 044		14,6
1	102	0,52	0,56	0,56	29 255	6 044		14,7
2	103	0,51	0,58	0,57	31 031	6 043		13,6
4	110	0,53	0,58	0,56	33 964	6 044		13,6
8	417	2,08	2,28	2,24	123 491	24 175		14,1
4	117	0,58	0,61	0,59	34 036	6 044		14,4
5	132	0,64	0,69	0,66	35 939	6 044		15,9
5	128	0,62	0,67	0,64	35 973	6 636		14,8
5	132	0,65	0,68	0,65	35 995	8 843		14,9
19	509	2,49	2,65	2,54	141 943	27 567		15,0
4	138	0,71	0,71	0,68	36 024	8 844		16,1
5	140	0,73	0,71	0,69	39 843	8 844		16,8
5	143	0,86	0,73	0,70	39 908	8 844		18,8
5	142	0,81	0,73	0,71	40 029	8 844		17,2
19	563	3,11	2,88	2,78	155 804	35 376		17,2

Résultats trimestriels

(en millions de dollars, sauf pour les données par action)

	Privés nets	Pays désignés		Prêts douteux Total net	Moyen	Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	
		Encours brut	Provisions				Fin de période
1 ^{er} T	387	75	68	394	168 046	168 315	
2 ^e T	394	55	50	399	169 163	169 369	
3 ^e T	392	54	49	397	170 121	170 250	
4 ^e T	292	57	52	297	170 391	170 461	
1997							
1 ^{er} T	290	57	54	293	170 762	170 986	
2 ^e T	289	36	35	290	171 126	171 210	
3 ^e T	290	39	37	292	171 401	171 518	
4 ^e T	45	42	40	47	171 600	171 616	
1998							
1 ^{er} T	43	40	38	45	171 850	172 024	
2 ^e T	48	37	36	49	172 153	172 214	
3 ^e T	48	39	38	49	172 294	172 320	
4 ^e T	42	38	37	43	186 568	188 729	
1999							
1 ^{er} T	44	35	35	44	188 925	189 049	
2 ^e T	44	35	35	44	189 174	189 201	
3 ^e T	45	36	36	45	189 311	189 334	
4 ^e T	44	35	35	44	189 444	189 474	
2000							
1 ^{er} T	54	36	36	54	189 578	189 607	
2 ^e T	78	36	36	78	189 757	189 822	
3 ^e T	82	36	36	82	190 062	190 230	
4 ^e T	91	38	38	91	190 311	190 331	
2001							

(i) En équivalent temps complet et excluant la filiale Financière Banque Nationale & Cie Inc.

Valeur comptable	Par action ordinaire		Nombre d'employés (1)	Nombre de succursales au Canada
	Cours de l'action			
	Haut	Bas		
13,04	14,40	13,20	11 668	665
13,36	16,80	13,75	11 584	659
13,68	18,25	15,65	11 736	643
13,99	20,30	17,00	11 651	641
14,47	24,60	20,35	11 837	642
14,79	31,25	22,80	11 815	640
15,19	30,85	27,10	12 149	639
13,86	26,70	20,10	12 041	646
14,27	26,20	22,60	12 315	646
14,70	24,50	19,90	12 164	646
15,23	23,15	18,55	12 337	648
15,81	19,35	17,15	12 175	649
16,17	18,60	16,40	12 265	638
16,66	22,05	17,25	12 325	636
17,11	24,25	20,55	11 884	634
17,60	25,25	21,05	11 457	586
17,57	29,00	23,00	11 492	571
18,08	31,00	26,05	11 675	566
18,57	30,60	25,20	12 153	549
19,04	30,20	24,25	12 027	546

Exercice 2000-2001

Glossaire des termes financiers

ACCEPTATION Titre d'emprunt à court terme, négociable sur le marché monétaire, qu'une banque garantit en faveur d'un emprunteur en échange d'une commission d'acceptation.

ACTIF MOYEN Moyenne quotidienne de l'actif au bilan.

APPARIEMENT Ajustement des échéances de l'actif et du passif ainsi que des éléments hors bilan de manière à minimiser le risque de taux d'intérêt et le risque de taux de change.

BÉNÉFICE PAR ACTION Résultat net disponible aux détenteurs d'actions ordinaires, c'est-à-dire le bénéfice net moins les dividendes sur les actions privilégiées, divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation durant la période visée.

BIENS ADMINISTRÉS Biens à l'égard desquels une institution financière fournit des services administratifs au nom des clients qui en sont propriétaires. Ces services administratifs incluent la garde de valeurs, le recouvrement des revenus de placement, le règlement d'opérations d'achat et de vente, ainsi que la tenue de livres. Les biens administrés ne sont pas inscrits au bilan de l'institution qui offre les services administratifs.

BIENS SOUS GESTION Biens gérés par une institution financière au nom des clients à qui ils appartiennent. Les services de gestion, plus élaborés que les simples services administratifs, incluent le choix des placements ou la prestation de conseils à cet effet. Les biens sous gestion, qui peuvent aussi être des biens administrés, ne sont pas inscrits au bilan de l'institution qui offre ces services.

CAPITAL Montant qui reviendrait aux actionnaires et aux détenteurs de débetures bancaires si les actifs étaient liquidés pour rembourser les déposants et autres créanciers. Le capital est donc composé des débetures subordonnées, de la part des actionnaires sans contrôle et des capitaux propres.

CAPITAL THÉORIQUE Montant notionnel de référence sur la base duquel sont calculés les paiements à l'égard d'instruments comme les contrats de garantie ou les swaps de taux d'intérêt. Ce capital est dit théorique puisqu'il ne fait l'objet d'aucun échange.

CAPITAUX PROPRES Somme du capital-actions souscrit par les actionnaires et des bénéfices non répartis. Les capitaux propres correspondent au montant qui reviendrait aux actionnaires si les actifs étaient liquidés pour rembourser les déposants et autres créanciers.

CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES Partie des capitaux propres qui comprend seulement le capital-actions souscrit par les actionnaires ordinaires (en plus des bénéfices non répartis). Cette valeur correspond au montant qui reviendrait aux actionnaires ordinaires si les actifs étaient liquidés pour rembourser les déposants et autres créanciers.

CONTRAT DE CHANGE À TERME Engagement obligeant à vendre ou à acheter, à ou avant une date d'échéance, une quantité donnée de devises à un taux de change déterminé.

CONTRAT DE GARANTIE DE TAUX D'INTÉRÊT Engagement obligeant à vendre ou à acheter, à ou avant une date d'échéance, une quantité donnée de valeurs mobilières à un taux d'intérêt déterminé.

COURBE DE RENDEMENT Représentation graphique des taux d'intérêt en vigueur à une date donnée pour diverses échéances. Les taux d'intérêt varient en fonction des risques anticipés par le marché. Généralement, les taux d'intérêt sont plus bas pour des échéances à court terme que pour des échéances à long terme. Il arrive que la courbe soit inversée, c'est-à-dire que les taux pour des échéances à court terme soient supérieurs aux taux pour des échéances à long terme.

DÉBENTURE SUBORDONNÉE Obligation non garantie émise par une banque et dont le remboursement, dans l'éventualité d'une liquidation, est subordonné aux créances des déposants et de certains autres créanciers. Si elle est convertible, la débenture subordonnée s'échange contre des actions, au gré du détenteur ou de l'émetteur de la débenture, ou des deux.

DOTATIONS AUX PERTES SUR PRÊTS Charges affectées aux provisions pour prêts douteux dans le but de maintenir celles-ci à un niveau suffisant, compte tenu des radiations et des recouvrements à l'égard de prêts déterminés.

ENGAGEMENTS AFFÉRENTS À DES TITRES VENDUS EN VERTU DE CONVENTIONS DE RACHAT Engagements financiers relatifs à des valeurs mobilières vendues aux termes d'une entente selon laquelle elles seront rachetées à un prix et à une date déterminés. Cette entente constitue une forme de financement à court terme.

ÉQUIVALENT IMPOSABLE Méthode de calcul qui consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôt (principalement les dividendes) en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Cet ajustement est nécessaire pour comparer le rendement des différents éléments de l'actif – par exemple, dans l'analyse du revenu net d'intérêt – sans égard à leur traitement fiscal.

GARANTIE OU LETTRE DE CRÉDIT Engagement irrévocable d'une banque à effectuer les paiements visés au nom d'un client qui ne respecterait pas ses engagements envers des tiers.

INSTRUMENTS DÉRIVÉS Contrats financiers portant sur des instruments financiers ordinaires, comme des créances, des devises ou des titres boursiers. Les instruments dérivés sont employés dans des opérations de trésorerie ainsi que dans des opérations de couverture des risques à l'égard d'instruments financiers ordinaires. Les contrats à terme, les swaps et les options sur devises ou sur taux d'intérêt font partie des instruments financiers dérivés.

LIQUIDITÉS Au sens général, éléments d'actif détenus en espèces ou en valeurs facilement convertibles en espèces comme les dépôts auprès d'institutions financières et les valeurs mobilières. Dans un sens plus étroit, le terme est parfois réservé (dans le bilan, par exemple) à la somme de l'encaisse et des dépôts auprès d'institutions financières.

OPTION SUR DEVISES OU SUR TAUX D'INTÉRÊT Droit (sans obligation) de vendre (option de vente) ou d'acheter (option d'achat), à ou avant une date d'échéance, une quantité donnée de devises ou de valeurs mobilières à un prix déterminé (prix d'exercice).

POINT (OU POINT DE POURCENTAGE) Unité de mesure correspondant à l'unité (1 %) dans un pourcentage.

PONDÉRATION EN FONCTION DU RISQUE Processus par lequel des facteurs de pondération sont appliqués à la valeur nominale de certains actifs afin de les ramener à des niveaux de risque comparables. Les instruments hors bilan sont également convertis en rajustant les valeurs théoriques en équivalent de bilan (ou de crédit) et en appliquant ensuite les facteurs de risque appropriés. L'actif total pondéré en fonction du risque constitue le dénominateur des divers ratios de capital selon les normes de la Banque des Règlements Internationaux (BRI).

PORTFEUILLE DE NÉGOCIATION Liquidités utilisées aux fins des transactions d'arbitrage sur les marchés financiers. Ce portefeuille est inscrit au bilan à la juste valeur.

PRÊTS (OU CRÉDITS) ADOSSÉS À DES ACTIFS Prêts ou autres formes de crédit garantis par certains actifs de l'emprunteur (comptes débiteurs ou éléments d'inventaire, par exemple) sur lesquels le prêteur exerce un contrôle étroit jusqu'au règlement de la dette.

PRÊT DOUTEUX Prêt dont le remboursement du capital ou le paiement des intérêts soulève un doute raisonnable de l'avis de la direction. Tout prêt dont des paiements sont en souffrance depuis 90 jours tombe dans cette catégorie, à moins que le recouvrement du capital et des intérêts ne fasse pas de doute.

PROVISION POUR PRÊTS DOUTEUX Provision constituée pour couvrir les pertes anticipées sur des créances (prêts, acceptations, lettres de garantie, lettres de crédit, dépôts auprès d'institutions financières et instruments dérivés). La provision pour prêts douteux comprend la provision pour pays désignés, la provision spécifique et la provision générale. Elle équivaut à la somme cumulative des dotations annuelles, moins les radiations nettes des recouvrements.

RATIO DE CAPITAL Rapport en pourcentage du capital réglementaire défini à l'actif pondéré en fonction du risque. La définition réglementaire de la BRI distingue deux catégories de capital : le « capital de première catégorie » ou « capital de base », comprend les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et aux détenteurs d'actions privilégiées à dividendes non cumulatifs, ainsi que la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales. Le « capital de deuxième catégorie », ou « capital supplémentaire », se compose de la valeur aux livres des autres actions privilégiées et de la portion admissible des débentures subordonnées, plus la provision générale pour risque de crédit. Le « capital total réglementaire », ou simplement « capital total », représente la somme des diverses catégories de capital, déduction faite des placements dans les sociétés satellites et de la protection de premier niveau dans le cadre de la titrisation d'actifs. Conformément aux règles de la BRI, le Surintendant des institutions financières au Canada a défini une troisième catégorie de capital destinée à couvrir spécifiquement le risque de marché, risque qui doit aussi être couvert par le capital de première catégorie.

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES (OU ROE) Rapport du bénéfice net, déduction faite des dividendes sur les actions privilégiées, à la valeur moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

REVENUS AUTRES QUE D'INTÉRÊT Les revenus autres que d'intérêt comprennent tous les revenus qui ne sont ni des intérêts, ni des dividendes. Ils comprennent des éléments comme les frais de service sur les dépôts et ordres de paiement, les commissions sur prêts, les revenus tirés des opérations sur les marchés financiers, les commissions sur cartes de crédit, les revenus de gestion de placements et de garde de valeurs, les revenus tirés des fonds d'investissement et les revenus de titrisation.

Glossaire des termes financiers

REVENU NET D'INTÉRÊT Le revenu net d'intérêt correspond aux revenus d'intérêt et de dividendes perçus sur le total de l'actif, moins les frais d'intérêt liés au total du passif. Il s'agit de la différence entre ce que la Banque gagne sur des éléments d'actif comme les prêts et les valeurs mobilières et ce qu'elle paie sur des éléments de passif comme les dépôts. La marge nette d'intérêt correspond au ratio du revenu net d'intérêt à l'actif moyen.

SWAP DE DEVISES ET DE TAUX D'INTÉRÊT Opération par laquelle deux parties conviennent d'échanger, sur une période déterminée, des devises ou des flux d'intérêt (généralement un taux fixe, d'une part, et un taux flottant, d'autre part) ou les deux, sur la base d'un capital théorique.

TITRES ACQUIS EN VERTU DE CONVENTIONS DE REVENTE Valeurs mobilières acquises par la Banque auprès d'un client aux termes d'une entente selon laquelle elles seront revendues au même client à un prix et une date déterminés. Cette entente constitue une forme de prêt sur nantissement à court terme.

TITRISATION Opération par laquelle certains éléments d'actifs (des prêts hypothécaires ou des créances sur cartes de crédit, par exemple) sont vendus à une société qui finance leur acquisition en émettant des valeurs mobilières négociables sur le marché. La titrisation est un outil efficace de gestion du bilan qui permet de réduire ou d'éliminer le besoin de fonds propres servant à couvrir l'actif pondéré en fonction du risque, et donc de réduire ou de redéployer le capital afin de générer des revenus par d'autres moyens. Elle constitue également un outil efficace de gestion de la liquidité qui permet de diversifier les sources de financement. En raison de la nature même de la titrisation, le rôle de prêteur est remplacé par un rôle d'agent de prêt, ce qui a pour effet de retirer les prêts du bilan.

Renseignements supplémentaires

Renseignements supplémentaires

Administrateurs

André Bérard

Président du Conseil
et chef de la direction
Banque Nationale du Canada
Île-des-Soeurs, Verdun (Québec)

Lawrence S. Bloomberg

Conseiller spécial
Financière Banque Nationale Inc.
Toronto (Ontario)

Pierre Bourgie

Président et chef de la direction
Société Financière Bourgie Inc.
Outremont (Québec)

Gérard Coulombe

Associé principal et président
du Conseil Desjardins Ducharme
Stein Monast
Sainte-Marthe (Québec)

François J. Coutu

Président et chef de l'exploitation
Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc.
Outremont (Québec)

Bernard Cyr

Président
Gestion Cyr Inc.
Moncton (Nouveau-Brunswick)

Shirley A. Dawe

Présidente
Shirley Dawe Associates Inc.
Toronto (Ontario)

Nicole Diamond-Gélinas

Vice-présidente
et directrice générale
Aspasie Inc.
Saint-Barnabé Nord (Québec)

Jean Douville

Président du Conseil
UAP Inc.
Île-des-Soeurs, Verdun (Québec)

Marcel Dutil

Président du Conseil,
président et chef de la direction
Le Groupe Canam Manac Inc.
Outremont (Québec)

Jean Gaulin

Administrateur de sociétés
San Antonio (Texas, États-Unis)

Paul Gobeil

Vice-président du Conseil
Métro Inc.
Île-des-Soeurs, Verdun (Québec)

Suzanne Leclair

Présidente, chef de la direction
et présidente du Conseil
Les Fourgons Transit Inc.
Laval (Québec)

Bernard Lemaire

Président du Conseil
Cascades Inc.
Kingsey Falls (Québec)

J.-Robert Ouimet

Président et chef de la direction
Ouimet-Cordon Bleu Inc.
Montréal (Québec)

Robert Parizeau

Président du Conseil
AON Parizeau Inc.
Montréal (Québec)

E.A. (Dee) Parkinson-Marcoux

Consultante
Southern Pacific Petroleum
Canmore (Alberta)

Réal Raymond

Président et chef de l'exploitation
Banque Nationale du Canada
Île-des-Soeurs, Verdun (Québec)

Roseann Runte

Présidente
Old Dominion University
Norfolk (Virginie, États-Unis)

Jean Turmel

Président – Banque des
marchés financiers, placements
et trésorerie
Banque Nationale du Canada
Outremont (Québec)

Dennis Wood

Président du Conseil,
président et chef de la direction
Les placements Dennis Wood Inc.
Magog (Québec)

Régie d'entreprise

La Banque croit qu'il est essentiel et dans l'intérêt de ses actionnaires, clients et employés, de se doter de pratiques et de normes saines de régie d'entreprise. Les administrateurs surveillent la gestion de l'activité commerciale et des affaires internes de la Banque avec intégrité et au mieux des intérêts de la Banque, et avec l'objectif d'améliorer la valeur à long terme des actionnaires. La Circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la Banque pour l'assemblée annuelle 2002 décrit les pratiques de la Banque en matière de régie d'entreprise, lesquelles intègrent les lignes directrices de la Bourse de Toronto, et contient une description des comités du Conseil, de leur mandat et de leurs activités.

FONCTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Le Conseil a adopté un mandat décrivant les responsabilités qu'il assume directement ou par l'entremise de ses comités. Ces fonctions comprennent la planification stratégique, l'examen des risques importants de la Banque, la planification de la relève, l'évaluation du rendement de la haute direction de même que l'évaluation de l'intégrité des systèmes de contrôle interne et de présentation de l'information financière.

COMPOSITION DU CONSEIL En date du 31 octobre 2001, le Conseil était composé de 21 administrateurs. Par l'entremise de son Comité de révision et de régie d'entreprise, le Conseil examine périodiquement l'impact de sa taille et de sa composition sur ses activités afin de maintenir entre les compétences et l'expérience des administrateurs, un équilibre favorable au soutien des orientations stratégiques et des besoins de la Banque dans l'avenir.

INDÉPENDANCE DU CONSEIL ET DE SES COMITÉS Le Conseil de la Banque a désigné le Comité de révision et de régie d'entreprise pour assurer l'efficacité et l'indépendance du Conseil. Au 31 octobre 2001, cinq administrateurs étaient « reliés » à la Banque au sens de la définition d'« administrateur non relié » des lignes directrices de la Bourse de Toronto⁽¹⁾. À cette même date, 8 des 21 administrateurs étaient « membres du groupe de la Banque » aux termes de la *Loi sur les banques*⁽²⁾. La Banque se conforme, dans les deux situations, aux dispositions de la *Loi sur les banques* et aux lignes directrices de la Bourse de Toronto. Par ailleurs, tous les comités du Conseil sont composés d'administrateurs externes. Seul un administrateur relié à la Banque siège à un comité du Conseil, soit le Comité de ressources humaines.

Pour accroître l'indépendance du Conseil par rapport à la direction, les administrateurs externes se réunissent périodiquement, lors d'une réunion à huis clos sous la direction du président du Comité de révision et de régie d'entreprise.

INFORMATION Le bon fonctionnement du Conseil et de ses comités repose sur la qualité de l'information qui est transmise aux administrateurs et sur la qualité des solutions recommandées. Les dirigeants et les administrateurs de la Banque collaborent et partagent les renseignements pertinents leur permettant de prendre des décisions éclairées dans le meilleur intérêt de la Banque, de ses actionnaires, clients et partenaires. Après chaque réunion d'un comité, le président de ce comité présente à l'ensemble du Conseil un compte rendu des activités du comité.

COMMUNICATION Le Conseil institue des mécanismes pour assurer une communication efficace entre la Banque, ses actionnaires, ses clients, les analystes financiers, les médias et le public. Le Conseil préconise la transparence dans la communication des renseignements à tous les actionnaires, clients et au public en général. Les rapports trimestriels de la Banque et les conférences téléphoniques s'y rapportant sont diffusés en temps réel sur le site Internet de la Banque (www.bnc.ca). Les plaintes des clients qui n'ont pu être réglées au niveau des instances administratives mises en place au sein de la Banque sont traitées par l'Ombudsman de la Banque.

(1) Un « administrateur non relié » est un « administrateur indépendant de la direction et n'ayant aucun intérêt ni aucune relation, y compris des relations d'affaires, mais à l'exclusion d'intérêts ou de relations découlant simplement de son actionnariat, qui soit susceptible de nuire d'une façon importante à sa capacité d'agir au mieux des intérêts de la société, ou qui soit raisonnablement susceptible d'être perçu comme ayant cet effet ».

(2) Un administrateur « membre du groupe de la Banque » est un administrateur qui est un dirigeant ou un employé de la Banque ou d'une corporation contrôlée par celle-ci, ou une personne qui, directement ou par l'entremise de sociétés dans lesquelles elle a des intérêts, entretient avec la Banque des relations importantes couvrant une diversité de situations en termes d'affaires ou d'actionnariat, ainsi que le conjoint de cette personne.

Renseignements supplémentaires

Direction

BUREAU DE LA PRÉSIDENTE

André Bérard

Président du Conseil
et chef de la direction

Réal Raymond

Président et chef de l'exploitation

Jean Turmel

Président – Banque des marchés
financiers, placements
et trésorerie
Président du Conseil
Financière Banque Nationale Inc.

PREMIERS VICE-PRÉSIDENTS

Gilles Bissonnette

Affaires bancaires et opérations

Patricia Curadeau-Grou

Gestion des risques de crédit et
présidente du Comité de crédit

Pierre Desbiens

Fiducie et assurances
Président et chef de la direction
Assurance-vie Banque Nationale,
Compagnie d'assurance-vie
et de Trust Banque Nationale Inc.

Gisèle Desrochers

Ressources humaines
et administration

Frank De Vries

États-Unis

Jean Houde

Réseau des particuliers

Michel Labonté

Finances et contrôle

Mario Lecaldare

Vice-président exécutif
Financière Banque Nationale Inc.

Olivier H.-Lecat

Vérification interne

Michel Lozeau

Commerce électronique

Tony P. Meti

Commercial – Amérique du Nord

Enrico Pallotta

Grandes entreprises Canada

Luc Papineau

Services conseil aux particuliers

Denis Pellerin

Gestion des risques
opérationnels et de marché

Jean-Charles Petitclerc

Technologie de l'information

Michel Tremblay

Gestion de patrimoine
et président
Gestion de portefeuille
Natcan Inc.

Louis Vachon

Trésorerie et marchés financiers

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL

Pierre Brunet

OMBUDSMAN

Pierre Desroches

Ombudsman et
vice-président exécutif

DIRIGEANTS DE FILIALES

G.F. Kym Anthony

Président et chef de la direction
Financière Banque Nationale Inc.

Yves G. Breton

Président
Courtage à escompte
Banque Nationale Inc.
Vice-président
Courtage BNC

Germain Carrière

Président et chef de l'exploitation
Service aux particuliers
Financière Banque Nationale Inc.

W. David Wood

Vice-président exécutif et
chef de l'administration
Financière Banque Nationale Inc.

VICE-PRÉSIDENTS

Dana Ades

Unité d'intervention et
financement immobilier
Québec /Atlantique

Santo Alborino

Opérations, ressources humaines

Jean-Luc Alimondo

Europe / Moyen-Orient / Afrique

Daniel Arpin

Affaires bancaires – Commercial

Francine Aubertin

Bureau de projets

Richard Barriault

Fiscalité

Pierre Blais

Affaires bancaires,
gouvernements et secteur public

André Boileau

Chaudière/Appalaches
et Rive-Nord (Particuliers)

Luc Bordeleau

Bas-Saint-Laurent / Gaspésie
(Particuliers et Commercial)

Michel Brouillette

Québec, Chaudière/Appalaches
(Commercial)

Vincent Butkiewicz

Marchés financiers

Jean-Paul Caron

Affaires générales

Linda Caty

Secrétaire corporatif

Gilles Choquet

Montérégie (Particuliers)

René Collette

Atlantique
(Particuliers et Commercial)

Suzanne Côté

Affaires juridiques

Jean Dagenais

Comptable en chef

France David

Opérations, marchés financiers
et trésorerie

Joane Demers

Contrôleur

Yvan Desrosiers

Saguenay / Lac St-Jean / Côte-Nord
(Particuliers et Commercial)

Laura Dottori

Grandes entreprises Canada

Lévis Doucet

Affaires bancaires commerciales,
Montréal

Pierre Dubreuil

Crédit et produits spécialisés

Michel Faubert

Soutien aux opérations

Luc Fredette

Crédit, Canada

Francine Gaudreault

Projets spéciaux,
réseau des particuliers

Michel Gendron

Montréal / La Tour (Commercial)

Jacques Grandmaison

Outaouais, Ontario
et Ouest du Canada (Particuliers)

Rubina Havlin

Développement des affaires /
Cartes de crédit

Richard Hébert

Drummond / Bois Francs /
Mauricie (Particuliers et PME)

Raymond H. Keroack

Soutien aux réseaux

Marc Kneupp

Risques opérationnels
et corporatifs

Pierrette Lacroix

Risque des marchés

Jean-Pierre Lambert

Montérégie (Commercial)

Jacques Latendresse

Nassau

Michelle Leduc

Crédit, réseau

Réjean Lévesque

Laval / Laurentides / Lanaudière
(Commercial)

Benoît Loranger

Développement des PME
et des partenariats

James Archie Marshall

Ontario (Commercial)

André Mondor

Stratégie de vente et service
(Particuliers)

Gilles Morin

Produits forestiers

Jean-Jacques Morin

Marketing

Renaud Nadeau

Particuliers et PME /
Montréal Centre Ouest

Jacques Naud

Abitibi / Témiscamingue
(Particuliers et Commercial)

Martin Ouellet

Trésorier

Paul-André Paradis

Montréal Nord / Est (Particuliers)

Jacques Piché

Opérations commerciales
internationales

Paolo Pizzuto

Estrie
(Particuliers et Commercial)

Gérard Proulx

Laval / Rive-Nord (Particuliers)

Roland Provost

Affaires bancaires commerciales
Drummond / Bois-Francs /
Mauricie

Nicole Rondou

Développement,
gestion du patrimoine

France Roy-Maffei

Développement,
ressources humaines

Vincent Sofia

Asie

John W. Swendsen

Ouest du Canada (Commercial)

Marc Taillon

Communauté urbaine de
Québec (Particuliers)

Pierre Therrien

Gestion privée, Québec

Peter D. Thompson

Outaouais et Nord-Est de
l'Ontario (Commercial)

Dominique Vachon

Économiste en chef

Kathleen Zicat

Opérations, cartes de crédit

Renseignements supplémentaires

Principales filiales et bureaux à l'étranger

FILIALES

Canada

Groupe Banque Nationale Inc.
600, rue de La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L2

Trésorerie et valeurs mobilières

Financière Banque Nationale Inc.
1155, rue Metcalfe, 5^e étage
Montréal (Québec) H3B 5G2

Gestion de portefeuille
Natcan Inc.
1100, rue University
Montréal (Québec) H3B 2G7

Financement des exportations

NatExport,
une division de Société
de fiducie Natcan et de Banque
Nationale du Canada
600, rue de La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L2

Assurances

Assurance-vie Banque Nationale,
Compagnie d'assurance-vie
1100, rue University, 12^e étage
Montréal (Québec) H3B 2G7

Assurances générales
Banque Nationale (Gestion) Inc.
1100, rue University, 12^e étage
Montréal (Québec) H3B 2G7

Fiducies

Trust Banque Nationale Inc.
1100, rue University
Montréal (Québec) H3B 2G7

Société de fiducie Natcan
600, rue de La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L2

**Courtage à escompte
et épargne collective**

Placements Banque
Nationale Inc.
1100, rue University
Montréal (Québec) H3B 2G7

Courtage à escompte
Banque Nationale Inc.
1100, rue University
Montréal (Québec) H3B 2G7

Services financiers
Banque Nationale
(Placements) Inc.
1100, rue University
Montréal (Québec) H3B 2G7

Planification financière

Planification financière
Banque Nationale Inc.
600, rue de La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L2

Crédit-bail

Corporation Alter Moneta
101, boul. Roland-Therrien
Bureau 500
Longueuil (Québec) J4H 4B9

Immobilier

L'Immobilière Banque
Nationale Inc.
600, rue de La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L2

États-Unis

Natbank, National Association
4031 Oakwood Boulevard
Oakwood Plaza
Hollywood, FL 33020

990 North Federal Highway
Pompano Beach, FL 33062

National Canada Finance LLC
125 West 55th Street
New York, NY 10019

Bahamas

National Bank of Canada
(International) Limited
Goodman's Bay Corporate Center
West Bay Street, P. O. Box N3015
Nassau, Bahamas

Barbade

Natcan Insurance
Company Limited
The Business Center
Upton Road,
Christ Church, La Barbade

République populaire de Chine

Natcan Finance (Asia) Limited
Room 4001, Jardine House
1 Connaught Place,
Central Hongkong

Royaume-Uni

NBC Financial (U.K.) Ltd.
71 Fenchurch Street
Londres (Royaume-Uni)
EC3M 4HD

BUREAUX À L'ÉTRANGER

Europe, Moyen-Orient, Afrique

**Bureau régional
et de représentation**

123, avenue des Champs-Élysées
75008 Paris, France

Succursales

71 Fenchurch Street
Londres (Royaume-Uni)
EC3M 4HD

Immeuble Zen, 9^e étage
Avenue Charles Malek
B.P. 16-5505
Achrafieh, Beyrouth, Liban

Notice annuelle

CONSTITUTION La Banque Nationale du Canada (« La Banque ») est une banque canadienne régie par la *Loi sur les banques*. Son origine remonte à la fondation, en 1859, de la Banque Nationale à Québec. Par la suite, une série de fusions est intervenue, notamment avec La Banque Provinciale du Canada en 1979, avec La Banque Mercantile du Canada en 1985, et avec sa filiale à part entière, Le crédit-bail Banque Nationale Inc. en 1992. Bien qu'aucun changement aux statuts de la Banque n'ait été effectué, la Banque a, en mai 2001, apporté une modification à l'article I du règlement administratif II pour supprimer la limite à la contrepartie globale pour l'émission d'actions ordinaire, et une modification au règlement administratif I du règlement général pour diminuer le nombre minimal et maximal d'administrateurs. Son siège social et principal établissement est situé à la Tour de la Banque Nationale, au 600, rue de La Gauchetière Ouest, Montréal (Québec), Canada H3B 4L2.

QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES Afin de faire face aux risques environnementaux, la Banque a mis en place, il y a déjà quelques années, une procédure d'évaluation du crédit et d'acquisition des biens qui tient compte de cette variable. À ce jour, les risques en cause n'ont pas eu d'effet important sur les activités de la Banque.

DIRECTION Les membres de la haute direction mentionnés à la page 72 ont occupé divers postes de cadres, de membres de la direction ou de la haute direction au sein de la Banque au cours des cinq dernières années, à l'exception de G.F. Kym Anthony, qui était, de 1993 à 1998, président et chef de la direction, Valeurs Mobilières TD Inc. et, de 1998 à 1999, chef des opérations et vice-président exécutif, First Marathon Securities Ltd. ; de Yves G. Breton qui était, de 1995 à 1998, premier vice-président Marchés et conseiller au président et chef des opérations, Confédération des Caisses Populaires et d'Économie Desjardins du Québec, et en 1998, premier vice-président et directeur général, Marchés, Bourse de Montréal ; de Olivier H. Lecat qui était, de 1992 à 1997, vice-président, Trésorerie et services d'investissement, Services de la vérification interne, et de 1997 à 2001, vice-président, Services aux grandes entreprises et services d'investissement, Services de la vérification interne, Banque Royale ; de Michel Lozeau qui était, de 1995 à 2001, respectivement directeur senior, consultation, région centrale, vice-président régional, consultation Canada et vice-président de groupe, consultation, Canada chez Oracle Corporation Canada ; de Enrico Pallotta qui était, de 1993 à 1998, vice-président général, ABN AMRO Bank Canada et, de 1998 à 2000, vice-président, services d'investissement, Merrill Lynch Canada Inc. ; de Luc Papineau qui était, de 1994 à 1997, vice-président et directeur de succursales, Lévesque Beaubien Geoffrion Inc. et, de 1997 à 1998, vice-président et directeur de succursales Merrill Lynch Canada Inc. ; de Jean-Charles Petitclerc qui était, de 1994 à 2000, premier vice-président, systèmes, opérations et services techniques, Banque de Nouvelle-Écosse ; de Michel Tremblay qui était, de 1993 à 1998, vice-président principal – placements, ING Canada, et vice-président principal et directeur général, ING Investment Management ; de Louis Vachon qui a occupé, de 1994 à 1996, le poste de président et chef de la direction, BT Bank of Canada ; et de W. David Wood qui était, de 1993 à 1999, président de Correspondent Network. Les administrateurs et hauts dirigeants de la Banque, en tant que groupe, détiennent à titre de véritables propriétaires moins de 2 % des actions ordinaires en circulation de la Banque.

IMMEUBLES En ce qui concerne les immeubles, la Banque était, au 31 octobre 2001, pour ses opérations courantes, propriétaire de 116 immeubles au Canada, tandis qu'elle louait 490 emplacements, dont 32 sont situés à l'étranger. De plus, elle détenait deux autres immeubles par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive L'Immobilière Banque Nationale Inc. Quant à l'emplacement de son siège social situé à Montréal, la Banque était détentrice d'un bail à long terme d'une durée de 20 ans se terminant le 9 février 2020. L'actif immobilier consolidé au coût, moins l'amortissement cumulé et à l'exclusion du mobilier, du matériel et des améliorations locatives, s'élevait à 68 millions de dollars au 31 octobre 2001. L'information relative aux immobilisations est donnée à la note 7 des états financiers consolidés de la Banque, à la page 19.

COMITÉS DE LA BANQUE Les renseignements concernant les comités du Conseil (soit le Comité de vérification et de gestion des risques, le Comité de ressources humaines et le Comité de révision et de régie d'entreprise), leurs mandats et le nom des membres les composant sont rapportés à la circulaire de sollicitation de procurations de la direction (la « Circulaire »). Pour plus de précisions, veuillez consulter la rubrique intitulée « documents intégrés par renvoi » à la page suivante, à l'élément 20.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES La Banque s'engage à remettre à quiconque en fait la demande une copie de la notice annuelle et de tout autre document intégré par renvoi à la notice annuelle, une copie des états financiers consolidés annuels pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2001 avec le rapport des vérificateurs s'y rapportant, ainsi qu'une copie de tout rapport trimestriel subséquent ; une copie de la Circulaire se rapportant à l'Assemblée annuelle des actionnaires la plus récente et au cours de laquelle les administrateurs ont été élus ; et une copie de tout autre document intégré par renvoi dans un prospectus simplifié provisoire ou un prospectus simplifié, lorsque les titres de la Banque font l'objet d'un placement. La Circulaire jointe à l'avis de convocation daté du 24 janvier 2002 relatif à l'Assemblée annuelle des actionnaires prévue pour le 13 mars 2002 contient des renseignements additionnels, notamment concernant la rémunération et l'endettement des administrateurs et des dirigeants, les principaux détenteurs des titres de la Banque et les options d'achat de titres. On obtient ces documents sur demande auprès du Secrétariat corporatif de la Banque, 600, rue de La Gauchetière Ouest, 4^e étage, Montréal (Québec), Canada H3B 4L2.

Notice annuelle

DOCUMENTS INTÉGRÉS PAR RENVOI D'autres renseignements faisant partie de la notice annuelle de la Banque sont divulgués dans des sections de ce rapport annuel (ou dans la Circulaire) et sont intégrés par renvoi de la façon mentionnée ci-après.

Élément	Référence
1. Principales filiales	Renseignements supplémentaires, page 74 États financiers consolidés, page 42
2. Description générale de l'entreprise	Réseau financier Banque Nationale, pages 15 à 17, pages 20 à 22
3. Description des activités et de l'environnement concurrentiel	Réseau financier Banque Nationale, pages 23 à 32
4. Prêts par catégorie d'emprunteurs	Données financières supplémentaires, page 57, tableau 10
5. Prêts douteux	Données financières supplémentaires, page 59, tableau 13 Notes aux états financiers consolidés, page 18, note 5
6. Intérêts sur prêts douteux	Données financières supplémentaires, page 60, tableau 14
7. Dotations aux pertes sur prêts	Données financières supplémentaires, page 53, tableau 4
8. Pays désignés	Données financières supplémentaires, page 58, tableau 12
9. Prêts personnels, commerciaux et hypothécaires	Bilan consolidé, page 6
10. Actif productif à l'étranger	Notes aux états financiers consolidés, page 30, note 20
11. Biens administrés et biens sous gestion	Données financières supplémentaires, page 57, tableau 9
12. Employés	Données relatives aux années antérieures, page 41
13. Principales données financières consolidées	Résultats trimestriels, pages 62 à 65 Données relatives aux années antérieures, page 40 à 41
14. Événement important	Notes aux états financiers consolidés, page 35, note 26
15. Dividendes en espèces et politique en matière de dividendes	Renseignements supplémentaires, page 77
16. Résultats trimestriels	Résultats trimestriels, pages 62 à 65
17. Analyse par la direction	Analyse par la direction, pages 35 à 48
18. Marché pour la négociation des titres de la Banque	Renseignements supplémentaires, page 77
19. Conseil d'administration et direction	Renseignements supplémentaires, pages 70 à 73
20. Comités de la Banque	Circulaire datée du 24 janvier 2002 Voir annexe C

Notice datée du 3 décembre 2001

Renseignements destinés aux actionnaires et aux investisseurs

COTE OFFICIELLE Les actions ordinaires de la Banque sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto, de même que les actions privilégiées de premier rang, série 11, série 12 et série 13. Les symboles au téléscripteur et les abréviations dans les journaux pour les titres de la Banque sont les suivants :

	Symboles au téléscripteur	Abréviations dans la presse
Actions ordinaires	NA	Nat Bk ou Natl Bk
Actions privilégiées de 1 ^{er} rang		
série 11	NA.PR.H	Nat Bk s11 ou Natl Bk s11
série 12	NA.PR.I	Nat Bk s12 ou Natl Bk s12
série 13	NA.PR.J	Nat Bk s13 ou Natl Bk s13

Agent de transferts et registraire

Trust Banque Nationale Inc.
1100, rue University,
9^e étage
Montréal (Québec)
H3B 2G7
Téléphone : (514) 871-7171
1 800 341-1419

Banque Nationale du Canada – Siège social

Tour de la Banque Nationale
600, rue de La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L2
Téléphone : (514) 394-5000
Télex : 0525181
(Nabacan Montréal)
Site Web : www.bnc.ca

Trust Banque Nationale Inc. agit à titre d'agent de transferts et registraire dans les villes de Montréal, Toronto, Winnipeg, Calgary et Vancouver.

RÉGIME DE RÉINVESTISSEMENT DE DIVIDENDES ET D'ACHAT D' ACTIONS Le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions fournit aux détenteurs d'actions ordinaires ou d'actions privilégiées de la Banque un moyen d'investir dans des actions ordinaires sans payer de commission ni de frais d'administration.

L'acquisition des actions par les participants s'effectue soit au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, soit en effectuant des versements en espèces facultatifs d'un montant minimal de 500 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par trimestre.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec le registraire, Trust Banque Nationale Inc., aux numéros (514) 871-7171 ou 1 800 341-1419.

DÉPÔT DIRECT Les actionnaires de la Banque Nationale du Canada ont la possibilité de faire créditer leurs dividendes au compte de banque de leur choix en avisant Trust Banque Nationale Inc.

NOMBRE D'ACTIONNAIRES Au 31 octobre 2001, la Banque comptait 29 766 détenteurs d'actions ordinaires inscrits auprès du registraire.

PAIEMENT DES DIVIDENDES Le paiement des dividendes déclarés est effectué le premier jour des mois de février, mai, août et novembre pour les actions ordinaires ; il est effectué le 15^e jour de ces mois pour les actions privilégiées de premier rang, séries 11, 12 et 13.

Les dates d'inscription au registre pour avoir droit au paiement de dividendes sont, pour les actions ordinaires, les 27 décembre 2001, 28 mars, 27 juin et 26 septembre 2002 ; elles sont, pour les actions privilégiées de premier rang, séries 11, 12 et 13, les 11 janvier, 12 avril, 12 juillet et 11 octobre 2002.

RENSEIGNEMENTS Pour tout autre renseignement, les actionnaires sont priés de s'adresser à l'agent de transferts et registraire, Trust Banque Nationale Inc.

Si vous recevez plusieurs exemplaires d'un même document, notamment le rapport trimestriel aux actionnaires ou le rapport annuel, veuillez en aviser le registraire.

ASSEMBLÉE ANNUELLE L'Assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires de la Banque se tiendra le mercredi 13 mars 2002, à 9 h 30, à l'hôtel Le Reine Elizabeth, situé au 900, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec).

MISE EN GARDE AU SUJET DES PRÉVISIONS

Il arrive que, dans le cadre de ses analyses et déclarations, la Banque Nationale du Canada énonce des prévisions relatives à la conjoncture économique, à l'évolution des marchés, à l'atteinte de ses objectifs stratégiques, à certains risques et à d'autres questions connexes.

Il va de soi que, par sa nature même, tout énoncé prévisionnel est incertain et comporte des risques inhérents. Il est donc possible que les prévisions explicites ou implicites qu'il contient ne se réalisent pas et que la réalité future en diffère sensiblement. De telles divergences relèvent de facteurs qui comprennent, de manière non limitative, l'évolution de la conjoncture canadienne ou internationale (notamment les fluctuations des taux d'intérêt, des devises et d'autres instruments financiers), l'évolution des marchés, les changements technologiques et les modifications à la réglementation.

Ceux, notamment les investisseurs, qui se fondent sur les énoncés prévisionnels de la Banque pour prendre des décisions doivent bien tenir compte de ces facteurs ainsi que des incertitudes qu'ils contiennent et des risques qu'ils impliquent. La Banque leur déconseille d'accorder une confiance indue à ce qui est de nature prévisionnelle.

Ce rapport annuel est publié par le Service des relations publiques de la Banque Nationale du Canada.

An English copy of this Annual Report can be obtained from:

Public Relations Department
National Bank of Canada
600 de La Gauchetière West, 8th Floor
Montreal, Quebec H3B 4L2

Dépôt légal

4^e trimestre 2001
Bibliothèque nationale
du Québec

Imprimé au Canada

ISBN 2-921835-20-7

Conception graphique

La souris masquée

Directrice artistique

Christine Cook

Photographe

Jean-François Bérubé

Impression

Transcontinental Litho Acme

Siège social

Tour de la Banque Nationale
600, rue de La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L2

Faits saillants

	2001	2000	Variation en pourcentage 2001/2000
Résultats d'exploitation ⁽¹⁾ (en millions de dollars)			
Bénéfice avant activités abandonnées et charges d'écart d'acquisition	627	499	26
Bénéfice avant charges d'écart d'acquisition	582	528	10
Bénéfice net	563	509	11
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ⁽¹⁾			
avant activités abandonnées et charges d'écart d'acquisition	17,2 %	15,0 %	
avant charges d'écart d'acquisition	16,0 %	16,0 %	
Par action ordinaire ⁽¹⁾			
Bénéfice avant activités abandonnées et charges d'écart d'acquisition non dilué	3,11 \$	2,49 \$	25
dilué	3,10	2,46	26
Bénéfice avant charges d'écart d'acquisition non dilué	2,88 \$	2,65 \$	9
dilué	2,86	2,62	9
Bénéfice net non dilué	2,78 \$	2,54 \$	9
dilué	2,76	2,52	10
Dividendes déclarés	0,82	0,75	9
Valeur comptable	19,04	17,60	8
Cours de l'action			
haut	31,00 \$	25,25 \$	
bas	23,00	16,40	
clôture	24,25	24,95	
Situation financière ⁽¹⁾ (en millions de dollars)			
Actif total	75 763	75 827	–
Prêts et acceptations	48 062	50 379	(5)
Dépôts	51 436	50 473	2
Débitures subordonnées et capitaux propres	5 763	5 189	11
Ratios de capital – BRI			
de base	9,6 %	8,7 %	
total	13,1 %	11,4 %	
Couverture d'intérêts	8,74	9,37	
Couverture de l'actif	3,55	3,46	
Autres renseignements			
Nombre d'actions ordinaires en fin d'exercice (en milliers)	190 331	189 474	
Nombre de détenteurs d'actions ordinaires inscrits	29 766	30 795	
Nombre d'employés	17 070	16 616	3
Nombre de succursales au Canada	546	586	(7)
Nombre de guichets automatiques	834	802	4

(1) Voir l'incidence de l'ajustement de la provision générale pour risque de crédit, à la note 27 des états financiers consolidés, page 36.

TABLE DES MATIÈRES

- 3** Rapport de la direction
- 4** Rapport des vérificateurs
- 5** État consolidé des résultats
- 6** Bilan consolidé
- 7** État consolidé de la variation des capitaux propres
- 8** État consolidé des flux de trésorerie
- 9** Notes aux états financiers consolidés
- 40** Données relatives aux années antérieures
- 42** Filiales

Rapport de la direction

Les états financiers consolidés de la Banque Nationale du Canada de même que les autres informations financières du rapport annuel ont été préparés par la direction, qui assume la responsabilité de leur intégrité, y compris quant aux jugements et estimations importants qui y sont incorporés. Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sauf en ce qui concerne la comptabilisation de la provision générale pour risque de crédit qui est conforme au traitement comptable prescrit par le Surintendant des institutions financières au Canada (« Surintendant ») en vertu de la *Loi sur les banques*, lequel est décrit à la note 1.

La direction maintient les systèmes de comptabilité et de contrôle nécessaires pour s'acquitter de sa responsabilité et protéger l'actif de la Banque. Les contrôles comprennent notamment les normes d'embauche et de formation du personnel, la définition et l'évaluation des tâches et fonctions, les politiques et procédures d'exploitation, et les contrôles budgétaires.

Le Conseil d'administration (« Conseil ») a la responsabilité d'examiner et d'approuver les informations financières qui figurent dans le rapport annuel. Il exerce aussi un rôle de surveillance dans la présentation des états financiers consolidés et dans le maintien des systèmes de comptabilité et de contrôle. Il délègue ses pouvoirs d'examen et de surveillance au Comité de vérification et de gestion des risques (« Comité »).

Formé d'administrateurs qui n'appartiennent ni à la direction ni au personnel de la Banque, le Comité est responsable de l'évaluation continue des procédés de contrôle interne et de l'examen des états financiers consolidés, dont il recommande l'adoption au Conseil. Une équipe de vérificateurs internes relève du Comité et lui fait rapport régulièrement.

Les systèmes de contrôle sont renforcés par l'observation des lois et règlements qui s'appliquent aux activités de la Banque. En conformité avec la *Loi sur les banques*, le Surintendant examine régulièrement les opérations de la Banque dans le but d'assurer sa solidité financière ainsi que la protection des déposants et des actionnaires.

Les vérificateurs indépendants dont le rapport paraît ci-après ont été nommés par les actionnaires à la recommandation du Conseil. Ils ont profité d'un accès sans réserve au Comité pour discuter de questions relatives à leur vérification et à la publication de l'information.

Le président du Conseil
et chef de la direction

Le premier vice-président,
Finances et contrôle

André Bérard

Michel Labonté

Montréal, le 3 décembre 2001

Rapport des vérificateurs

**Aux actionnaires de la
Banque Nationale du Canada**

Nous avons vérifié le bilan consolidé de la Banque Nationale du Canada au 31 octobre 2001 et les états consolidés des résultats, de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque au 31 octobre 2001, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sauf en ce qui concerne la comptabilisation de la provision générale pour risque de crédit, qui est conforme au traitement comptable prescrit par le Surintendant des institutions financières au Canada en vertu de la *Loi sur les banques*, lequel est décrit à la note 1.

Les états financiers consolidés au 31 octobre 2000 et pour l'exercice terminé à cette date ont été vérifiés par PricewaterhouseCoopers s.r.l. et par Samson Bélair / Deloitte & Touche, société en nom collectif, qui ont exprimé une opinion sans réserve sur les états financiers consolidés, datée du 27 novembre 2000.

Samson Bélair / Deloitte & Touche

Société en nom collectif
Comptables agréés

Arthur Andersen & Cie

Société en nom collectif
Comptables agréés

Montréal, le 3 décembre 2001

États financiers consolidés

État consolidé des résultats

Exercice terminé le 31 octobre

(en millions de dollars, sauf montants par action)

	Note	2001	2000
Revenus d'intérêt et dividendes			
Prêts		2 493	2 619
Valeurs mobilières		599	648
Dépôts auprès d'institutions financières		289	232
		3 381	3 499
Frais d'intérêt			
Dépôts		1 851	2 105
Débitures subordonnées		109	115
Divers		83	89
		2 043	2 309
Revenu net d'intérêt		1 338	1 190
Revenus autres que d'intérêt			
Commissions des marchés financiers		493	566
Frais d'administration sur les dépôts et les paiements		160	155
Opérations de négociation et gains sur valeurs mobilières du compte de placement, montant net		263	302
Commissions sur cartes de crédit		86	85
Commissions sur prêts		175	171
Acceptations, lettres de crédit et de garantie		65	60
Revenus de titrisation		157	99
Commissions de change		61	52
Services fiduciaires et fonds communs de placement		96	87
Divers	25	233	301
		1 789	1 878
Revenu total		3 127	3 068
Dotations aux pertes sur prêts		205	184
		2 922	2 884
Charges d'exploitation			
Salaires et avantages sociaux		1 064	1 129
Locaux		173	177
Ordinateurs et équipements		235	254
Communications		69	71
Divers	16	448	489
		1 989	2 120
Bénéfice avant charge d'impôts, part des actionnaires sans contrôle, activités abandonnées et charges d'écart d'acquisition			
Charge d'impôts	15	933	764
		278	239
		655	525
Part des actionnaires sans contrôle		28	26
Bénéfice avant activités abandonnées et charges d'écart d'acquisition		627	499
Activités abandonnées	26	(45)	29
Bénéfice avant charges d'écart d'acquisition		582	528
Charges d'écart d'acquisition		19	19
Bénéfice net		563	509
Dividendes sur actions privilégiées		35	28
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires		528	481
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	17		
non dilué		189 928	189 214
dilué		190 815	192 243
Bénéfice avant activités abandonnées et charges d'écart d'acquisition par action ordinaire			
non dilué	17	3,11	2,49
dilué		3,10	2,46
Bénéfice avant charges d'écart d'acquisition par action ordinaire			
non dilué	17	2,88	2,65
dilué		2,86	2,62
Bénéfice net par action ordinaire			
non dilué	17	2,78	2,54
dilué		2,76	2,52
Dividende par action ordinaire		0,82	0,75

États financiers consolidés

Bilan consolidé

Au 31 octobre

(en millions de dollars)

	Note	2001	2000
ACTIF			
Liquidités			
Encaisse et dépôts à la Banque du Canada		419	818
Dépôts auprès d'institutions financières		5 413	4 837
		5 832	5 655
Valeurs mobilières			
Compte de placement	4	6 689	6 387
Compte de négociation		10 992	10 448
		17 681	16 835
Prêts			
Hypothécaires résidentiels	5 et 6	11 855	11 593
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit		5 812	7 037
Aux entreprises et aux administrations publiques		22 761	22 712
Titres acquis en vertu de conventions de vente		4 041	5 397
		44 469	46 739
Autres actifs			
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		3 593	3 640
Immobilisations corporelles	7	250	249
Actifs divers	8	3 938	2 709
		7 781	6 598
		75 763	75 827
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Dépôts			
Particuliers	9	21 857	20 811
Entreprises et administrations publiques		23 362	23 855
Institutions de dépôts		6 217	5 807
		51 436	50 473
Autres passifs			
Acceptations		3 593	3 640
Engagements afférents à des titres vendus à découvert		5 379	4 903
Engagements afférents à des titres vendus en vertu de conventions de rachat		4 407	6 317
Passifs divers	10	4 698	4 837
		18 077	19 697
Débetures subordonnées			
Part des actionnaires sans contrôle	11	1 647	1 361
		487	468
Capitaux propres			
Actions privilégiées	13	492	492
Actions ordinaires	13	1 668	1 653
Bénéfices non répartis		1 956	1 683
		4 116	3 828
		75 763	75 827

André Bérard

Président du Conseil et chef de la direction

Jean Douville

Administrateur

État consolidé de la variation des capitaux propres

Exercice terminé le 31 octobre

(en millions de dollars)

	Note	2001	2000
Capital-actions, au début		2 145	1 958
Émission d'actions ordinaires		15	12
Émission d'actions privilégiées		–	175
Capital-actions, à la fin	13	2 160	2 145
Bénéfices non répartis déjà établis, au début		1 683	1 343
Redressements affectés aux exercices antérieurs	2	(77)	–
Bénéfices non répartis redressés, au début		1 606	1 343
Bénéfice net		563	509
Dividendes			
actions privilégiées		(35)	(28)
actions ordinaires		(156)	(142)
Impôts relatifs aux dividendes sur actions privilégiées, séries 10, 11, 12 et 13		(2)	(1)
Frais d'émission d'actions, déduction faite des impôts		–	(2)
Gains de change non réalisés, nets des récupérations d'impôts de 12 \$ (2000 : 7 \$)		8	4
Rachat de débetures, net d'impôts	11	(28)	–
Bénéfices non répartis, à la fin		1 956	1 683

États financiers consolidés

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 octobre

(en millions de dollars)

	2001	2000
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net	563	509
Ajustements pour :		
Dotations aux pertes sur prêts excluant les activités abandonnées	205	184
Dotations aux pertes sur prêts attribuées aux activités abandonnées	120	16
Amortissement des immobilisations corporelles	48	53
Charges d'écart d'acquisition excluant les activités abandonnées	19	19
Charges d'écart d'acquisition attribuées aux activités abandonnées	2	3
Impôts futurs	67	(80)
Redressement relatif au change pour les débetures subordonnées	23	18
Gains sur la vente des valeurs mobilières du compte de placement, nets	(70)	(37)
Gain à la cession d'une filiale	-	(105)
Variation des intérêts à payer	(137)	(50)
Variation des intérêts à recevoir	76	(89)
Impôts à payer	(157)	(153)
Variation des pertes (gains) non réalisées et des montants à payer sur les instruments dérivés	98	(164)
Variation des valeurs mobilières du compte de négociation	(544)	(633)
Variation des autres éléments	(1 381)	1 511
	(1 068)	1 002
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Variation des dépôts	963	489
Émission de débetures subordonnées	300	717
Rachat et échéance de débetures subordonnées	(82)	(409)
Émission d'actions ordinaires	15	12
Émission d'actions privilégiées	-	175
Dividendes versés	(187)	(165)
Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert	476	207
Variation des engagements afférents à des titres vendus en vertu de conventions de rachat	(1 910)	2 148
Variation des autres éléments	6	152
	(419)	3 326
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Variation des prêts	(456)	(2 902)
Produit de titrisation d'actifs	1 045	1 771
Achats des valeurs mobilières du compte de placement	(20 193)	(23 319)
Ventes des valeurs mobilières du compte de placement	19 961	24 086
Variation des titres acquis en vertu de conventions de revente	1 356	(1 917)
Variation des immobilisations corporelles	(49)	47
	1 664	(2 234)
Augmentation des espèces et quasi-espèces	177	2 094
Espèces et quasi-espèces, au début	5 655	3 561
Espèces et quasi-espèces, à la fin	5 832	5 655
Espèces et quasi-espèces		
Encaisse et dépôts à la Banque du Canada	419	818
Dépôts auprès d'institutions financières	5 413	4 837
Total	5 832	5 655
Intérêts versés	2 176	2 609
Impôts versés	408	485

Notes aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 octobre 2001

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

1. ÉNONCÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Banque Nationale du Canada (« la Banque ») ont été préparés conformément à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* qui prévoit que, sauf spécification contraire du Surintendant des institutions financières au Canada (le « Surintendant »), les états financiers consolidés sont établis selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada, lesquels diffèrent à certains égards des PCGR aux États-Unis, comme l'explique la note 28.

La préparation des états financiers consolidés, selon les PCGR du Canada, exige de la direction qu'elle établisse des estimations et formule des hypothèses à l'égard des montants d'actif et de passif portés au bilan et des éléments de l'actif et du passif éventuels à la date du bilan, ainsi que des montants des produits et charges inscrits au cours de la période couverte par les états financiers consolidés. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les principales conventions comptables suivies dans la préparation de ces états financiers consolidés, y compris les traitements comptables prescrits par le Surintendant, sont résumées ci-après. Le Surintendant a prescrit un traitement comptable relativement à la provision générale pour risque de crédit qui n'est pas conforme aux PCGR du Canada ; un rapprochement de ce traitement est présenté à la note 27. Les conventions comptables relatives à tous les autres postes des états financiers consolidés sont conformes, à tous les égards importants, aux PCGR du Canada.

CONSOLIDATION Les états financiers consolidés de la Banque comprennent l'actif, le passif et les résultats d'exploitation de la Banque et de toutes ses filiales, compte tenu de l'élimination des opérations et des soldes intersociétés. Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'achat pur et simple. L'écart d'acquisition, qui représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur de l'actif net des filiales acquises, est amorti selon la méthode linéaire sur une période correspondant à l'estimation de sa vie utile, soit 20 ans. L'écart d'acquisition fait l'objet périodiquement d'un examen visant à détecter toute moins-value permanente. L'examen est fondé sur la valeur non actualisée des flux de trésorerie. Toute réduction permanente de la valeur de l'écart d'acquisition est radiée et imputée aux résultats de l'exercice.

Les placements dans les sociétés sur lesquelles la Banque exerce une influence notable sont comptabilisés à la valeur de consolidation et sont portés dans les valeurs mobilières au bilan consolidé. La quote-part du bénéfice (perte) de ces sociétés revenant à la Banque est portée dans les revenus d'intérêt et de dividendes à l'état consolidé des résultats.

CONVERSION DES DEVICES ÉTRANGÈRES Les éléments du bilan consolidé exprimés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de fin d'exercice. Les produits et charges sont convertis aux taux de change moyens en vigueur au cours de l'exercice.

Les positions en devises étrangères, tant au comptant qu'à terme, sont maintenues en équilibre dans la mesure du possible. Les gains ou les pertes sur ces positions sont constatés à l'état consolidé des résultats, sauf pour les positions se rapportant au montant des investissements nets en devises étrangères dans des établissements et des filiales à l'étranger.

Les gains et les pertes de change sur les investissements nets en devises étrangères dans des établissements et des filiales à l'étranger sont portés aux bénéfices non répartis, déduction faite des gains et des pertes, après impôts, applicables aux instruments utilisés aux fins de couverture. Ces gains ou ces pertes ne sont portés aux résultats que lorsqu'ils sont réalisés.

ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES Les espèces comprennent les soldes provenant des encaisses, des billets de banque et des pièces de monnaie. Les quasi-espèces sont constituées des dépôts à la Banque du Canada, des dépôts auprès d'institutions financières, des chèques et autres effets en circulation.

VALEURS MOBILIÈRES Les valeurs mobilières se subdivisent en deux grandes catégories, soit le compte de placement et le compte de négociation.

Les valeurs mobilières du compte de placement sont détenues avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance ou jusqu'à ce que les conditions du marché soient plus avantageuses pour d'autres types de placement. Les titres de participation sont comptabilisés au coût d'acquisition si la Banque n'exerce aucune influence notable, tandis que les titres de créances sont comptabilisés au coût d'acquisition non amorti. La prime ou l'escompte relatif à un titre de créances est amorti(e) selon la méthode du rendement effectif jusqu'à l'échéance du titre ou, occasionnellement, jusqu'à la cession du titre. Les gains ou pertes sur la cession de valeurs mobilières et l'amortissement des primes et escomptes sont comptabilisés aux résultats. Toute moins-value durable de la valeur des comptes de placement est inscrite aux résultats.

Les valeurs mobilières du compte de placement comprennent les substituts de prêt. Ces titres sont des instruments de financement de clients, structurés comme des valeurs mobilières après impôts plutôt que comme des prêts ordinaires afin d'offrir aux émetteurs un taux d'emprunt avantageux. Le traitement comptable de ces valeurs mobilières s'apparente à celui des prêts.

Les valeurs mobilières du compte de négociation sont transigées à court terme. Ces titres sont comptabilisés à leur juste valeur, celle-ci étant basée sur les cours du marché divulgués publiquement. Lorsque les cours du marché ne sont pas disponibles, la juste valeur est estimée à partir des cours du marché de titres similaires. Les gains ou pertes réalisés et non réalisés sur ces titres sont comptabilisés aux résultats.

Notes aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 octobre 2001

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

1. ÉNONCÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

PRÊTS Les prêts sont présentés déduction faite de la provision pour prêts douteux.

Un prêt, à l'exception des créances sur cartes de crédit, est considéré comme douteux lorsque, de l'avis de la direction, il existe un doute raisonnable quant au recouvrement ultime d'une partie du capital ou de l'intérêt, ou lorsque survient un retard de 90 jours sur une échéance contractuelle d'intérêt, sauf si le recouvrement du capital ou de l'intérêt n'est pas mis en doute. Un prêt ne peut reprendre son statut régulier que si les paiements de capital et d'intérêt redeviennent totalement à jour. Les créances sur cartes de crédit sont radiées lorsqu'un paiement est en souffrance depuis plus de 180 jours.

Lorsqu'il est établi que des prêts deviennent douteux, la constatation des intérêts cesse, et les valeurs comptables de ces prêts sont ramenées à leur valeur de réalisation estimative, par la radiation totale ou partielle du prêt et /ou par la constitution d'une provision pour prêts douteux.

Les biens saisis en règlement de prêts douteux et destinés à la vente sont, au moment de la saisie, mesurés au moindre du solde inscrit pour le prêt ayant donné lieu à la saisie et du produit net estimatif lié à la vente des biens. L'écart entre la valeur comptable du prêt et la valeur de réalisation estimative du bien est porté aux dotations aux pertes sur prêts. Le prêt est par la suite ajusté pour tenir compte des produits reçus et des coûts engagés après la saisie.

Les dotations aux pertes sur prêts portées aux résultats de l'exercice sont constituées de la variation nette de la provision pour prêts douteux et des radiations de valeurs comptables résultant de la saisie de biens, déduction faite des recouvrements.

Les commissions de montage de prêts, y compris les montants reçus au titre d'engagements de prêts et les charges de restructuration et de renégociation, sont considérées comme partie intégrante du rendement obtenu sur le prêt et sont reportées pour être amorties par imputation aux revenus d'intérêt sur la durée du prêt. S'il est probable qu'un prêt en résulte, les commissions d'engagement ont le même traitement comptable, elles sont amorties par imputation aux revenus d'intérêt sur la durée des prêts. Sinon, les commissions sont comptabilisées aux revenus autres que d'intérêt pendant la période d'engagement. Les commissions de syndication de prêts sont constatées dans les revenus autres que d'intérêt, à moins que le rendement de tout prêt retenu par la Banque ne soit inférieur à celui d'autres établissements de crédit comparables participant au financement. Dans de tels cas, une fraction appropriée des commissions est reportée et amortie par imputation aux revenus d'intérêt sur la durée du prêt.

Les prêts comprennent également les titres acquis en vertu de conventions de vente que la Banque a achetés, tout en s'engageant à les revendre au vendeur initial à un prix et à une date prédéterminés. Comme les titres ne changent pas de titulaire, l'opération s'apparente à un prêt qu'aurait effectué la Banque. Les titres sont inscrits au coût. Le revenu d'intérêt correspondant est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

PROVISION POUR PRÊTS DOUTEUX La provision pour prêts douteux reflète la meilleure estimation de la direction quant aux pertes liées au portefeuille de prêts à la date du bilan. La provision pour prêts douteux est principalement liée aux prêts, mais peut également avoir trait au risque de crédit lié aux dépôts à d'autres banques, aux produits dérivés, aux titres de substituts de prêts et à d'autres instruments de crédit comme les acceptations, les lettres de garantie et les lettres de crédit. La provision pour prêts douteux comprend la provision spécifique pour prêts douteux, la provision pour pays désignés et la provision générale pour risque de crédit. La provision pour prêts douteux est augmentée par les dotations aux pertes sur prêts imputées aux résultats et réduite par les radiations, déduction faite des recouvrements.

La provision spécifique pour prêts douteux a été établie pour tous ceux qui sont individuellement repérables et pour lesquels il est possible d'estimer l'ampleur de la moins-value, les ramenant à leur valeur de réalisation estimative. Les valeurs de réalisation estimatives ont été mesurées par l'actualisation des flux monétaires futurs prévus. Pour les groupes de prêts douteux comprenant un grand nombre de soldes homogènes, dont les valeurs sont relativement faibles, les valeurs de réalisation sont évaluées par l'actualisation des flux monétaires futurs prévus pour chacun des groupes au moyen de formules fondées sur les pertes passées, la conjoncture économique et autres éléments pertinents. Aucune provision spécifique n'est constituée au titre de créances sur cartes de crédit, les soldes étant radiés lorsque aucun paiement n'est reçu dans les 180 jours.

La provision pour prêts douteux à l'égard des pays désignés paraissant sur la liste de surveillance du Surintendant est constamment réévaluée en fonction des risques engagés dans les divers pays et des conditions économiques.

La provision générale pour risque de crédit attribuée reflète la meilleure estimation quant aux pertes probables liées à la tranche du portefeuille de crédit qui n'a pas encore été précisément classée parmi les prêts douteux. Ce montant est établi en appliquant les facteurs de perte prévus aux prêts en circulation et aux engagements de crédit. La provision générale attribuée au titre des grandes entreprises et des gouvernements est fondée sur l'application de facteurs de perte et de défaut de paiement prévus, en fonction d'une analyse statistique de l'évolution des pertes selon le type de prêt. Pour ce qui est des portefeuilles plus homogènes, tels que les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts aux petites et moyennes entreprises, les prêts aux particuliers et les créances sur cartes de crédit, la provision générale attribuée est déterminée en fonction des types de portefeuilles. Les pertes sont déterminées par l'application des ratios de perte établis au moyen d'une analyse statistique de l'évolution des pertes au cours d'un cycle économique.

1. ÉNONCÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

La provision générale pour risque de crédit non attribuée reflète l'estimation par la direction quant aux pertes probables du portefeuille qui ne sont pas visées par la provision spécifique pour prêts douteux, la provision pour pays désignés et la provision générale attribuée. Cette évaluation tient compte des conditions économiques et de marché, de l'expérience récente en matière de pertes sur prêts et des tendances en matière de qualité et de concentration du crédit. Cette provision reflète également le risque lié au modèle et à l'estimation. Cette provision ne représente pas les pertes futures et ne remplace pas la provision générale attribuée.

TITRISATION D'ACTIFS La Banque effectue périodiquement des opérations de titrisation sur des prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux, des prêts à la consommation et des créances sur cartes de crédit en vendant ces créances à des structures d'accueil ou à des fiducies qui émettent des titres aux investisseurs. Ces opérations sont comptabilisées à titre de ventes lorsque la Banque est réputée avoir abandonné le contrôle sur les actifs vendus. Avant le 1^{er} juillet 2001, les opérations de titrisation ont été comptabilisées conformément à l'abrégé des délibérations No° 9 du Comité des problèmes nouveaux « Cessions de créances » (CPN No° 9) du manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA). Pour les opérations de titrisation effectuées à compter du 1^{er} juillet 2001, la Banque a appliqué la Note d'orientation concernant la comptabilité No° 12 de l'ICCA, intitulée « Cessions de créances ». Avant le 1^{er} juillet 2001, les gains enregistrés sur les opérations de titrisation étaient amortis progressivement dans les résultats, alors que les pertes étaient constatées au moment où elles étaient subies. Pour les transactions de titrisation qui prévoyaient le paiement du produit de la vente lorsque la somme des intérêts et des frais recouverts des emprunteurs dépassait le rendement versé aux investisseurs, ce produit était considéré comme un revenu, lorsque le montant pouvait être légalement payé par la fiducie. Depuis le 1^{er} juillet 2001, les gains et les pertes sont constatés aux résultats à la date de l'opération. Les opérations entamées avant le 1^{er} juillet 2001, ou conclues après cette date en vertu d'engagements de vente conclus avant le 1^{er} juillet 2001, n'ont fait l'objet d'aucun retraitement et les gains reportés ainsi que les autres revenus continueront d'être comptabilisés en vertu des modalités initiales des ententes.

Dans le cadre des opérations de titrisation, la Banque peut conserver certains droits sur les créances titrisées, sous forme d'une ou de plusieurs tranches de titres subordonnés, de droits de gestion et, dans certains cas, d'un compte de réserve. Les gains ou les pertes enregistrés à la vente de créances dépendent en partie de la répartition de la valeur comptable antérieure des créances entre les actifs vendus et les droits conservés. Cette répartition est basée sur leur juste valeur relative à la date de la cession. La juste valeur est basée sur les cours du marché lorsqu'ils sont disponibles. Cependant, il n'existe généralement pas de cours pour les droits conservés, alors la juste valeur est estimée en utilisant la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus en fonction des hypothèses quant aux pertes sur créances, aux remboursements par anticipation, aux courbes des taux d'intérêt à terme et aux taux d'actualisation en fonction des risques encourus.

La Banque cède généralement les créances sur une base de gestion complète. Au moment de l'opération de titrisation, un montant à titre de frais de gestion est reporté et amorti dans les résultats sur la durée des créances cédées.

Les droits conservés sont comptabilisés au coût et sont présentés avec les valeurs mobilières du compte de placement. Toute moins-value durable des droits conservés est inscrite aux résultats de l'exercice.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS La Banque finance une partie de son portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels au moyen du programme des titres hypothécaires prévu à la *Loi nationale sur l'habitation*. En vertu de ce programme, la Banque regroupe sous forme de blocs des prêts hypothécaires admissibles et vend des participations dans ces blocs à des investisseurs. Ces derniers reçoivent un coupon fixé à l'avance de même que tout le capital provenant des hypothèques sous-jacentes. Les paiements aux investisseurs sont inconditionnellement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Enfin, la Banque continue d'assumer la gestion des prêts hypothécaires ainsi titrisés.

La Banque s'est engagée envers la SCHL à mettre ponctuellement à la disposition de l'agent payeur les fonds suffisants pour payer les montants dus aux investisseurs, que les débiteurs aient eux-mêmes payés ou non. En outre, la Banque doit mettre à la disposition de l'agent payeur toutes les sommes dues aux investisseurs à l'échéance des titres. En cas de défaut de la Banque, la SCHL peut confier la gestion des prêts titrisés à un autre gestionnaire.

Les frais d'émission des titres hypothécaires comprennent les frais directs relatifs à la préparation et à la vente des titres et l'escompte à la vente. Ils sont entièrement imputés à l'état consolidé des résultats au moment de la vente par voie de déduction du produit de la vente des titres.

Les frais d'administration normalisés que perçoit la Banque pour la gestion des prêts hypothécaires titrisés ont été fixés à 25 points de base. Ils sont crédités aux revenus autres que d'intérêt lorsque perçus.

La Banque perçoit également jusqu'à l'échéance des titres hypothécaires une marge nette d'intérêt. Cette marge correspond à l'excédent de l'intérêt perçu des débiteurs hypothécaires sur l'intérêt versé aux détenteurs de titres, duquel ont été déduits les frais d'administration normalisés. La valeur actualisée estimative de cette marge nette d'intérêt, sujette à l'hypothèse que le taux annuel de remboursement par anticipation des hypothèques varie entre 4 % et 18 %, est ajoutée au produit de la vente des titres en tant que somme à recevoir et entre dans la détermination des gains ou des pertes le jour de la vente. Cette créance diminue à mesure que sont perçus les versements hypothécaires, et le rendement dégagé est imputé au revenu d'intérêt.

États financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 octobre 2001

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

1. ÉNONCÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

ACCEPTATIONS ET ENGAGEMENTS DE CLIENTS EN CONTREPARTIE D'ACCEPTATIONS La responsabilité éventuelle de la Banque au titre des acceptations est comptabilisée comme élément de passif au bilan consolidé. En contrepartie, le recours éventuel de la Banque envers les clients est comptabilisé comme un élément d'actif compensatoire équivalent.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES Les immobilisations corporelles sont constatées au coût moins l'amortissement cumulé et sont amorties en fonction de leur durée estimative d'utilisation selon les méthodes et taux suivants :

	Méthodes	Taux
Immeubles	(a) ou (b)	2 % à 10 %
Matériel et mobilier	(a) ou (b)	20 % à 33 1/3 %
Améliorations locatives	(a)	(c)

(a) amortissement linéaire

(b) amortissement dégressif

(c) sur la durée du bail plus la première option de renouvellement

ENGAGEMENTS AFFÉRENTS À DES TITRES VENDUS À DÉCOUVERT Ce passif reflète l'obligation de la Banque de livrer des titres qu'elle a vendus sans les avoir en sa possession au moment de la vente. Les gains et les pertes à la vente et les variations de juste valeur sont portés aux résultats de l'exercice.

ENGAGEMENTS AFFÉRENTS À DES TITRES VENDUS EN VERTU DE CONVENTIONS DE RACHAT Ce passif représente des titres que la Banque a vendus tout en s'engageant à les racheter de l'acheteur initial à un prix et une date prédéterminés. Comme les valeurs n'ont pas changé de titulaire, l'opération s'apparente à un emprunt qu'aurait effectué la Banque. Les titres sont inscrits au coût. Les frais d'intérêt sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

CHARGE D'IMPÔTS La Banque pourvoit maintenant à la charge d'impôts selon la méthode du passif fiscal. La Banque détermine les actifs et les passifs d'impôts futurs en fonction des écarts existant entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et des passifs, selon les lois fiscales et les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur qui s'appliqueront à la date de résorption des écarts. Les actifs d'impôts futurs représentent des avantages fiscaux liés aux déductions dont la Banque peut se prévaloir pour réduire son revenu imposable des exercices ultérieurs. Aucune provision pour impôts futurs n'est constituée pour la partie des bénéficiaires non répartis des filiales étrangères qui est réinvestie de façon permanente.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS La Banque a recours à certains instruments financiers dérivés pour offrir à ses clients la possibilité de gérer leurs risques de marché, ainsi que pour ses propres besoins de gestion de son actif et de son passif et pour ses activités de négociation.

Les principaux instruments financiers dérivés utilisés par la Banque sont les contrats de change à terme, les contrats à terme normalisés, les contrats de garantie de taux d'intérêt, les swaps de taux d'intérêt et/ou de devises étrangères, ainsi que les options sur taux d'intérêt ou sur devises étrangères.

Pour être désigné à titre d'instrument financier dérivé lié à des activités autres que de négociation et être traité selon la méthode de la comptabilité de couverture, le contrat doit compenser en grande partie l'incidence des risques liés aux taux d'intérêt et de change auxquels s'expose la Banque, doit être inscrit dès son entrée en vigueur à des fins autres que de négociation et doit avoir un degré de corrélation élevé avec le risque couvert au moment de l'entrée en vigueur et au cours de la période visée.

Lorsque les instruments financiers dérivés utilisés pour la gestion de l'actif et du passif servent à gérer les risques liés à la fluctuation des taux d'intérêt et de change, les gains ou les pertes réalisés qui en résultent sont reportés et amortis aux résultats sur la durée de l'élément couvert.

Lorsque les instruments financiers dérivés sont utilisés pour permettre aux clients de gérer leurs risques de marché et pour permettre à la Banque de tirer des revenus de ses activités de négociation, ceux-ci sont comptabilisés à la juste valeur, et les gains ou les pertes qui en résultent sont portés aux résultats.

Les gains et pertes sur des instruments financiers dérivés servant généralement à couvrir des engagements fermes sont reportés. Ils sont portés aux résultats ou comptabilisés à titre d'ajustement de la valeur comptable des actifs ou des passifs qu'ils couvrent, dans la période au cours de laquelle l'engagement se concrétise.

1. ÉNONCÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

PRODUITS ET CHARGES D'ASSURANCE Les primes diminuées des réclamations et la variation des passifs actuariels sont portées aux revenus autres que d'intérêt. Le revenu de placement est inclus dans le revenu provenant de valeurs mobilières à l'état consolidé des résultats. Les frais d'administration sont comptabilisés aux charges d'exploitation à l'état consolidé des résultats.

BIENS ADMINISTRÉS ET BIENS SOUS GESTION La Banque administre et gère des biens détenus par des clients, biens qui ne sont pas inscrits au bilan. La Banque perçoit des commissions de gestion en contrepartie de ses services de gestion de placements et de fonds communs de placement. La Banque perçoit des commissions d'administration en contrepartie de ses services de fiducie, de gestion de patrimoine et de garde de valeurs. Les commissions sont constatées et inscrites à la rubrique revenus autres que d'intérêt à mesure que les services sont rendus.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS La Banque comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux des salariés ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi selon la somme des éléments suivants : coût des prestations de retraite constituées au titre des services de l'année en cours (méthode actuarielle) ; les intérêts théoriques sur l'excédent ou l'insuffisance de capitalisation des régimes ; l'amortissement, sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des employés, des gains et pertes actuariels, et des montants résultant de modifications apportées aux hypothèses et aux régimes. L'excédent cumulatif des cotisations aux caisses de retraite sur les montants inscrits à titre de charges est constaté aux « actifs divers » et les autres coûts cumulés des avantages postérieurs au départ à la retraite sont constatés aux « passifs divers ». Les placements des régimes sont évalués à leur juste valeur aux fins du calcul du taux de rendement prévu.

Le coût des services passés découlant des modifications des régimes est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs à la date des modifications. La portion du gain actuariel net ou de la perte actuarielle nette qui excède 10 % du plus élevé de l'obligation, au titre des prestations constituées, ou de la juste valeur des actifs du régime est amortie sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. La durée résiduelle moyenne pour les régimes de retraite est respectivement de 13 ans pour le régime des employés et de 10 ans pour les régimes des employés désignés. Lorsque la restructuration d'un régime d'avantages sociaux entraîne à la fois une compression et un règlement des obligations découlant de ce régime, la compression est comptabilisée avant le règlement.

RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS Les régimes de rémunération à base d'actions de la Banque comprennent le régime de droits à la plus-value des actions (DPVA), le régime d'options d'achat d'actions et le régime d'achat d'actions des employés (RAAE), lesquels sont décrits à la note 14. Une charge de rémunération est comptabilisée pour les DPVA d'après le pourcentage d'exercice prévu, l'excédent du cours sur le prix de levée au moment de l'octroi et en tenant compte des éléments de couverture. Les cotisations de la Banque pour le RAAE sont passées aux résultats dès qu'elles sont versées. Cependant, aucune charge de rémunération n'est comptabilisée pour ces régimes lorsque des actions ou des options d'achat d'actions sont émises à l'intention des employés. Toute somme versée par les employés au moment de la levée des options ou à l'achat d'actions est portée au crédit du capital versé des actions ordinaires. Le prix de levée de chaque option octroyée équivaut au prix du marché des actions ordinaires de la Banque à la clôture des transactions à la Bourse de Toronto le jour de négociation précédant la date d'octroi des options.

CHIFFRES COMPARATIFS Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice 2001.

2. MODIFICATIONS AUX CONVENTIONS COMPTABLES

NORMES COMPTABLES RÉCENTES QUI ONT ÉTÉ ADOPTÉES L'ICCA a émis une nouvelle norme régissant la comptabilisation des avantages sociaux futurs. L'adoption, au 1^{er} novembre 2000, de cette norme par la Banque a entraîné la comptabilisation de toutes les charges complémentaires de retraite sur la durée des services rendus par les salariés. Cette norme exige également une modification du taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations et les coûts au titre des services courants, qui passe d'un taux d'intérêt à long terme à un taux d'intérêt établi en fonction du marché. L'effet cumulatif de l'adoption de cette nouvelle norme s'est traduit par une augmentation de 101 millions de dollars des passifs divers, une diminution de 10 millions de dollars des actifs divers ainsi que par une charge de 77 millions de dollars, nette d'impôts, imputée aux bénéfices non répartis. L'application est rétroactive sans retraitement des exercices antérieurs.

L'ICCA a aussi publié une nouvelle norme relativement à la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. L'adoption, au 1^{er} novembre 2000, de cette norme par la Banque, entraîne l'utilisation de la méthode du passif fiscal en vertu de laquelle les impôts futurs résultent des écarts temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable. Cette modification de convention comptable n'a pas eu d'effet important sur les bénéfices non répartis au 1^{er} novembre 2000. L'application est rétroactive sans retraitement des exercices antérieurs.

États financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 octobre 2001

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

2. MODIFICATIONS AUX CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

La norme comptable régissant les regroupements d'entreprises a été modifiée le 30 juin 2001 lorsque l'ICCA a approuvé le nouveau chapitre « Regroupements d'entreprises » du manuel de l'ICCA. Cette nouvelle norme élimine la méthode de la fusion d'intérêts communs et s'applique à toutes les acquisitions amorcées à compter du 1^{er} juillet 2001. Cette modification de convention comptable n'a pas eu d'incidence sur les résultats financiers consolidés de la Banque.

Le 1^{er} novembre 2000, la Banque a adopté la nouvelle norme du manuel de l'ICCA intitulée « Résultats par action ». La méthode de rachat d'actions doit être utilisée pour calculer l'effet de dilution des options d'achat d'actions, bons de souscription et instruments semblables plutôt que la méthode des profits théoriques précédemment utilisée. Ce chapitre exige également la présentation du rapprochement du résultat de base et du résultat dilué par action. L'application de cette norme est rétroactive avec retraitement des exercices antérieurs.

NORME COMPTABLE RÉCENTE QUI N'EST PAS ENCORE ADOPTÉE En 2001, l'ICCA a publié une nouvelle norme intitulée « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels ». En vertu de cette nouvelle norme, tous les écarts d'acquisition et éléments d'actifs incorporels dont la durée de vie utile est indéfinie, et qui sont actuellement inscrits au bilan consolidé, cesseront d'être amortis et seront plutôt soumis périodiquement à un test de dépréciation basé sur la juste valeur. Lorsque la valeur comptable sera supérieure à la juste valeur, l'excédent sera constaté dans les résultats de la période au cours de laquelle la baisse de valeur s'est produite. Cette norme s'applique aux exercices ouverts après le 31 décembre 2001, mais l'adoption anticipée est permise. La Banque a l'intention d'adopter cette nouvelle norme à compter du 1^{er} novembre 2001, date à laquelle la Banque cessera d'amortir les écarts d'acquisition. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2001, l'amortissement des écarts d'acquisition s'établissait à 21 millions de dollars, dont 2 millions de dollars inclus au poste « activités abandonnées ». Au 31 octobre 2001, la Banque ne possédait aucun élément d'actif incorporel dont la durée de vie utile était indéfinie. Selon les dispositions transitoires, les écarts d'acquisition seront soumis à un premier test de dépréciation au début de l'exercice au cours duquel ce nouveau chapitre sera appliqué initialement, soit au 1^{er} novembre 2001. Toute perte de valeur constatée par suite du test de dépréciation transitoire, le cas échéant, sera constatée à titre d'effet d'une modification de convention comptable et sera portée au débit du solde d'ouverture des bénéfices non répartis de l'exercice 2002. À l'exception de l'élimination de la charge d'amortissement, l'impact de l'adoption de cette nouvelle norme sur les états financiers de l'exercice 2002 n'est pas encore déterminé.

3. OPÉRATIONS DE TITRISATION

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES La Banque finance une partie de son portefeuille de prêts hypothécaires par l'intermédiaire du programme de titres adossés à des prêts hypothécaires prévu par la *Loi nationale sur l'habitation*. En vertu de ce programme, la Banque regroupe par lots les prêts hypothécaires admissibles et vend des droits de propriété sur ces lots à des investisseurs. Les investisseurs reçoivent un taux nominal fixé à l'avance ainsi que le capital des prêts hypothécaires sous-jacents. La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) garantit de façon inconditionnelle les paiements aux investisseurs. La Banque continue de gérer ces prêts hypothécaires titrisés non renouvelables. Au cours de l'exercice, des prêts d'un montant de 507 millions de dollars ont été cédés en vertu de ce programme.

Le tableau des prêts hypothécaires garantis par la SCHL se détaille comme suit au 31 octobre :

	2001	2000
Montant en capital des blocs de prêts titrisés	4 576 \$	4 206 \$
Taux hypothécaire moyen des blocs	6,71 %	6,63 %
Taux moyen du coupon investisseur	5,22 %	5,18 %
Échéance des titres	De janvier 2002 à novembre 2009	De septembre 2001 à novembre 2009
Valeur actualisée de la marge nette d'intérêt	101 \$	101 \$

CRÉANCES SUR CARTES DE CRÉDIT En vertu d'une entente de 1998, la Banque vend des créances sur cartes de crédit de façon renouvelable à une fiducie. En octobre 2001, la Banque a vendu un droit de propriété additionnel concernant son portefeuille de créances sur cartes de crédit à cette fiducie. La Banque a reçu un produit en espèces de 50 millions de dollars et a conservé les droits relatifs à la marge excédentaire générée par les créances, déduction faite des pertes sur créances. La Banque a pris en charge une provision comptabilisée aux passifs divers d'environ 0,3 million de dollars et constaté un gain avant impôts d'environ 1 million de dollars sur ces créances.

PRÊTS À LA CONSOMMATION En janvier 2001, la Banque a vendu 700 millions de dollars de prêts à la consommation à une fiducie, et ces créances continuent d'être comptabilisées conformément au CPN No^o 9. En octobre 2001, la Banque a vendu des prêts à la consommation additionnels à la fiducie. La Banque a reçu un produit en espèces de 267 millions de dollars, déduction faite d'une réserve initiale de 14 millions de dollars, et a conservé les droits relatifs à la marge excédentaire générée sur les crédits, déduction faite des pertes sur créances. La Banque a également pris en charge une provision comptabilisée aux passifs divers de 3 millions de dollars et constaté un gain avant impôts d'environ 4 millions de dollars sur ces créances.

3. OPÉRATIONS DE TITRISATION (suite)

Voici les hypothèses clés utilisées dans l'évaluation des droits vendus et conservés à la date de vente pour les opérations effectuées au cours de l'exercice :

HYPOTHÈSES CLÉS

	Prêts hypothécaires garantis par la SCHL	Prêts à la consommation	Créances sur cartes de crédit
Durée de vie moyenne pondérée (en mois)	22,2	17,2	–
Taux de remboursement	–	–	29,4 %
Taux de remboursement anticipé	15,0 %	13,0 %	–
Marge excédentaire, déduction faite des pertes sur créances	1,5 %	0,7 %	10,6 %
Pertes sur créances prévues	–	1,2 %	3,2 %
Taux d'actualisation	5,6 %	21,0 %	21,0 %

Au 31 octobre 2001, la Banque avait conservé des droits de 22 millions de dollars et de 1 million de dollars relatifs aux prêts à la consommation ainsi qu'aux créances sur cartes de crédit titrisées. Au 31 octobre 2001, la sensibilité de la juste valeur actuelle des droits conservés à des changements défavorables immédiats de 10 % et 20 % dans les hypothèses clés s'établit comme suit :

SENSIBILITÉ DES HYPOTHÈSES CLÉS À DES CHANGEMENTS DÉFAVORABLES

HYPOTHÈSE	Prêts hypothécaires garantis par la SCHL
Taux de remboursement (par anticipation)	15,0 %
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	(1,0) \$
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	(2,0) \$
Marge excédentaire, déduction faite des pertes sur créances	1,5 %
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	(5,3) \$
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	(10,6) \$
Taux d'actualisation	5,6 %
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	(0,3) \$
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	(0,6) \$
Gestion	0,3 %
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	(0,9) \$
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	(1,8) \$

Les changements dans les hypothèses clés n'ont pas d'incidence importante sur la valeur des droits conservés relativement aux créances sur cartes de crédit et aux prêts à la consommation. Ces sensibilités sont hypothétiques et doivent être utilisées avec prudence. Les variations de la juste valeur attribuables aux variations des hypothèses ne peuvent pas généralement s'extrapoler parce que la relation entre la variation de l'hypothèse et la variation de la juste valeur peut ne pas être linéaire. Les variations touchant un facteur peuvent contribuer aux variations touchant un autre facteur, ce qui peut amplifier ou amortir les sensibilités attribuables aux variations dans les hypothèses.

Le tableau suivant présente certains des flux de trésorerie reçus des fiducies de titrisation en 2001 :

	Prêts hypothécaires garantis par la SCHL	Prêts à la consommation	Créances sur cartes de crédit
Produit des nouvelles opérations de titrisation	507	981	50
Produit réinvesti dans les opérations de titrisation renouvelables	–	23	3 067
Flux de trésorerie provenant des droits conservés sur les opérations de titrisation	44	22	1

États financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 octobre 2001

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

4. VALEURS MOBILIÈRES

Les valeurs mobilières et les rendements effectifs du compte de placement se détaillent comme suit :

	Moins de 3 mois		De 3 mois à 6 mois		De 6 mois à 12 mois	
	\$	%	\$	%	\$	%
Compte de placement						
Titres émis ou garantis par						
Le Canada	72	4,8	302	2,9	388	4,7
Les provinces	130	2,8	6	9,3	–	–
Les municipalités ou les commissions scolaires	11	4,0	–	–	3	6,1
Titres de créances	1 062	3,9	135	4,5	194	5,3
Titres de participation						
Actions privilégiées à dividendes variables	17	5,2	–	–	11	6,1
Actions privilégiées à dividendes fixes	23	6,8	24	6,4	23	6,9
Autres titres	–	–	–	–	–	–
Substituts de prêts	3	4,0	–	–	–	–
Total du compte de placement	1 318	3,9	467	3,7	619	5,0
Compte de négociation						
Titres émis ou garantis par						
Le Canada	254		1 144		1 557	
Les provinces	302		62		146	
Les municipalités ou les commissions scolaires	59		15		41	
Titres de créances	314		40		90	
Titres de participation						
Actions privilégiées à dividendes variables	–		–		–	
Actions privilégiées à dividendes fixes	–		–		–	
Autres titres	–		–		–	
Total du compte de négociation	929		1 261		1 834	
Total des valeurs mobilières	2 247		1 728		2 453	

- Lorsqu'il n'existe pas de marché organisé pour lequel les cours du marché sont divulgués publiquement, la juste valeur est estimée à partir des cours du marché de titres similaires.
- Le calcul du taux de rendement est basé sur les soldes moyens annuels. Le taux de rendement des titres dont les revenus sont exempts d'impôts n'a pas été ajusté en équivalent imposable.
- Les titres de créances comprennent les prêts restructurés en obligations selon le plan Brady garantis par le gouvernement américain et comportant des échéances plus longues et des conditions plus favorables pour le pays emprunteur, après déduction d'une provision à l'égard des pays désignés.

De 1 an à 5 ans		Plus de 5 ans		Aucune échéance		2001		2000	
Valeur comptable		Valeur comptable		Valeur comptable		Valeur comptable		Valeur comptable	
\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
2 001	4,7	134	6,1	—	—	2 897	4,6	3 087	5,4
33	7,7	198	6,1	—	—	367	5,1	331	7,5
—	—	2	6,6	—	—	16	4,7	9	8,5
137	4,6	422	5,3	4	—	1 954	4,4	1 261	6,9
21	5,6	3	5,2	25	7,3	77	6,1	102	3,7
154	6,1	8	5,4	12	—	244	5,9	167	4,1
—	—	—	—	1 056	1,7	1 056	1,7	1 349	1,8
50	3,4	9	2,0	16	3,4	78	3,3	81	2,0
2 396	4,8	776	5,6	1 113	1,8	6 689	4,2	6 387	4,9

2 075	402	—	5 432	3 920
990	1 060	—	2 560	2 794
200	70	—	385	337
424	699	—	1 567	1 804
—	—	7	7	—
—	—	14	14	—
—	—	1 027	1 027	1 593
3 689	2 231	1 048	10 992	10 448
6 085	3 007	2 161	17 681	16 835

Compte de placement	2001				2000			
	Valeur comptable	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Juste valeur	Valeur comptable	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Juste valeur
Titres émis ou garantis par								
Le Canada	2 897	127	(2)	3 022	3 087	11	(16)	3 082
Les provinces	367	10	—	377	331	8	—	339
Les municipalités ou les commissions scolaires	16	—	—	16	9	—	—	9
Titres de créances	1 954	27	(37)	1 944	1 261	1	(14)	1 248
Titres de participation								
Actions privilégiées à dividendes variables	77	2	(5)	74	102	1	(3)	100
Actions privilégiées à dividendes fixes	244	7	(1)	250	167	2	(2)	167
Autres titres	1 056	21	(176)	901	1 349	99	(67)	1 381
Substituts de prêts	78	—	(4)	74	81	—	(4)	77
Total du compte de placement	6 689	194	(225)	6 658	6 387	122	(106)	6 403

États financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 octobre 2001

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

5. PRÊTS DOUTEUX

Le tableau ci-dessous présente les prêts douteux au 31 octobre. Le solde des prêts douteux a été diminué, le cas échéant, des provisions correspondantes.

	Prêts douteux	Provision	2001 Valeur comptable nette	2000 Valeur comptable nette
Prêts douteux privés				
CANADA				
Prêts hypothécaires résidentiels	46	6	40	37
Prêts à la consommation	129	21	108	80
Prêts aux petites entreprises	86	20	66	77
Prêts aux grandes entreprises	44	29	15	23
Prêts commerciaux	398	188	210	233
Prêts immobiliers	70	41	29	26
Autres prêts	1	1	-	1
	774	306	468	477
INTERNATIONAL				
Prêts immobiliers – États-Unis	4	1	3	12
Autres prêts	5	2	3	4
Activités abandonnées	149	32	117	51
	158	35	123	67
Provision générale pour risque de crédit (1)				
Attribuée	-	306	(306)	-
Non attribuée	-	194	(194)	(500)
Total des prêts douteux privés	932	841	91	44
Prêts à l'égard des pays désignés	38	38	-	-
Total des prêts douteux	970	879	91	44

Les biens saisis en règlement de prêts douteux et destinés à la revente inclus dans le total des prêts douteux et la provision pour prêts douteux correspondante se chiffrent, au 31 octobre 2001, à 13 millions de dollars et 3 millions de dollars respectivement, par rapport à 37 millions de dollars et 6 millions de dollars au 31 octobre 2000.

(1) La provision générale pour risque de crédit a été constituée à l'égard de l'ensemble des prêts de la Banque.

6. PROVISION POUR PRÊTS DOUTEUX

Les changements apportés aux provisions au cours de l'exercice sont les suivants :

	Provision spécifique	Provision générale attribuée	Provision générale non attribuée	Provision pays désignés (prêts et valeurs)	2001 Total	2000 Total
Provision, au début	413	-	500	52	965	989
Dotations aux pertes sur prêts imputées au bénéfice :						
avant activités abandonnées	205	-	-	-	205	184
activités abandonnées	120	-	-	-	120	16
Radiations	(402)	-	-	-	(402)	(257)
Recouvrements	5	-	-	3	8	33
Répartition de la provision générale	-	306	(306)	-	-	-
Provision, à la fin	341	306	194	55	896	965
Portion applicable aux prêts	341	306	194	38	879	948
Portion applicable aux valeurs	-	-	-	17	17	17

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2001	2000
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	10	–	10	11
Immeubles	98	40	58	59
Matériel et mobilier	432	340	92	91
	540	380	160	161
Améliorations locatives			90	88
			250	249
Amortissement de l'exercice inscrit à l'état consolidé des résultats			48	53

8. ACTIFS DIVERS

	2001	2000
Intérêts et dividendes à recevoir	416	492
Impôts à recevoir	113	–
Actifs d'impôts futurs (note 15)	101	151
Frais payés d'avance et débiteurs	1 420	948
Écart d'acquisition, déduction faite de l'amortissement cumulé de 114 \$ (2000 : 93 \$)	305	325
Actif au titre des prestations constituées (note 12)	92	94
Comptes des clients des courtiers	1 055	91
Valeur actualisée de la marge nette d'intérêt sur la titrisation des prêts hypothécaires garantis par la SCHL	101	101
Autres	335	507
	3 938	2 709

9. DÉPÔTS

	Payables à vue	Payables à préavis	Payables à terme fixe	2001 Total	2000 Total
Particuliers	1 952	5 765	14 140	21 857	20 811
Entreprises et administrations publiques	5 536	4 308	13 518	23 362	23 855
Institutions de dépôts	175	18	6 024	6 217	5 807
	7 663	10 091	33 682	51 436	50 473

10. PASSIFS DIVERS

	2001	2000
Intérêts et dividendes à payer	595	728
Impôts à payer	30	74
Engagements d'une filiale	439	354
Passif au titre des prestations constituées (note 12)	107	–
Fournisseurs et autres crédateurs	2 091	2 790
Comptes des clients des courtiers	1 008	402
Autres	428	489
	4 698	4 837

États financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 octobre 2001

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

11. DÉBENTURES SUBORDONNÉES

La Banque a racheté, au cours de l'exercice, la débenture subordonnée convertible en actions ordinaires en contrepartie d'une somme de 65 millions de dollars. La perte de 28 millions de dollars, déduction faite des impôts de 17 millions de dollars, a été imputée aux bénéficiaires non répartis. Les débentures sont subordonnées aux droits des déposants et de certains autres créanciers. Au besoin, la Banque conclut des options sur taux d'intérêt, des swaps de taux d'intérêt et des swaps de devises pour se protéger des risques connexes en matière de taux d'intérêt et de change.

Échéance	Taux d'intérêt	Particularités	2001	2000
Avril 2001	10,50 %	Intérêts payables semestriellement les 5 avril et 5 octobre ; non remboursables avant leur échéance.	—	17
Juin 2001	12,50 %	Convertibles en 2 391 600 actions ordinaires ; rachetables au gré de la Banque, à certaines conditions ; intérêts payables semestriellement les 5 juin et 5 décembre.	—	20
Décembre 2003	7,50 %	Non rachetables par la Banque avant leur échéance ; intérêts payables semestriellement les 30 juin et 30 décembre.	45	45
Août 2004	8,125 %	26 millions de dollars US ; non rachetables par la Banque avant leur échéance, à moins que les débentures ne deviennent sujettes à des taxes étrangères ; intérêts payables semestriellement les 15 février et 15 août.	42	40
Novembre 2009	7,75 %	250 millions de dollars US ; non rachetables par la Banque avant leur échéance, à moins que les débentures ne deviennent sujettes à des taxes étrangères ; intérêts payables semestriellement les 1 ^{er} mai et 1 ^{er} novembre.	397	381
Juin 2010	6,90 %	Non remboursables par anticipation avant le 7 juin 2005 ; intérêts payables semestriellement les 7 juin et 7 décembre au taux de 6,90 % jusqu'au 7 juin 2005. Par la suite, intérêts payables trimestriellement à un taux annuel correspondant au taux des acceptations à 90 jours majoré de 1 %.	350	350
Octobre 2011	7,50 %	Remboursables par anticipation depuis le 17 octobre 2001 ; intérêts payables semestriellement les 17 avril et 17 octobre au taux de 7,50 % jusqu'au 17 octobre 2006. Par la suite, intérêts payables trimestriellement à un taux annuel correspondant au taux des acceptations à 90 jours majoré de 1 %.	150	150
Octobre 2012	6,25 %	Non remboursables par anticipation avant le 31 octobre 2007 ; intérêts payables semestriellement les 30 avril et 31 octobre au taux de 6,25 % jusqu'au 31 octobre 2007. Par la suite, intérêts payables trimestriellement à un taux annuel correspondant au taux des acceptations à 90 jours majoré de 1 %.	300	—
Avril 2014	5,70 %	Non remboursables par anticipation avant le 16 avril 2004 ; intérêts payables semestriellement les 16 avril et 16 octobre au taux de 5,70 % jusqu'au 16 avril 2009. Par la suite, intérêts payables trimestriellement à un taux annuel correspondant au taux des acceptations à 90 jours majoré de 1 %.	250	250
Février 2087	variable	71 millions de dollars US portant intérêt au taux annuel de 1/8 % au-dessus du taux LIBOR ; payables semestriellement les 28 février et 31 août ; rachetables au gré de la Banque depuis le 28 février 1993.	113	108
Total			1 647	1 361
Les échéances des débentures s'établissent comme suit :				
2002			—	
2003			45	
2004			42	
2005			—	
2006			—	
2007 et suivantes			1 560	

12. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Les régimes de retraite des employés de la Banque prévoient le versement de prestations qui tiennent compte du nombre d'années de service et du salaire moyen de fin de carrière des employés couverts. La Banque offre également différents régimes complémentaires, tels qu'assurance-maladie, assurance soins dentaires et assurance-vie, aux retraités admissibles ainsi qu'à leurs personnes à charge.

La Banque a choisi d'adopter, le 1^{er} novembre 2000, la nouvelle norme de façon rétroactive sans retraitement des chiffres des exercices antérieurs.

L'information relative aux régimes à prestations déterminées se présente comme suit au 31 octobre 2001 :

	Régimes de retraite	Autres régimes
	\$	\$
Actif des régimes		
Juste valeur au début de l'exercice – déjà établie	1 090	–
Modification d'une convention comptable	25	–
Juste valeur au début de l'exercice – ajustée	1 115	–
Rendement réel des actifs des régimes	(68)	–
Cotisations de la Banque	7	–
Cotisations des employés	12	–
Prestations versées	(45)	–
Juste valeur à la fin de l'exercice	1 021	–
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde au début de l'exercice – déjà établi	925	–
Modification d'une convention comptable	98	101
Solde au début de l'exercice – ajusté	1 023	101
Coût des services courants	36	9
Intérêts débiteurs	75	7
Prestations versées	(45)	(10)
Gain sur compression	(6)	–
Perte actuarielle	35	–
Solde à la fin de l'exercice	1 118	107
Situation de capitalisation – déficit	(97)	(107)
Perte actuarielle nette non amortie	189	–
Actif (passif) net au titre des prestations constituées	92	(107)

Au 31 octobre 2000, la valeur actuarielle de l'obligation au titre des prestations constituées, basée sur la dernière évaluation actuarielle effectuée en date du 31 décembre 1997, mais projetée au 31 octobre 2000, s'élevait à 925 millions de dollars, et la valeur marchande redressée de l'actif des régimes s'élevait à 1090 millions de dollars.

Les montants présentés ci-dessus relativement à l'obligation au titre des prestations constituées et à la juste valeur de l'actif des régimes à la clôture de l'exercice comprennent les montants suivants relativement aux régimes qui ne sont pas entièrement capitalisés :

	Régimes de retraite	Autres régimes
	\$	\$
Juste valeur de l'actif des régimes	1021	–
Obligation au titre des prestations constituées	1118	107
Situation de capitalisation – déficit	(97)	(107)

États financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 octobre 2001

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

12. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Les hypothèses actuarielles significatives retenues par la Banque pour évaluer ses obligations au titre des prestations constituées sont les suivantes (moyenne pondérée des hypothèses, au 31 octobre 2001) :

	Régimes de retraite	Autres régimes
	%	%
Taux d'actualisation	7,00	7,00
Taux de rendement prévu des actifs des régimes, à long terme	8,00	—
Taux de croissance de la rémunération	3,25	3,25

Aux fins de l'évaluation, le taux de croissance annuelle hypothétique du coût des soins de santé couverts par participant a été fixé à 8,3 % pour 2001. Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer graduellement pour atteindre 5,2 % en 2008 et demeurer à ce niveau par la suite.

La charge nette de la Banque au titre des régimes s'établit comme suit pour l'exercice terminé le 31 octobre 2001 :

	Régimes de retraite	Autres régimes
	\$	\$
Coût des services courants rendus au cours de l'exercice		
déduction faite des cotisations des employés	24	9
Intérêts débiteurs	75	7
Rendement prévu des actifs des régimes	(87)	—
Gain sur compression	(6)	—
	6	16

Au 31 octobre 2000, la charge de retraite inscrite à l'état consolidé des résultats totalisait 4 millions de dollars et tenait compte de l'amortissement selon la méthode linéaire des gains et pertes actuariels et de l'excédent actuariel existant à la date d'entrée en vigueur de la convention comptable, sur une période de 14 ans. Le coût des avantages complémentaires à la retraite lié à l'assurance-vie et à l'assurance des soins dentaires et médicaux, qui était comptabilisé à mesure qu'il était engagé, s'élevait à 2,7 millions de dollars en 2000.

13. CAPITAL-ACTIONS

AUTORISÉ ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE PREMIER RANG : Un nombre illimité d'actions sans valeur nominale, pouvant être émises pour une contrepartie globale d'au plus 1 milliard de dollars. ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE DEUXIÈME RANG : 15 millions d'actions sans valeur nominale, pouvant être émises pour une contrepartie globale d'au plus 300 millions de dollars. ACTIONS ORDINAIRES : Un nombre illimité d'actions sans valeur nominale, pouvant être émises pour une contrepartie globale d'au plus 3 milliards de dollars.

ÉMIS ET ENTIÈREMENT VERSÉ	2001	2000
Actions privilégiées de premier rang		
3 680 000 actions, série 10 (2000 : 3 680 000)	92	92
4 000 000 actions, série 11 (2000 : 4 000 000)	100	100
5 000 000 actions, série 12 (2000 : 5 000 000)	125	125
7 000 000 actions, série 13 (2000 : 7 000 000)	175	175
	492	492
190 331 368 actions ordinaires (2000 : 189 474 149)	1 668	1 653
	2 160	2 145

13. CAPITAL-ACTIONS (suite)

La Banque a versé les dividendes suivants :

	(dividendes par action en dollars)				
	2001	2000	1999	1998	1997
Actions ordinaires	0,82	0,75	0,70	0,66	0,575
Actions privilégiées de premier rang					
Série 5	-	-	-	3,9531	3,3670
Série 7	-	-	-	1,03065	0,8777
Série 8	-	-	-	0,9883	0,8417
Série 10	2,1875	2,1875	2,1875	2,1875	2,1875
Série 11	2,0000	2,0000	2,0000	2,0000	2,0000
Série 12	1,6250	1,6250	1,6250	1,6250	1,6250
Série 13	1,6000	0,5447	-	-	-

ÉMISSION D'ACTION ORDINAIRE (montants en dollars) Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2001, 857 219 actions ordinaires ont été émises au titre du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions et du Régime d'options d'achat d'actions, pour une somme totale de 15 840 502 \$.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2000, 745 437 actions ordinaires ont été émises au titre du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions et du Régime d'options d'achat d'actions pour une somme totale de 11 640 945 \$.

ÉMISSION ET RACHAT D'ACTION PRIVILÉGIÉE (montants en dollars) La Banque a émis, le 13 juillet 2000, 7 000 000 d'actions privilégiées, série 13, pour une contrepartie totale de 175 000 000 \$.

La Banque a racheté le 16 novembre 2001, la totalité des 3 680 000 actions privilégiées de série 10 en circulation au prix de 25 \$ l'action pour un total de 92 000 000 \$.

ACTIONS ORDINAIRE RÉSERVÉE Au 31 octobre 2001, aucune (2000 : 2 391 600) action ordinaire n'était réservée pour des conversions futures, 4 817 022 (2000 : 5 144 786) actions ordinaires étaient réservées en vertu du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, et 4 514 060 (2000 : 5 043 515) actions ordinaires étaient réservées en vertu du Régime d'options d'achat d'actions.

RESTRICTION SUR LE VERSEMENT DE DIVIDENDES En vertu de la *Loi sur les banques*, la Banque ne peut déclarer de dividendes sur ses actions ordinaires ou privilégiées s'il existe un motif raisonnable de croire que, ce faisant, elle violerait les règlements de la *Loi sur les banques* ou les directives du Surintendant en matière de suffisance du capital et de liquidités. En outre, la capacité de verser des dividendes sur actions ordinaires est assujettie aux conditions des actions privilégiées en circulation, en vertu desquelles la Banque ne peut verser de dividendes sur ses actions ordinaires sans l'approbation des détenteurs des actions privilégiées en circulation, à moins que tous les dividendes sur actions privilégiées n'aient été déclarés et versés ou réservés à des fins de paiement.

CARACTÉRISTIQUES DES ACTION PRIVILÉGIÉE DE PREMIER RANG (montants en dollars)

SÉRIE 10 Rachetables au gré de la Banque à compter du 16 novembre 2001, en espèces au prix de 25 dollars l'action plus les dividendes courus et impayés, ou par la conversion en actions ordinaires selon les privilèges et conditions rattachés à ces actions privilégiées ; dividendes préférentiels et non cumulatifs, d'un montant trimestriel de 0,546875 dollar par action.

Convertibles au gré du détenteur en actions ordinaires à compter du 18 février 2002, ou convertibles en actions privilégiées d'une autre série si le Conseil d'administration de la Banque décide, par voie de résolution au moins 30 jours avant le 18 février 2002, de constituer, sous réserve de l'approbation préalable du Surintendant, une autre série d'actions privilégiées de premier rang. La Banque peut, sur préavis d'au moins deux jours ouvrables avant la date fixée pour la conversion, racheter les actions privilégiées faisant l'objet de la conversion.

SÉRIE 11 Rachetables au gré de la Banque à compter du 15 février 2002, en espèces au prix de 25 dollars l'action plus les dividendes courus et impayés, ou par la conversion en actions ordinaires selon les privilèges et conditions rattachés à ces actions privilégiées ; dividendes préférentiels et non cumulatifs, d'un montant trimestriel de 0,50 dollar par action.

Convertibles au gré du détenteur en actions ordinaires à compter du 15 mai 2002, ou convertibles en actions privilégiées d'une autre série si le Conseil d'administration de la Banque décide, par voie de résolution au moins 30 jours avant le 15 février 2002, de constituer, sous réserve de l'approbation préalable du Surintendant, une autre série d'actions privilégiées de premier rang. La Banque peut, sur préavis d'au moins deux jours ouvrables avant la date fixée pour la conversion, racheter les actions privilégiées faisant l'objet de la conversion.

États financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 octobre 2001

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

13. CAPITAL-ACTIONS (suite)

SÉRIE 12 Rachetables au gré de la Banque à compter du 15 mai 2001, en espèces au prix de 25 dollars l'action, plus une prime si elles sont rachetées avant le 15 mai 2003, et plus les dividendes courus et impayés selon les privilèges et conditions rattachés à ces actions privilégiées et sous réserve de l'approbation préalable du Surintendant ; dividendes préférentiels et non cumulatifs d'un montant trimestriel de 0,40625 dollar par action.

Convertibles au gré de la Banque en actions ordinaires à compter du 15 mai 2001, moyennant l'approbation de la bourse sur laquelle les actions de la Banque sont cotées.

Convertibles au gré du détenteur en actions ordinaires à compter du 15 mai 2004, selon les privilèges et conditions rattachés à ces actions privilégiées, ou convertibles en actions privilégiées d'une autre série si le Conseil d'administration de la Banque décide, par voie de résolution au moins 30 jours avant le 15 mai 2004, de constituer, sous réserve de l'approbation préalable du Surintendant, une autre série d'actions privilégiées de premier rang. La Banque peut, sur préavis d'au moins deux jours ouvrables avant la date fixée pour la conversion, racheter les actions privilégiées faisant l'objet de la conversion.

SÉRIE 13 Rachetables au comptant au gré de la Banque, sous réserve de l'obtention du consentement du Surintendant et sous réserve d'un préavis d'au plus 60 jours et d'au moins 30 jours, i) le 15 août 2005, et le dernier jour de chaque période de cinq ans plus un jour par la suite (date de conversion), en totalité à tout moment ou en partie à l'occasion, au prix de 25 dollars l'action, majoré du montant de tous les dividendes déclarés et non versés sur celles-ci à la date fixée pour le rachat et, ii) après le 15 août 2005, sauf à une date de conversion, en totalité seulement, à un prix correspondant à 25,50 \$ l'action privilégiée, majoré du montant de tous les dividendes déclarés et non versés sur celles-ci à la date fixée pour le rachat ; dividendes préférentiels et non cumulatifs, d'un montant trimestriel de 0,40 dollar par action pour les cinq premières années et variable par la suite.

Convertibles au gré du détenteur le 15 août 2005 et à une date de conversion par la suite en une action privilégiée de série 14, entièrement versée.

RÉGIME DE DROITS DES ACTIONNAIRES En 2001, la Banque a adopté un Régime de droits des actionnaires (le « Régime de droits »). En vertu de ce régime, la Banque pourrait émettre des droits de souscription à l'ensemble de ses actionnaires en cas du lancement d'une offre publique d'achat ou d'échange visant plus que 20 % des actions ordinaires en circulation de la Banque sauf par voie d'une offre autorisée. Chaque droit, sauf ceux détenus par un acquéreur, habilitera son détenteur d'acheter à la Banque une action ordinaire de la Banque à la Bourse de Toronto (à 50 % du prix du marché) à la date d'acquisition d'actions, sous réserve de certains rajustements antidilutions. Le Régime de droits est en vigueur jusqu'au 7 mars 2004.

14. RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS

LA BANQUE DISPOSE DE TROIS RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION SOUS FORME D'ACTIONS

RÉGIME DE DROITS À LA PLUS-VALUE DES ACTIONS (« RÉGIME DE DPVA ») Le Régime de DPVA de la Banque s'adresse aux membres de la haute direction et à d'autres employés clés de la Banque et de ses filiales (« bénéficiaires »). En vertu du Régime de DPVA, les bénéficiaires reçoivent, lors de l'exercice des DPVA, une somme en espèces équivalant à la différence entre le prix du marché d'une action ordinaire à la date d'exercice des droits et le prix d'exercice de ces droits. Le prix d'exercice de chaque DPVA octroyé est égal au cours de l'action à la clôture la veille de l'octroi. Les DPVA sont acquis en proportion égale sur une période de quatre ans et expirent dix ans après la date de l'octroi, ou, dans certaines circonstances prévues par le régime, expirent dans des délais précis. La charge constatée à l'égard du régime a été de 4 millions de dollars en 2001 et de 3,7 millions de dollars en 2000.

	2001		2000	
	Nombre de DPVA	Prix de levée moyen pondéré	Nombre de DPVA	Prix de levée moyen pondéré
RÉGIME DE DPVA				
En circulation au début de l'exercice	4 780 925	20,45 \$	3 016 800	22,48 \$
Octroyés	79 300	24,90 \$	1 967 900	17,35 \$
Levés	535 100	19,75 \$	54 400	14,31 \$
Annulés et expirés	2 003 100	24,56 \$	149 375	22,39 \$
En circulation à la fin de l'exercice	2 322 025	17,22 \$	4 780 925	20,45 \$
Pouvant être levés en fin d'exercice	892 850	16,05 \$	1 223 038	20,03 \$

14. RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS (suite)

DPVA EN CIRCULATION	Prix de levée	DPVA en circulation	DPVA pouvant être exercés	Échéance
		13,50 \$	401 625	401 625
	24,50 \$	37 825	28 369	Décembre 2007
	25,00 \$	48 150	24 075	Décembre 2008
	17,35 \$	1 755 125	438 781	Décembre 2009
	24,90 \$	79 300	–	Décembre 2010
Total		2 322 025	892 850	

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS Le Régime d'options d'achat d'actions de la Banque s'adresse aux membres de la haute direction et à d'autres employés clés de la Banque et de ses filiales (« employés désignés »). En vertu du Régime d'options d'achat d'actions de la Banque, des options sont périodiquement octroyées aux employés désignés. Ces options confèrent à l'employé le choix, à l'exercice de chaque option acquise, d'acheter une action ordinaire ou de recevoir un montant en espèces, représentant la plus-value de cette action à la clôture la veille de l'exercice sur sa valeur au marché à la clôture de la veille de l'octroi. Les droits sur les options sont acquis en proportion égale sur une période de quatre ans et expirent dix ans après l'octroi, ou, dans certaines circonstances prévues par le régime, expirent dans des délais précis. Le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises en vertu du régime d'options était de 18 930 437 au 31 octobre 2001. Le nombre maximal d'actions ordinaires réservées à un participant ne peut excéder 5 % du nombre total des actions émises et en circulation de la Banque. Chaque participant au Régime de DPVA, qui est résident canadien, a la possibilité d'échanger chaque DPVA qu'il détient contre une option d'achat d'action régie par le Régime d'options d'achat d'actions une fois modifié à un prix d'octroi représentant la valeur au marché d'une action ordinaire à la clôture la veille de l'échange.

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS	2001		Nombre d'options	2000	
	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré		Prix de levée moyen pondéré	
En circulation au début de l'exercice	1 501 615	11,92 \$	1 837 600	11,70 \$	
Octroyées	3 612 875	25,06 \$	–	–	
Levées	563 190	13,34 \$	316 085	10,60 \$	
Annulées et expirées	33 325	25,05 \$	19 900	11,74 \$	
En circulation à la fin de l'exercice	4 517 975	22,16 \$	1 501 615	11,92 \$	
Pouvant être levées en fin d'exercice	2 146 857	19,03 \$	1 317 865	11,71 \$	

OPTIONS EN CIRCULATION	Prix de levée	Options d'achat d'actions en circulation	Options pouvant être exercées	Échéance
		11,00 \$	616 050	616 050
	13,50 \$	385 325	385 325	Décembre 2006
	25,20 \$	882 525	661 894	Décembre 2007
	25,20 \$	967 175	483 588	Décembre 2008
	24,90 \$	1 666 900	–	Décembre 2010
Total		4 517 975	2 146 857	

RÉGIME D'ACHAT D'ACTIONS DES EMPLOYÉS En vertu du Régime d'achat d'actions des employés de la Banque, les employés respectant les critères d'admissibilité peuvent cotiser jusqu'à 8 % de leur salaire brut par année sous forme de retenue sur le salaire. La Banque verse un montant égal à 25 % de la cotisation de l'employé. Après une année de participation continue, les cotisations de la Banque sont acquises à l'employé. Toutes les cotisations ultérieures sont acquises dès leur versement. Les cotisations de la Banque de 2,8 millions de dollars en 2001 (2,5 millions de dollars en 2000) ont été passées aux résultats dès qu'elles ont été versées.

États financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 octobre 2001

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

15. CHARGE D'IMPÔTS

Le 1^{er} novembre 2000, la Banque a appliqué rétroactivement la nouvelle norme concernant la comptabilisation des impôts sur les bénéfices, sans retraiter les données des exercices antérieurs. Par conséquent, les chiffres de l'exercice 2000 sont présentés conformément aux recommandations précédemment en vigueur.

La charge d'impôts sur les bénéfices de la Banque aux états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 octobre se détaille comme suit :

	2001	2000
	\$	\$
État consolidé des résultats		
Charge d'impôts	278	239
État consolidé des bénéfices non répartis		
Impôts relatifs aux éléments suivants :		
Rachat de débenture	(17)	-
Redressement lié aux charges complémentaires de retraite	(34)	-
Dividendes des actions privilégiées, séries 10, 11, 12 et 13	2	1
Gains de change non réalisés	(12)	(7)
	(61)	(6)
	217	233
La charge d'impôts se détaille comme suit :		
Impôts exigibles	150	313
Impôts futurs (économie) à la suite de l'apparition et de la résorption d'écarts temporaires	67	(80)
Charge d'impôts	217	233

Les écarts temporaires et les reports qui donnent lieu à des actifs et des passifs d'impôts futurs se définissent comme suit :

	2001	2000
	\$	\$
Actifs d'impôts futurs		
Provision pour prêts douteux et autres charges à payer	269	350
Autres charges complémentaires de retraite	35	-
	304	350
Passifs d'impôts futurs		
Immobilisations	15	14
Actif aux titres des prestations constituées	28	34
Autres	160	151
	203	199
Actifs d'impôts futurs – net	101	151

Le rapprochement du taux d'imposition de la Banque, pour les exercices terminés le 31 octobre, se détaille comme suit :

	2001		2000	
Bénéfice avant charge d'impôts, part des actionnaires sans contrôle, activités abandonnées et charges d'écart d'acquisition	933 \$	100,0 %	764 \$	100,0 %
Charge d'impôts au taux statutaire d'imposition au Canada	355 \$	38,1 %	293 \$	38,4 %
Augmentation (réduction) du taux d'imposition en raison des :				
Revenus exempts d'impôts provenant des valeurs mobilières, principalement les dividendes de sociétés canadiennes	(39)	(4,2)	(26)	(3,4)
Taux d'impôts des filiales étrangères	(23)	(2,4)	(16)	(2,1)
Impôt fédéral des grandes sociétés et surtaxe	7	0,8	11	1,5
Gain à la cession d'une filiale et d'autres activités	(17)	(1,9)	(17)	(2,2)
Autres éléments	(5)	(0,6)	(6)	(0,8)
	(77)	(8,3)	(54)	(7,0)
Charge d'impôts et taux effectif d'imposition	278 \$	29,8 %	239 \$	31,4 %

16. CHARGES D'EXPLOITATION DIVERSES

Au cours de l'exercice 2000, la Banque avait approuvé des programmes visant la réduction des frais d'exploitation dans le cadre du projet *Excellence opérationnelle* et du projet de révision de son réseau de distribution. Au 31 octobre 2000, la Banque avait une provision de 19 millions de dollars liée principalement à la réduction de personnel, ainsi qu'une provision de 25 millions de dollars pour des prestations de départ et autres frais occasionnés pour le regroupement de points de vente. Aucune charge d'exploitation de cette nature n'a été constatée en 2001. Au 31 octobre 2001, le solde résiduel, inclus dans les passifs divers, s'établissait à 3 millions de dollars pour la réduction du personnel et à 6 millions de dollars pour le regroupement de points de vente.

17. RÉSULTATS PAR ACTION

Le 1^{er} novembre 2000, la Banque a appliqué rétroactivement la nouvelle norme concernant les résultats par action. Les données de l'exercice antérieur ont été retraitées. Le bénéfice avant charges d'écart d'acquisition par action ordinaire dilué et le bénéfice net par action ordinaire dilué ont été calculés en fonction du bénéfice avant charges d'écart d'acquisition et du bénéfice net, déduction faite des dividendes sur les actions privilégiées non convertibles et du nombre moyen d'actions ordinaires en supposant que la conversion de la totalité des titres convertibles au gré du détenteur (à l'exception des actions privilégiées séries 10, 11, 12 et 13) ait eu lieu au début de chaque exercice.

BÉNÉFICE PAR ACTION ORDINAIRE NON DILUÉ ET DILUÉ

	2001	2000
	\$	\$
Bénéfice par action ordinaire, non dilué		
Bénéfice avant activités abandonnées et charges d'écart d'acquisition	627	499
Activités abandonnées	(45)	29
Bénéfice avant charges d'écart d'acquisition	582	528
Charges d'écart d'acquisition	19	19
Bénéfice net	563	509
Dividendes sur les actions privilégiées	35	28
Bénéfice avant activités abandonnées et charges d'écart d'acquisition attribuable aux actionnaires ordinaires	592	471
Bénéfice avant charges d'écart d'acquisition attribuable aux actionnaires ordinaires	547	500
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	528	481
Bénéfice avant activités abandonnées et charges d'écart d'acquisition par action ordinaire	3,11	2,49
Activités abandonnées par action ordinaire	(0,23)	0,16
Bénéfice avant charges d'écart d'acquisition par action ordinaire	2,88	2,65
Bénéfice net par action ordinaire	2,78	2,54
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	189 928	189 214
Bénéfice par action ordinaire, dilué		
Ajustement au bénéfice		
Débentures convertibles	-	2
Bénéfice avant activités abandonnées et charges d'écart d'acquisition attribuable aux actionnaires ordinaires	592	473
Bénéfice avant charges d'écart d'acquisition attribuable aux actionnaires ordinaires	547	502
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	528	483
Bénéfice avant activités abandonnées et charges d'écart d'acquisition par action ordinaire, dilué	3,10	2,46
Activités abandonnées par action ordinaire, dilué	(0,24)	0,16
Bénéfice avant charges d'écart d'acquisition par action ordinaire, dilué	2,86	2,62
Bénéfice net par action ordinaire, dilué	2,76	2,52
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	189 928	189 214
Ajustement au nombre d'actions ordinaires		
Débentures convertibles	-	2 392
Options d'achat d'actions	887	637
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation, dilué (en milliers)	190 815	192 243

États financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 octobre 2001

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

18. ENGAGEMENTS ET PASSIFS ÉVENTUELS

ENGAGEMENTS Au 31 octobre 2001, les engagements minimaux en vertu de baux, de contrats de services informatiques impartis et d'autres contrats de location se répartissent comme suit :

	Locaux	Contrats de services	Matériel et mobilier	Total
2002	88	147	8	243
2003	82	146	5	233
2004	74	69	2	145
2005	68	61	—	129
2006	67	60	—	127
2007 et suivantes	457	215	1	673
	836	698	16	1550

NANTISSEMENT D'ÉLÉMENTS D'ACTIF Des valeurs mobilières d'une valeur comptable de 11 131 millions de dollars (17 441 millions de dollars en 2000) ont été données en garantie pour divers types d'opérations de financement, y compris des engagements afférents à des titres vendus en vertu de conventions de rachat et des engagements afférents à des titres vendus à découvert. Ce montant comprend des actifs d'une valeur comptable de 171 millions de dollars (276 millions de dollars en 2000) qui ont été déposés en garantie afin de participer aux systèmes de compensation et de paiement, et auprès de dépositaires.

INSTRUMENTS DE CRÉDIT Dans le cours normal de ses activités, la Banque prend divers engagements hors bilan. Les instruments de crédit utilisés afin de répondre aux besoins de financement des clients de la Banque représentent le montant maximal du crédit additionnel que la Banque pourrait être obligée de consentir si les engagements sont entièrement utilisés.

Au 31 octobre	2001	2000
Lettres de garantie ⁽¹⁾	1 335	1 866
Lettres de crédit documentaire ⁽²⁾	249	155
Créances sur cartes de crédit ⁽³⁾	3 768	3 595
Engagement de crédit ⁽³⁾		
Échéance originale d'un an ou moins	4 668	5 365
Échéance originale de plus d'un an	10 296	10 368

(1) Les lettres de garantie constituent un engagement irrévocable de la Banque d'effectuer les paiements d'un client qui ne pourrait pas respecter ses obligations financières envers des tiers et présentent les mêmes risques de crédit que les prêts.

(2) Les lettres de crédit documentaire sont des documents émis par la Banque et utilisés dans le commerce international pour permettre à un tiers de tirer des traites sur la Banque jusqu'à concurrence d'un montant établi en vertu des conditions précises, et sont garanties par les livraisons de marchandises auxquelles elles se rapportent.

(3) Les créances sur cartes de crédit et les engagements de crédit représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, d'acceptations, de lettres de garantie et de crédit documentaire. La Banque doit en tout temps rendre disponible, à certaines conditions, la portion non encore utilisée de l'autorisation.

LITIGES La Banque et ses filiales font l'objet de diverses poursuites judiciaires. De l'avis de la direction, le montant global du passif éventuel s'y rapportant n'aura pas de répercussion défavorable importante sur la situation financière de la Banque.

19. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Banque utilise les instruments financiers dérivés pour la gestion de l'actif et du passif ainsi qu'à des fins de négociation. Les instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de la gestion du bilan permettent de protéger le revenu net d'intérêt des risques de fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change. Les activités de négociation visent à permettre aux clients de gérer leurs risques et à la Banque d'effectuer des opérations pour son propre compte.

Les différents instruments financiers dérivés, rapportés dans les tableaux suivants se décrivent comme suit :

Les contrats de change à terme sont des engagements à acheter ou à vendre des devises étrangères qui seront livrées à une date ultérieure donnée et à un taux fixe.

Les contrats à terme normalisés sur instruments financiers sont des engagements futurs d'acheter ou de livrer des valeurs mobilières ou des instruments du marché monétaire à une date ultérieure donnée et à un prix déterminé. Les contrats à terme normalisés sont négociés selon des montants normalisés à des Bourses organisées et sont assujettis à des appels de marge calculés quotidiennement.

Les contrats de garantie de taux d'intérêt sont des contrats fixant un taux d'intérêt devant être payé ou reçu, calculé sur un montant nominal de référence avec une échéance précise et débutant à une date ultérieure donnée.

19. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

Les swaps de taux d'intérêt et de devises étrangères sont des opérations qui comportent généralement une obligation contractuelle d'échange de paiements d'intérêt à taux fixe et variable ou de devises étrangères, ou les deux, appliqués à un montant nominal de référence déterminé pour une période donnée.

Les options sur devises étrangères et sur taux d'intérêt sont des contrats entre deux parties, en vertu desquels le vendeur de l'option accorde à l'acheteur le droit futur, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre, à une date donnée ou avant, un montant déterminé d'un instrument financier dérivé à un prix convenu au moment où l'option est conclue. Le vendeur reçoit une prime pour la vente de cet instrument.

Les montants nominaux de référence, sur lesquels les paiements sont fondés, ne reflètent pas le risque de crédit afférent aux instruments financiers dérivés.

Au 30 septembre	Période à couvrir jusqu'à l'échéance					2001	2000	
	Contrats à des fins de négociation	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total des contrats	Contrats à des fins de négociation	Total des contrats
Contrats de change								
Hors cote								
Contrats à terme	8 854	3 638	2 994	2 222	–	8 854	9 507	10 484
Swaps	25 649	11 654	13 425	5 803	396	31 278	26 662	32 196
Options achetées	9 595	7 319	1 690	551	35	9 595	6 813	6 813
Options vendues	8 023	5 713	1 694	616	–	8 023	6 534	6 534
Total	52 121	28 324	19 803	9 192	431	57 750	49 516	56 027
Cotés en Bourse								
Contrats à terme normalisés								
Positions créditrices	427	427	–	–	–	427	599	599
Positions à découvert	26	–	26	–	–	26	55	55
Options achetées	41	41	–	–	–	41	88	88
Options vendues	53	11	42	–	–	53	75	75
Total	547	479	68	–	–	547	817	817
Contrats de taux d'intérêt								
Hors cote								
Contrats de garantie de taux d'intérêt	4 531	2 860	1 671	–	–	4 531	9 752	10 504
Swaps	36 721	21 507	14 990	23 460	4 054	64 011	19 642	58 056
Options achetées	5 552	1 730	3 760	150	8	5 648	39 006	39 443
Options vendues	17 784	4 553	12 625	606	–	17 784	44 896	45 446
Total	64 588	30 650	33 046	24 216	4 062	91 974	113 296	153 449
Cotés en Bourse								
Contrats à terme normalisés								
Positions créditrices	4 368	3 701	2 049	418	–	6 168	1 603	4 544
Positions à découvert	10 899	6 011	4 168	720	–	10 899	6 781	6 781
Options achetées	24 703	18 370	6 333	–	–	24 703	24 631	24 631
Options vendues	35 777	25 920	9 541	316	–	35 777	25 080	25 080
Total	75 747	54 002	22 091	1 454	–	77 547	58 095	61 036
Contrats sur actions et sur produits de base								
Hors cote								
Contrats à terme	448	261	–	28	159	448	1 196	1 196
Swaps	3 219	2 076	405	738	–	3 219	3 085	3 085
Options achetées	642	1	101	529	19	650	4 891	4 947
Options vendues	529	3	11	514	1	529	5 081	5 133
Total	4 838	2 341	517	1 809	179	4 846	14 253	14 361
Cotés en Bourse								
Contrats à terme normalisés								
Positions créditrices	780	527	253	–	–	780	4 080	4 080
Positions à découvert	1 926	1 138	643	145	–	1 926	4 582	4 582
Options achetées	143	121	18	4	–	143	13	13
Options vendues	63	32	31	–	–	63	28	28
Total	2 912	1 818	945	149	–	2 912	8 703	8 703
Total 2001	200 753	117 614	76 470	36 820	4 672	235 576		
Total 2000	244 680	111 926	151 156	28 497	2 814	294 393	244 680	294 393

États financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 octobre 2001

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

19. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

Le risque de crédit sur les instruments financiers dérivés correspond au risque de perte financière qu'assume la Banque si un tiers n'honore pas ses engagements. Le coût de remplacement actuel, qui correspond à la juste valeur positive de tous les instruments financiers dérivés en cours, représente le risque de crédit maximal de la Banque sur les instruments financiers dérivés. L'équivalent-crédit est calculé en tenant compte du coût de remplacement actuel de tous les contrats en cours qui sont en position de gain, du risque futur éventuel et de l'effet des contrats cadres de compensation. L'équivalent pondéré est le montant en équivalent-crédit multiplié par les facteurs de risque de contrepartie prescrits par le Surintendant. La Banque négocie des accords généraux de compensation avec les parties auprès desquelles elle court un risque de crédit important liés aux opérations sur instruments dérivés. Ces contrats permettent de liquider et de régler simultanément sur la base du solde net toutes les opérations avec une partie donnée dans l'éventualité d'un manquement. Un nombre croissant de ces contrats permet également l'échange des garanties entre les parties au cas où la réévaluation à la juste valeur des opérations en cours entre les parties dépasse un seuil convenu.

Au 30 septembre, le risque de crédit du portefeuille d'instruments financiers dérivés s'établit comme suit :

	2001				2000			
	Montant nominal	Coût de remplacement	Équivalent-crédit	Équivalent pondéré	Montant nominal	Coût de remplacement	Équivalent-crédit	Équivalent pondéré
Contrats de change	58 297	538	1 141	374	56 844	560	1 066	331
Contrats de taux d'intérêt	169 521	392	504	106	214 485	275	380	84
Contrats sur actions et sur produits de base	7 758	133	458	148	23 064	102	478	187
Total	235 576	1 063	2 103	628	294 393	937	1 924	602

Au 30 septembre, la répartition des risques par contrepartie s'établit comme suit :

	2001		2000	
	Coût de remplacement	Équivalent-crédit	Coût de remplacement	Équivalent-crédit
Gouvernements de l'OCDE	—	251	12	17
Banques de l'OCDE	1 534	994	1 168	1 171
Autres	538	858	281	736
	2 072	2 103	1 461	1 924

20. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DE L'ACTIF PRODUCTIF SELON LE RISQUE ULTIME

	2001		2000	
	\$	%	\$	%
Amérique du Nord				
Canada	55 420	82,1	53 776	80,0
États-Unis	6 573	9,7	7 274	10,8
	61 993	91,8	61 050	90,8
Europe				
Royaume-Uni	861	1,3	1 144	1,7
France	691	1,0	1 352	2,0
Allemagne	513	0,8	1 053	1,6
Autres	1 915	2,8	1 488	2,2
	3 980	5,9	5 037	7,5
Amérique latine et Caraïbes	698	1,0	723	1,1
Asie et Pacifique	807	1,2	317	0,5
Moyen-Orient et Afrique	41	0,1	43	0,1
Actif productif au 30 septembre	67 519	100,0	67 170	100,0
Actif non productif au 30 septembre	8 128		7 157	
Variation nette de l'actif en octobre	116		1 500	
Actif total au 31 octobre	75 763		75 827	

20. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DE L'ACTIF PRODUCTIF SELON LE RISQUE ULTIME (suite)

L'actif productif est défini comme l'actif portant intérêt. Par conséquent, il exclut l'encaisse, les dépôts à la Banque du Canada, les chèques et autres effets en circulation (valeur nette), les engagements des clients en contrepartie d'acceptations, les immobilisations corporelles et les actifs divers. L'actif productif de la Banque est ventilé en fonction du lieu du risque ultime au 30 septembre, c'est-à-dire de la situation géographique de l'emprunteur ou, le cas échéant, de son garant. L'actif productif est calculé net de toute provision pour prêts douteux et de la provision générale pour risque de crédit ; il est donné séparément pour chaque pays où les créances de la Banque sont supérieures à 0,75 % du total de l'actif productif.

Il n'y a pas de concentration significative du risque de crédit dans un secteur donné.

21. SENSIBILITÉ AU TAUX D'INTÉRÊT

L'analyse des écarts de sensibilité compte parmi les outils analytiques employés par la Banque pour gérer les risques de taux d'intérêt.

L'échéancier de l'actif et du passif présenté ci-dessous trace un portrait au 31 octobre 2001 de la sensibilité du bilan de la Banque aux variations des taux d'intérêt.

	Taux variable	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt	Total
Actif							
Liquidités	1 076	3 795	516	–	–	445	5 832
<i>Rendement réel</i>		3,6 %	3,9 %	–	–		
Valeurs mobilières	–	2 247	4 181	6 085	3 007	2 161	17 681
<i>Rendement réel</i>		3,9 %	4,4 %	4,8 %	5,6 %		
Prêts	18 053	9 879	5 383	9 117	397	1 640	44 469
<i>Rendement réel</i>		4,7 %	6,8 %	7,2 %	7,5 %		
Autres actifs	–	–	–	–	–	7 781	7 781
	19 129	15 921	10 080	15 202	3 404	12 027	75 763
Passif et capitaux propres							
Dépôts	10 048	18 501	9 638	11 367	119	1 763	51 436
<i>Rendement réel</i>		3,3 %	4,4 %	5,4 %	5,2 %		
Autres dettes ⁽¹⁾	672	3 534	1 061	1 329	1 873	1 317	9 786
<i>Rendement réel</i>		2,9 %	3,5 %	3,6 %	5,2 %		
Déventures subordonnées	–	–	113	437	1 097	–	1 647
<i>Rendement réel</i>		–	3,6 %	7,1 %	6,8 %		
Acceptations et passifs divers	–	–	–	–	477	8 301	8 778
Capitaux propres	–	–	192	300	–	3 624	4 116
	10 720	22 035	11 004	13 433	3 566	15 005	75 763
Excédent de l'actif (passif)	8 409	(6 114)	(924)	1 769	(162)	(2 978)	–
Instruments financiers dérivés	–	(14 463)	10 778	3 355	1 156	26	852
Total	8 409	(20 577)	9 854	5 124	994	(2 952)	852
Éléments libellés en dollars canadiens							
Total au bilan	4 606	370	(541)	1 257	613	(6 689)	(384)
Instruments financiers dérivés	–	(9 253)	5 467	(93)	418	–	(3 461)
Total	4 606	(8 883)	4 926	1 164	1 031	(6 689)	(3 845)
Éléments libellés en devises étrangères							
Total au bilan	3 803	(6 484)	(383)	512	(775)	3 711	384
Instruments financiers dérivés	–	(5 210)	5 311	3 448	738	26	4 313
Total	3 803	(11 694)	4 928	3 960	(37)	3 737	4 697
Total 2001	8 409	(20 577)	9 854	5 124	994	(2 952)	852
Total 2000	9 654	(8 478)	(2 062)	3 131	1 239	(3 366)	118

Le rendement réel représente le rendement effectif moyen pondéré, compte tenu de la date de modification de taux prévue au contrat ou de la date d'échéance, selon la première éventualité.

(1) Représente les engagements afférents à des titres vendus à découvert et les titres vendus en vertu de conventions de rachat.

États financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 octobre 2001

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

22. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent montrent la juste valeur des instruments financiers portés ou non au bilan, établie à l'aide des méthodes d'évaluation et des hypothèses décrites ci-dessous.

La juste valeur représente le montant auquel pourrait être échangé un instrument financier entre des parties non liées agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence, attesté par un cours du marché ou lorsqu'il n'en existe pas selon des estimations établies à l'aide de techniques d'actualisation ou d'autres techniques d'évaluation, qui peuvent ne pas être représentatives de la valeur de réalisation nette.

Les justes valeurs présentées excluent les valeurs des actifs et des passifs qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers, par exemple, les terrains, immeubles, matériel et le mobilier. Étant donné le rôle du jugement dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation et d'estimations acceptables pour le calcul des justes valeurs, celles-ci ne sont pas nécessairement comparables entre institutions financières. La juste valeur estimative reflète les conditions du marché à une date donnée et, pour cette raison, peut ne pas être représentative de la juste valeur future.

	2001			2000		
	Valeur comptable	Juste valeur	Écart	Valeur comptable	Juste valeur	Écart
Actif						
Liquidités	5 832	5 832	–	5 655	5 655	–
Valeurs mobilières	17 681	17 650	(31)	16 835	16 851	16
Prêts	44 469	45 078	609	46 739	46 560	(179)
Autres actifs	7 781	7 781	–	6 598	6 598	–
Total	75 763	76 341	578	75 827	75 664	(163)
Passif						
Dépôts	51 436	52 132	696	50 473	50 525	52
Autres passifs	18 077	18 077	–	19 697	19 697	–
Déventures subordonnées	1 647	1 727	80	1 361	1 361	–
Total	71 160	71 936	776	71 531	71 583	52

La juste valeur des instruments financiers dérivés s'établit comme suit :

	2001				2000			
	Contrats à des fins de négociation		Contrats à des fins autres que de négociation		Contrats à des fins de négociation		Contrats à des fins autres que de négociation	
	Actif brut	Passif brut	Actif brut	Passif brut	Actif brut	Passif brut	Actif brut	Passif brut
Contrats de change	668	824	189	18	991	997	58	68
Contrats de taux d'intérêt	577	529	736	218	143	136	294	77
Contrats sur actions	161	136	7	6	136	344	9	11
Total	1 406	1 489	932	242	1 270	1 477	361	156

22. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

MÉTHODES D'ÉVALUATION ET HYPOTHÈSES

LIQUIDITÉS, AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS La juste valeur de ces éléments, dont l'échéance est à court terme, est présumée correspondre à la valeur comptable.

VALEURS MOBILIÈRES La juste valeur des valeurs mobilières est présentée à la note 4 des états financiers consolidés. Elle est fondée sur les cours du marché. En l'absence de marché organisé, la juste valeur est estimée à partir des cours de titres similaires.

PRÊTS La juste valeur des prêts à taux variable est présumée correspondre à leur valeur comptable. Pour les autres prêts, la juste valeur est estimée par l'actualisation des flux monétaires aux taux du marché exigés pour de nouveaux prêts similaires à la date du bilan, appliqués aux montants prévus à l'échéance en tenant compte des remboursements anticipés.

DÉPÔTS La juste valeur des dépôts à taux fixe est déterminée par l'actualisation des flux monétaires contractuels, aux taux d'intérêt courants offerts sur le marché pour des dépôts dont l'échéance restante est la même. Pour les dépôts dont l'échéance n'est pas déterminée, la juste valeur est présumée correspondre à leur valeur comptable.

DÉBENTURES SUBORDONNÉES La juste valeur des débetures subordonnées est déterminée par l'actualisation des flux monétaires contractuels, aux taux d'intérêt courants offerts sur le marché pour des instruments financiers similaires dont l'échéance restante est la même.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée, sans tenir compte des contrats-cadres de compensation, selon différentes méthodes, dont les cours du marché, les taux en vigueur sur le marché pour des instruments de mêmes caractéristiques et échéances, l'analyse de la valeur actualisée ou tout autre modèle d'établissement des prix.

23. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Banque consent des prêts à ses administrateurs, dirigeants et employés à des conditions variables. Le solde des prêts leur ayant été consentis est le suivant :

	2001	2000
Prêts hypothécaires	335	362
Prêts aux particuliers	201	210

24. INFORMATIONS SECTORIELLES

La Banque exerce ses activités dans les trois secteurs d'exploitation isolables décrits ci-après, les autres secteurs d'exploitation étant regroupés ensemble pour fins de présentation. Chaque secteur isolable se distingue par les services offerts, le type de client et la stratégie de commercialisation. Les activités des secteurs isolables de la Banque se définissent comme suit :

PARTICULIERS ET GESTION DE PATRIMOINE Ce secteur regroupe le réseau des succursales, le service aux intermédiaires, le courtage de plein exercice avec les particuliers, le courtage à escompte, les fonds communs de placement, les services fiduciaires, les cartes de crédit et les assurances.

COMMERCIAL Ce secteur regroupe les services aux entreprises commerciales au Canada.

MARCHÉS FINANCIERS, PLACEMENTS ET TRÉSORERIE Ce secteur comprend le financement et le crédit aux grandes entreprises, les activités de trésorerie y compris la gestion de l'actif et du passif de la Banque, le courtage aux sociétés et la gestion de portefeuille.

AUTRES SECTEURS Ce secteur comprend l'immobilier, les activités de titrisation, les gains à la cession d'activités, certains éléments non récurrents, les activités abandonnées ainsi que la portion non allouée des services centraux.

Les conventions comptables des secteurs isolables sont les mêmes que celles qui sont décrites dans la note relative aux conventions comptables à l'exception du revenu net d'intérêt, des revenus autres que d'intérêt et de la charge d'impôts, qui sont présentés en équivalent imposable. Les frais du siège social sont inscrits aux résultats sectoriels. Les dotations aux pertes sur prêts des secteurs d'exploitation sont déterminées en fonction des pertes anticipées établies au moyen d'analyses statistiques. L'écart entre les pertes réelles encourues et les pertes anticipées est comptabilisé au secteur « autres ». La Banque évalue le rendement en se fondant sur le bénéfice avant charges d'écart d'acquisition. Les revenus intersectoriels sont constatés à la valeur d'échange. Les actifs sectoriels sont les actifs moyens servant directement aux activités du secteur.

États financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 octobre 2001

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

24. INFORMATIONS SECTORIELLES (suite)

RÉSULTATS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS

	2001	2000	2001	2000	2001	2000	2001	2000	2001	2000
	Particuliers et gestion de patrimoine		Commercial		Marchés financiers, placements et trésorerie		Autres secteurs		Total	
Revenu net d'intérêt ⁽¹⁾	989	915	262	250	240	110	(102)	(43)	1389	1232
Revenus autres que d'intérêt ⁽¹⁾	941	995	124	128	540	577	253	240	1858	1940
Revenu total	1930	1910	386	378	780	687	151	197	3247	3172
Charges d'exploitation	1398	1375	146	140	387	369	58	236	1989	2120
Contribution	532	535	240	238	393	318	93	(39)	1258	1052
Dotations aux pertes sur prêts	98	90	62	42	39	16	6	36	205	184
Bénéfice avant charge d'impôts, part des actionnaires sans contrôle, activités abandonnées et charges d'écart d'acquisition	434	445	178	196	354	302	87	(75)	1053	868
Charge d'impôts ⁽¹⁾	159	177	68	76	134	123	37	(33)	398	343
Part des actionnaires sans contrôle	-	-	-	-	3	1	25	25	28	26
Bénéfice avant activités abandonnées et charges d'écart d'acquisition	275	268	110	120	217	178	25	(67)	627	499
Activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	(45)	29	(45)	29
Bénéfice avant charges d'écart d'acquisition	275	268	110	120	217	178	(20)	(38)	582	528
Actif moyen	27 452	26 983	9 694	10 004	37 958	37 590	(2 033)	(770)	73 071	73 807

(1) Le revenu net d'intérêt a été majoré de 51 millions de dollars (42 millions de dollars en 2000) et les revenus autres que d'intérêt de 69 millions de dollars (62 millions de dollars en 2000) afin de rendre uniforme le revenu exonéré d'impôts réalisé sur certaines valeurs mobilières en comparaison avec le revenu d'autres instruments financiers. Un montant égal est ajouté à la charge d'impôts.

RÉSULTATS PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE Le revenu total par pays tient compte du pays où le client fait affaire.

	2001	2000
Canada	3 087	3 057
États-Unis	79	50
Autres pays	81	65
Revenu total	3 247	3 172

25. CESSIION DE LA PARTICIPATION DANS UNE FILIALE

Le 31 mai 2000, la Banque, par l'entremise d'une filiale en propriété exclusive, Groupe Banque Nationale Inc., a cédé à la société COGNICASE INC. la totalité des actions ordinaires de sa filiale en propriété exclusive, SIBN Inc., spécialisée en technologies de l'information, en contrepartie de 8 491 008 actions ordinaires de COGNICASE INC. Un gain de 105 millions de dollars a été réalisé à la cession. De plus, la Banque a acquis 800 000 actions ordinaires de COGNICASE INC., en contrepartie de 20 millions de dollars, portant ainsi sa participation à environ 35 % des actions ordinaires en circulation lors de la transaction. Au 31 octobre 2001, la participation dans COGNICASE INC. représente environ 20 % des actions ordinaires en circulation et le placement est comptabilisé au coût.

26. ACTIVITÉS ABANDONNÉES

ACTIVITÉS DE PRÊTS AUX ÉTATS-UNIS Au 31 octobre 2001, la Banque a conclu une entente ferme concernant la cession de ses activités de prêts sur garantie aux États-Unis. La cession est prévue pour le premier trimestre de l'exercice financier 2002. En conséquence, les résultats d'opérations pour les activités de prêts sur garantie aux États-Unis ont été présentés comme « activités abandonnées » et les états financiers consolidés de 2000 ont été retraités pour fins de comparaison.

Les résultats des activités abandonnées sont les suivants :

	2001	2000
Revenus d'intérêt	299	356
Frais d'intérêt	197	254
Revenu net d'intérêt	102	102
Revenus autres que d'intérêt	27	29
Revenu total	129	131
Charges d'exploitation	79	64
Contribution	50	67
Dotations aux pertes sur prêts	120	16
Bénéfice (perte) avant charge d'impôts et charges d'écart d'acquisition	(70)	51
Charge (économie) d'impôts	(27)	20
Bénéfice avant charges d'écart d'acquisition	(43)	31
Charges d'écart d'acquisition	2	2
Bénéfice net (perte nette)	(45)	29

Les actifs des activités abandonnées sont composés d'un portefeuille de prêts sur garantie aux États-Unis d'environ 3,5 milliards de dollars au 31 octobre 2001 et de 4,2 milliards de dollars au 31 octobre 2000.

États financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 octobre 2001

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

27. COMPARAISON AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés selon les PCGR du Canada, sauf en ce qui concerne la comptabilisation de la provision générale pour risque de crédit qui est conforme au traitement comptable prescrit par le Surintendant. Les différences avec les PCGR du Canada sont décrites ci-dessous.

Les tableaux ci-dessous indiquent les augmentations (diminutions) à apporter aux postes de l'état consolidé des résultats, du bilan consolidé et de l'état consolidé de la variation des capitaux propres, afin de les présenter selon les PCGR du Canada :

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS (NOTE A)

	2001	2000
Dotations aux pertes sur prêts	159	–
Charge d'impôts	(60)	–
Bénéfice avant activités abandonnées et charges d'écart d'acquisition	(99)	–
Activités abandonnées	(27)	–
Bénéfice net	(126)	–
Bénéfice avant activités abandonnées et charges d'écart d'acquisition par action ordinaire		
non dilué	(0,52) \$	–\$
dilué	(0,52) \$	–\$
Bénéfice net par action ordinaire		
non dilué	(0,66) \$	–\$
dilué	(0,66) \$	–\$

BILAN CONSOLIDÉ (NOTE A)

	2001	2000
Prêts	97	300
Actifs divers	(40)	(117)
Capitaux propres	57	183

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (NOTE A)

	2001	2000
Bénéfices non répartis, au début	183	183
Bénéfice net	(126)	–
Bénéfices non répartis, à la fin	57	183

A) En 1998, conformément à la consigne du Surintendant, la Banque a augmenté sa provision générale pour risque de crédit de 300 millions de dollars et appliqué cet ajustement ponctuel aux bénéfices non répartis. Cet ajustement n'était pas conforme aux PCGR du Canada.

En 2001, la Banque a évalué la suffisance de la provision générale pour risque de crédit en conformité avec les PCGR du Canada. À la suite de cette évaluation, la portion de la provision générale pour risque de crédit qui est conforme aux PCGR du Canada a augmenté de 203 millions de dollars, dont 44 millions de dollars attribués aux activités abandonnées. L'adoption par la Banque des PCGR du Canada en 2001 aurait eu pour effet de diminuer le bénéfice net de 126 millions de dollars (aucun effet en 2000), d'augmenter les dotations aux pertes sur prêts de 159 millions de dollars (aucun effet en 2000), de diminuer la charge d'impôts de 60 millions de dollars (aucun effet en 2000), de diminuer le bénéfice net attribué aux activités abandonnées de 27 millions de dollars (aucun effet en 2000), et de diminuer le bénéfice net par action ordinaire non dilué et dilué de 0,66 \$ (aucun effet en 2000). L'application de cette évaluation aura eu pour effet de modifier le bilan consolidé par une augmentation des prêts de 97 millions de dollars (300 millions de dollars en 2000), de diminuer les actifs d'impôts futurs inclus dans les actifs divers de 40 millions de dollars (117 millions de dollars en 2000) et d'augmenter les bénéfices non répartis de 57 millions de dollars (183 millions de dollars en 2000).

RATIOS FINANCIERS L'ajustement a eu pour effet de réduire la valeur comptable au 31 octobre 2001 de 0,30 \$ (de 0,96 \$ en 2000) et de diminuer le rendement des capitaux propres avant charges d'écart d'acquisition attribuables aux actionnaires ordinaires de 2,98 % (d'augmenter de 0,84 % en 2000).

28. COMPARAISON AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS AUX ÉTATS-UNIS

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés selon les PCGR du Canada, sauf en ce qui concerne la comptabilisation de la provision générale pour risque de crédit qui est conforme au traitement comptable prescrit par le Surintendant décrit à la note 27. Dans le cas de la Banque, les PCGR du Canada sont conformes, à tous les égards importants, aux PCGR aux États-Unis, à l'exception de ce qui est présenté ci-dessous.

BILAN CONSOLIDÉ Le tableau suivant indique les augmentations (diminutions) aux postes de bilan qui résulteraient de l'application des PCGR aux États-Unis :

	Note	2001	2000
Valeurs mobilières du compte de placement	A	(31)	53
Prêts	C,F	2 539	2 099
Immobilisations corporelles	D	90	96
Actifs divers	A,B,C,D,E,F,G	668	(91)
Dépôts	D,F,G	2 614	1 895
Passifs divers	B,G	451	101
Capitaux propres	A,B,C,D,E,F,G	201	161

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS Le tableau suivant indique les augmentations (diminutions) au bénéfice net qui résulteraient de l'application des PCGR aux États-Unis :

	Note	2001	2000
Bénéfice net publié		563	509
Baisse de valeur des placements destinés à la vente	A	(134)	—
Avantages sociaux futurs	B	—	49
Dotations aux pertes sur prêts	C	(159)	—
Vente d'immobilisations	D	(2)	—
Amortissement de l'écart d'acquisition	E	(1)	(1)
Titrisation	F	(5)	—
Instruments financiers dérivés	G	61	—
Incidence fiscale des éléments ci-dessus		65	(20)
Activités abandonnées	C	(27)	—
Élément extraordinaire	H	(28)	—
Bénéfice net selon les PCGR aux États-Unis		333	537
Bénéfice net par action ordinaire non dilué – PCGR aux États-Unis		1,57 \$	2,69 \$
Bénéfice net par action ordinaire dilué – PCGR aux États-Unis		1,56 \$	2,65 \$

a) Selon les PCGR du Canada, les valeurs mobilières de la Banque doivent être classées au compte de négociation pour les titres détenus avec intention de revente à court terme et au compte de placement pour les autres titres. Les valeurs mobilières du compte de placement sont inscrites au coût non amorti et celles du compte de négociation, à leur juste valeur. Selon les PCGR aux États-Unis (Statement of Financial Accounting Standards No° 115, intitulé « Accounting for Certain Investments in Debt and Equity Securities »), le compte de placement de la Banque doit être séparé en deux catégories : les valeurs mobilières détenues jusqu'à l'échéance et les valeurs mobilières destinées à la vente. Les valeurs mobilières détenues jusqu'à l'échéance comprennent les titres que la Banque a fermement l'intention et la capacité de détenir jusqu'à l'échéance et sont présentées au coût non amorti. Les valeurs mobilières destinées à la vente sont constituées des titres ne faisant pas partie des titres détenus jusqu'à l'échéance ni des titres du compte de négociation et sont présentées à leur juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant exclus des résultats et présentés dans un poste distinct des capitaux propres. De plus, selon les PCGR du Canada, à moins d'une preuve convaincante du contraire, une baisse de valeur d'un placement serait considérée une moins-value durable lorsque la valeur comptable excède la valeur boursière pendant une période prolongée. Les facteurs indicatifs d'une moins-value durable, selon les PCGR du Canada, diffèrent de ceux aux États-Unis quant à la durée de la période pendant laquelle la valeur comptable peut excéder la valeur boursière avant de devoir conclure que la baisse de valeur est une moins-value durable. Par rapport aux PCGR du Canada, la période aux États-Unis est significativement plus courte. Finalement, selon les PCGR aux États-Unis, un placement qui a subi une moins-value durable doit être ramené à la juste valeur, celle-ci étant basée sur les cours du marché.

Ainsi, selon les PCGR aux États-Unis, les revenus autres que d'intérêt auraient été inférieurs de 134 millions de dollars (aucun effet en 2000), la charge d'impôts aurait été inférieure de 25 millions de dollars (aucun effet en 2000), le bénéfice net aurait été inférieur de 109 millions de dollars (aucun effet en 2000), le solde des valeurs mobilières du compte de placement aurait été inférieur de 31 millions de dollars (supérieur de 53 millions de dollars en 2000), les actifs d'impôts futurs inclus dans les actifs divers auraient été inférieurs de 15 millions de dollars (inférieurs de 21 millions de dollars en 2000), et les capitaux propres auraient été inférieurs de 46 millions de dollars (supérieurs de 32 millions de dollars en 2000).

Notes aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 octobre 2001

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

28. COMPARAISON AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS AUX ÉTATS-UNIS (suite)

En outre, la variation des gains et des pertes non réalisés sur les valeurs mobilières destinées à la vente, déduction faite des impôts, serait portée à l'état consolidé du bénéfice global. En 2001, une variation de 31 millions de dollars, déduction faite des impôts de 19 millions de dollars, aurait été portée en augmentation du bénéfice global (augmentation de 38 millions de dollars en 2000).

b) Le 1^{er} novembre 2000, la Banque a adopté la nouvelle norme de l'ICCA en ce qui concerne les avantages sociaux futurs des salariés, laquelle est en majeure partie conforme aux normes existantes aux États-Unis. Auparavant, la méthode d'évaluation de l'actif de retraite ainsi que les taux d'actualisation utilisés au Canada n'étaient pas les mêmes en vertu des PCGR aux États-Unis et du Canada en ce qui a trait au calcul des coûts et des obligations découlant des régimes de retraite. De plus, en vertu des PCGR du Canada, les charges au titre des avantages complémentaires de retraite étaient imputées aux résultats à mesure qu'elles étaient engagées. Bien qu'il n'existe aucune différence entre les PCGR aux États-Unis et ceux du Canada en 2001, si la Banque avait comptabilisé les coûts et les obligations relatifs aux avantages sociaux futurs des salariés en suivant les PCGR aux États-Unis en 2000, les charges d'exploitation auraient diminué de 49 millions de dollars, la charge d'impôts aurait augmenté de 20 millions de dollars, le bénéfice net aurait augmenté de 29 millions de dollars, les actifs d'impôts futurs inclus dans les actifs divers auraient augmenté de 34 millions de dollars, les autres actifs divers auraient diminué de 10 millions de dollars, les passifs divers auraient augmenté de 101 millions de dollars et les capitaux propres auraient diminué de 77 millions de dollars.

c) En 1998, conformément à la consigne du Surintendant, la Banque a augmenté sa provision générale pour risque de crédit de 300 millions de dollars et appliqué cet ajustement ponctuel aux bénéfices non répartis. Cet ajustement n'était pas conforme aux PCGR aux États-Unis. En 2001, la Banque a augmenté la portion de la provision générale pour risque de crédit qui est conforme aux PCGR aux États-Unis de 203 millions de dollars, dont 44 millions de dollars attribués aux activités abandonnées. L'adoption par la Banque des PCGR aux États-Unis aurait eu pour effet d'augmenter les dotations aux pertes sur prêts de 159 millions de dollars (aucun effet en 2000), de diminuer la charge d'impôts de 60 millions de dollars (aucun effet en 2000), de diminuer le bénéfice net attribué aux activités abandonnées de 27 millions de dollars (aucun effet en 2000), de diminuer le bénéfice net de 126 millions de dollars (aucun effet en 2000), d'augmenter les prêts de 97 millions de dollars (300 millions en 2000), de diminuer les actifs d'impôts futurs inclus dans les autres actifs de 40 millions de dollars (117 millions de dollars en 2000) et d'augmenter les capitaux propres de 57 millions de dollars (183 millions de dollars en 2000).

d) Selon les PCGR du Canada, les contrats de location visant l'immeuble du siège social sont considérés comme étant un contrat de location-vente suivi d'un contrat de location-exploitation à titre de preneur. Selon les PCGR aux États-Unis (Statement of Financial Accounting Standards No^o 98, intitulé «Accounting for Leases»), il ne peut y avoir de cession-vente en l'absence d'un transfert de propriété à la fin du contrat; les deux contrats doivent être comptabilisés à titre de contrats de location-exploitation. Ainsi, selon les PCGR aux États-Unis, le bénéfice aurait été inférieur de 2 millions de dollars (aucun effet en 2000), la charge d'impôts aurait été inférieure de 1 million de dollar (aucun effet en 2000), les immobilisations corporelles auraient été supérieures de 90 millions de dollars (96 millions de dollars en 2000), les actifs d'impôts futurs inclus dans les actifs divers auraient été supérieurs de 1 million de dollars (aucun effet en 2000), les dépôts auraient été supérieurs de 92 millions de dollars (96 millions de dollars en 2000), et les capitaux propres auraient été inférieurs de 1 million de dollars (aucun effet en 2000).

e) Selon les PCGR du Canada, le coût des actions de la Banque émises dans le cadre de First Marathon Inc. a été établi en fonction du cours de l'action sur une durée raisonnable avant et après la date d'acquisition. Selon les PCGR aux États-Unis, le coût de ces actions aurait été établi en fonction de leur cours sur une durée raisonnable avant et après la date à laquelle les conditions de l'acquisition sont convenues et annoncées. Si l'acquisition avait été comptabilisée selon les PCGR aux États-Unis, l'écart d'acquisition inclus dans les actifs divers et les capitaux propres auraient été supérieurs de 22 millions de dollars (23 millions de dollars en 2000), considérant l'amortissement de l'écart d'acquisition de 1 million de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2001 (1 million de dollars en 2000).

f) Une nouvelle norme des PCGR du Canada est entrée en vigueur pour les opérations de titrisation de créances effectuées à partir du 1^{er} juillet 2001, harmonisant de façon importante le traitement comptable au Canada avec celui requis en vertu des PCGR aux États-Unis. Certaines différences demeurent, toutefois, en ce qui concerne les opérations entamées avant le 1^{er} juillet 2001 ainsi que les conditions dans lesquelles les structures d'accueil doivent être consolidées. En vertu des PCGR du Canada, les structures d'accueil sont consolidées uniquement lorsque la Banque est réputée contrôler ces structures d'accueil et qu'elle conserve la quasi-totalité des risques et des avantages résiduels des structures d'accueil. En vertu des PCGR aux États-Unis, la consolidation des structures d'accueil est obligatoire à moins que celles-ci ne bénéficient d'un investissement de capitaux substantiel d'une tierce partie indépendante.

Certaines des structures d'accueil avec lesquelles la Banque a conclu des opérations de titrisation de créances devraient être consolidées en vertu des PCGR aux États-Unis. Si ces structures d'accueil avaient été consolidées, les prêts auraient augmenté d'environ 2 442 millions de dollars (1 799 millions de dollars en 2000), les actifs d'impôts futurs inclus dans les actifs divers auraient été supérieurs de 2 millions de dollars (aucun effet en 2000), les dépôts auraient augmenté d'environ 2 447 millions de dollars (1 799 millions de dollars en 2000), et un gain de 3 millions de dollars, net d'impôts de 2 millions de dollars, constaté dans les résultats, aurait été annulé (aucun effet en 2000).

28. COMPARAISON AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS AUX ÉTATS-UNIS (suite)

g) En vertu des PCGR du Canada, les instruments financiers dérivés destinés à la vente et à la négociation sont comptabilisés à leur juste valeur dans le bilan, alors que les autres instruments financiers dérivés sont comptabilisés à leur coût historique. En vertu de la nouvelle norme américaine (Statement of Financial Accounting Standards No°133, intitulé « Accounting for Derivative Instruments and Hedging Activities », modifié par le SFAS No°138), la Banque doit mesurer tous les instruments financiers dérivés à leur juste valeur et les constater au bilan à titre d'actif ou de passif. La norme américaine contient des directives précises concernant les limites des stratégies de couverture ainsi que la mesure de l'inefficacité de la couverture. Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisés à leur juste valeur, et les modifications de la juste valeur sont constatées dans les résultats. Les modifications de la juste valeur des instruments financiers dérivés qui sont désignés à titre d'instruments de couverture de la juste valeur sont comptabilisées dans les résultats et sont généralement compensées par des modifications de la juste valeur des éléments couverts. En ce qui concerne les instruments financiers dérivés désignés à titre d'instruments de couverture des flux de trésorerie, les modifications de leur juste valeur sont comptabilisées comme un autre élément du bénéfice global jusqu'à ce que les éléments couverts soient constatés dans les résultats. En 2001, la variation des gains et des pertes sur les instruments financiers dérivés désignés comme opérations de couverture des flux de trésorerie, déduction faite des impôts, s'élevait à 134 millions de dollars. Ce montant a été porté à l'état consolidé du bénéfice global. La tranche inefficace des relations de couverture est constatée aux résultats à tous les trimestres.

La Banque a progressivement mis en place au cours de l'exercice les procédures requises par la norme américaine quant à la documentation et à la désignation des instruments financiers dérivés afin qu'ils soient admissibles à la comptabilité de couverture. Si la Banque avait adopté la norme américaine le 1^{er} novembre 2000, incluant la mise en place de toutes ces procédures à cette date, le bénéfice avant impôts aurait augmenté de 61 millions de dollars, la charge d'impôts aurait augmenté de 23 millions de dollars, le bénéfice net aurait augmenté de 38 millions de dollars, les actifs divers, les dépôts, les passifs divers de même que les capitaux propres auraient augmenté de 698 millions de dollars, de 75 millions de dollars, de 451 millions de dollars et de 172 millions de dollars, respectivement.

h) Au cours de l'exercice, la Banque a racheté les 20 millions de dollars de débentures subordonnées convertibles en actions ordinaires en contrepartie d'une somme de 65 millions de dollars. Conformément aux PCGR du Canada, l'écart entre le montant payé et la valeur comptable a été imputé, déduction faite des impôts, aux bénéfices non répartis. En vertu des PCGR aux États-Unis (Statement of Financial Accounting Standards No° 4, intitulé « Reporting Gains and Losses from Extinguishment of Debt »), la perte provenant du rachat des débentures doit être imputée aux résultats et présentée comme un élément extraordinaire. Ainsi, selon les PCGR aux États-Unis, le bénéfice net aurait été inférieur de 28 millions de dollars.

i) ÉTAT CONSOLIDÉ DU BÉNÉFICE GLOBAL

	Note	2001	2000
Bénéfice net selon les PCGR aux États-Unis		333	537
Variation des gains et des pertes non réalisés sur les valeurs mobilières destinées à la vente, déduction faite des impôts de 19 \$ (2000 : 24 \$)	A	31	38
Variation des gains et des pertes sur les instruments financiers dérivés désignés comme opérations de couverture des flux de trésorerie, déduction faite des impôts de 82 \$	G	134	–
Gains de change non réalisés, déduction faite des impôts		8	4
Bénéfice global		506	579

j) Il n'y a pas de différence significative à l'état consolidé des flux de trésorerie selon les PCGR aux États-Unis.

Données relatives aux années antérieures

Au 31 octobre

	2001	2000	1999	1998	1997 ⁽⁸⁾	1996 ⁽⁷⁾	1995	1994	1993	1992
Données relatives au bilan (en millions de dollars)										
Liquidités	5 832 \$	5 655 \$	3 561 \$	4 852 \$	4 476 \$	3 528 \$	5 174 \$	3 765 \$	3 204 \$	3 693 \$
Valeurs mobilières	17 681	16 835	16 932	15 439 ⁽⁶⁾	10 010	8 414	7 285	6 071	5 985	4 273
Prêts	44 469	46 739	43 891	45 507 ⁽⁶⁾	47 259	37 935	33 795	32 226	30 692	30 003
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	3 593	3 640	2 962	2 658	2 273	1 725	1 293	1 255	1 081	940
Immobilisations corporelles et actifs divers	4 188	2 958	2 455	2 207	2 217	1 532	1 366	1 457	1 772	1 126
Total de l'actif	75 763 \$	75 827 \$	69 801 \$	70 663 \$	66 235 \$	53 134 \$	48 913 \$	44 774 \$	42 734 \$	40 035 \$
Dépôts	51 436 \$	50 473 \$	49 984 \$	48 026 \$	43 270 \$	40 125 \$	40 424 \$	36 850 \$	35 113 \$	33 433 \$
Autres passifs	18 564	20 165	15 481	18 976	19 136	9 494	4 895	4 253	4 476	3 645
Emprunts à long terme										
billets à capital variable	—	—	—	—	—	—	106	113	120	—
débtentures subordonnées	1 647	1 361	1 035	966	1 069	1 016	1 177	1 241	1 037	969
engagements de filiales	—	—	—	—	—	—	—	—	17	234
Capital-actions										
privilegié	492	492	317	317	376	376	376	532	426	468
ordinaire	1 668	1 653	1 641	1 327	1 309	1 268	1 234	1 207	1 083	906
Bénéfices non répartis	1 956	1 683	1 343	1 051	1 075	855	701	578	462	380
Total du passif et des capitaux propres	75 763 \$	75 827 \$	69 801 \$	70 663 \$	66 235 \$	53 134 \$	48 913 \$	44 774 \$	42 734 \$	40 035 \$
Actif moyen	73 071 \$	73 807 \$	69 387 \$	65 873 \$	55 685 \$	49 239 \$	47 582 \$	43 160 \$	39 657 \$	38 908 \$
Compte de capital moyen ⁽¹⁾	5 020	4 660	3 512	3 886	3 744	3 511	3 620	3 230	2 871	2 723
Données relatives à l'état des résultats (en millions de dollars)										
Revenu net d'intérêt	1 338 \$	1 190 \$	1 187 \$	1 209 \$	1 235 \$	1 136 \$	1 170 \$	1 081 \$	996 \$	1 012 \$
Revenus autres que d'intérêt	1 789	1 878	1 232	1 108	1 030	970	712	719	635	541
Total des revenus	3 127	3 068	2 419	2 317	2 265	2 106	1 882	1 800	1 631	1 553
Dotations aux pertes sur prêts	205	184	170	147	280	235	255	275	325	570
Charges d'exploitation	1 989	2 120	1 615	1 535	1 451	1 402	1 219	1 158	1 036	1 011
Charge d'impôts	278	239	213	239	209	130	146	131	81	(41)
Part des actionnaires sans contrôle	28	26	32	31	16	10	7	9	8	7
Bénéfice avant activités abandonnées et charges d'écart d'acquisition	627	499	389	365	309	329	255	227	181	6
Activités abandonnées	(45)	29	36	24	42	—	—	—	—	—
Charges d'écart d'acquisition	19	19	8	73	9	11	10	10	6	5
Bénéfice net	563 \$	509 \$	417 \$	316 \$	342 \$	318 \$	245 \$	217 \$	175 \$	1 \$

Au 31 octobre

	2001	2000	1999	1998	1997 ⁽⁸⁾	1996 ⁽⁷⁾	1995	1994	1993	1992
Données relatives au capital-actions ordinaires										
Nombre d'actions ordinaires en fin d'exercice (en milliers)	190 331	189 474	188 729	171 616	170 461	167 151	163 963	160 976	148 474	127 152
Nombre de détenteurs d'actions ordinaires inscrits	29 766	30 795	32 048	32 902	34 433	36 549	39 053	41 974	46 121	49 200
Bénéfice (perte) avant activités abandonnées et charges d'écart d'acquisition par action non dilué	3,11 \$	2,49 \$	2,08 \$	1,98 \$	1,67 \$	1,82 \$	1,32 \$	1,18 \$	1,05 \$	(0,25) \$
Bénéfice net (perte nette) par action non dilué	2,78 \$	2,54 \$	2,24 \$	1,69 \$	1,86 \$	1,76 \$	1,26 \$	1,12 \$	1,01 \$	(0,29) \$
Dividende par action	0,82 \$	0,75 \$	0,70 \$	0,66 \$	0,575 \$	0,49 \$	0,40 \$	0,40 \$	0,40 \$	0,70 \$
Cours de l'action										
haut	31,00 \$	25,25 \$	26,20 \$	31,25 \$	20,30 \$	13,90 \$	11,88 \$	11,63 \$	10,75 \$	12,75 \$
bas	23,00 \$	16,40 \$	17,15 \$	20,10 \$	13,20 \$	10,38 \$	8,63 \$	8,25 \$	7,25 \$	7,38 \$
clôture	24,25 \$	24,95 \$	17,90 \$	23,05 \$	20,15 \$	13,00 \$	11,00 \$	9,38 \$	10,50 \$	8,13 \$
Valeur comptable de l'action	19,04 \$	17,60 \$	15,81 \$	13,86 \$	13,99 \$	12,70 \$	11,88 \$	11,09 \$	10,41 \$	10,11 \$
Mesures financières										
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires avant activités abandonnées et charges d'écart d'acquisition	17,2 %	15,0 %	14,1 %	13,6 %	12,6 %	15,1 %	11,5 %	11,1 %	10,3 %	(2,2) %
Rendement de l'actif moyen	0,77 %	0,69 %	0,60 %	0,58 %	0,62 %	0,64 %	0,51 %	0,50 %	0,44 %	–
Rendement du compte de capital moyen avant activités abandonnées	13,5 %	11,8 %	12,2 %	8,7 %	9,4 %	–	–	–	–	–
Rendement du compte de capital moyen	12,5 %	12,4 %	13,2 %	9,3 %	10,5 %	10,6 %	8,3 %	7,9 %	7,3 % ⁽³⁾	1,5 %
Ratios de capital – BRI de base	9,6 %	8,7 %	7,7 %	7,7 %	8,1 %	6,9 %	6,8 %	6,9 %	6,2 % ⁽³⁾	5,0 %
total	13,1 %	11,4 %	11,0 % ⁽⁵⁾	10,7 %	11,3 %	10,2 % ⁽²⁾	10,4 %	11,1 %	9,6 % ⁽³⁾	8,7 %
Autres renseignements										
Prêts douteux, montant net (en millions de dollars)	91 \$	44 \$	43 \$	47 \$	297 \$	406 \$	511 \$	688 \$	904 \$	1 097 \$
Nombre d'employés de la Banque (équivalent temps complet) ⁽⁴⁾										
au Canada	11 676	11 050	11 744	11 641	11 245	11 022	10 249	10 423	11 822	11 629
à l'extérieur du Canada	351	407	431	400	406	380	371	323	327	333
Financière Banque Nationale & Cie Inc.	2 294	2 419	2 489	1 895	1 676	1 425	1 578	1 481	1 398	1 339
Nombre de succursales au Canada	546	586	649	646	641	632	629	641	650	652
Nombre de guichets automatiques	834	802	761	744	738	712	624	551	496	482

(1) Le compte de capital moyen comprend les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, les actions privilégiées rachetables et les débiteures subordonnées.

(2) Après effet de l'émission de 150 millions de dollars de débiteures subordonnées le 1^{er} novembre 1996.

(3) Après effet du rachat de 100 millions de dollars de débiteures subordonnées par voie d'émission d'actions ordinaires au 1^{er} novembre 1993.

(4) La base pour évaluer l'équivalent temps complet a été modifiée en 1996.

(5) Après effet de l'émission de 250 millions de dollars US de débiteures subordonnées le 2 novembre 1999.

(6) Les chiffres des valeurs mobilières ont été redressés pour inclure les titres hypothécaires détenus par la Banque. Les chiffres antérieurs à l'exercice 1998 n'ont pas été retraités.

(7) Les chiffres correspondants antérieurs à 1996 n'ont pas été retraités pour refléter le fait que les gains et pertes sur valeurs mobilières classés antérieurement dans le revenu d'intérêts aient été reclassés dans les revenus autres que d'intérêt, car il n'était pas possible de les obtenir au prix d'un effort raisonnable.

(8) Les chiffres correspondants antérieurs à 1997 n'ont pas été retraités pour refléter l'impact des activités abandonnées en 2001.

Filiales

Au 31 octobre 2001

Dénomination sociale	Adresse du bureau principal	Pourcentage des actions votantes participantes	Valeur du placement au coût (en millions de dollars)
Société de fiducie Natcan	Montréal, Canada	100 %	55
Trust Banque Nationale Inc.	Montréal, Canada	100 %	155
Assurance-vie Banque Nationale, Compagnie d'assurance-vie Services financiers Banque Nationale Inc.	Montréal, Canada	100 %	10
Services financiers Banque Nationale (Placements) Inc.	Montréal, Canada	100 %	—
Placements Banque Nationale Inc.	Montréal, Canada	100 %	—
Gestion de portefeuille Natcan Inc.	Montréal, Canada	75 %	8
Courtage à escompte Banque Nationale Inc.	Montréal, Canada	100 %	11
Gestion de placements Innocap Inc.	Montréal, Canada	100 %	1
Planification financière Banque Nationale Inc.	Montréal, Canada	100 %	—
L'Immobilière Banque Nationale Inc.	Montréal, Canada	100 %	6
Monexcor Inc.	Montréal, Canada	100 %	—
Holding FMI Acquisition Inc.	Montréal, Canada	100 %	25
Acquisition FMI Inc.	Montréal, Canada	100 %	175
NBC Financial (U.K.) Ltd	Londres, Royaume-Uni	100 %	49
Groupe Banque Nationale Inc.	Montréal, Canada	100 %	509
Financière Banque Nationale & Cie Inc.	Montréal, Canada	100 %	191
Natcan Insurance Company Limited	Christ Church, La Barbade	100 %	1
Assurances générales Banque Nationale (Gestion) Inc.	Montréal, Canada	90 %	14
Corporation Alter Moneta	Longueuil, Canada	73 %	30
Natcan Holdings International Limited	Nassau, Bahamas	100 %	36
National Bank of Canada (International) Limited	Nassau, Bahamas	100 %	—
Natcan Finance (Asia) Limited	Hongkong, Chine	100 %	2
NB Capital Corporation	Maryland, États-Unis	100 %	302
NB Finance Ltd	Hamilton, Bermudes	100 %	210
National Canada Finance LLC	New York, États-Unis	100 %	884
National Canada Export Corporation	New York, États-Unis	100 %	—
NatBC Holding Corporation	Floride, États-Unis	100 %	21
Natbank, National Association	Floride, États-Unis	100 %	—